UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

BINDING LIST JUL 2 1923

HISTOIRE

DU CREDO

DU MÊME AUTEUR :

LIBRES ÉTUDES. 1 vol. in-8, 1868.

LA CONSCIENCE ET LA FOI. 1 vol. in-12, 1867.

DES PREMIÈRES TRANSFORMATIONS HISTORIQUES DU CHRISTIANISME. 1 vol. in-12, 1866.

DES BEAUX-ARTS EN ITALIE AU POINT DE VUE RELIGIEUX. Lettres écrites de Rome, Naples, Pise, etc. 1 vol. in-12, 1857.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE PARIS, d'après des documents en grande partie inédits. — Première époque, 1512-1594. 1 vol. in-8, 1862. — (La seconde partie est en cours de publication dans le *Bulletin* de la Société d'histoire du protestantisme français, 1867.)

JEAN CALAS ET SA FAMILLE, étude historique d'après les documents originaux (avec gravure, etc.). 1 vol. in-12, 1858.

LES FORÇATS POUR LA FOI, étude historique. 1 vol. in-12, 1866.

ATHANASE COQUEREL, notice biographique. Broch. in-8, 1868.

TOPOGRAPHIE DE JÉRUSALEM. Broch. in-8 (avec plan), 1843.

LE PLUS GRAND COMMANDEMENT APPLIQUÉ AUX PROGRÈS DE LA FOI. Broch. in-8, 1858.

AFFIRMATION CHRÉTIENNE. Broch. in-12, 1858.

LE PASSÉ ET LE PRÉSENT DE LA SOCIÉTÉ BIBLIQUE. Broch. in-8, 1863.

LE CATHOLICISME ET LE PROTESTANTISME DANS LEUR ORIGINE ET LEURS DÉVELOPPEMENTS. Broch. in-8, 1864.

POURQUOI LA FRANCE N'EST-ELLE PAS PROTESTANTE? Broch. in-8, 1866.

DE L'ÉDUCATION DES FILLES. — Réponse à Mgr Dupanloup. Broch. in-8 1868.

SERMONS ET HOMÉLIES, 1re série, 1855; 2e série, 1858. 2 vol. in-12.

TROIS SERMONS PRÊCHÉS A NÎMES, etc. Broch. in-12, 1862.

SERMONS DÉTACHÉS : 1° *Le culte tel que Dieu le demande*, 1853, in-8 ; 2° *Union et liberté en Jésus-Christ*, 1853, in-8; 3° *La tradition protestante*, 1858, in-12 ; 4° IIIe *Jubilé séculaire de la réformation*, 1858, in-12; 5° *Le ministère de l'esprit*, 1861, in-8; 6° *Les minorités chrétiennes*, 1862, in-8; 7° *Élan vers Dieu*, 1862, in-8; 8° *La solidarité chrétienne* (pour la quête en faveur des ouvriers cotonniers), 1863, in-12; 9° *Que doit être l'autorité du ministre de Jésus-Christ?* 1863, in-8; 10° *L'unité de l'Église*, 1864, in-8 ; 11° *Sermon d'adieu* (5e édition), 1864, in-8; 12° *Profession de foi chrétienne*, 1864, in-8; 13° *Les choses anciennes et les choses nouvelles*, 1864, in-8; 14° *L'égoïsme devant la croix*, 1864, in-8; 15° *Le bon Samaritain*, 1864, in-8; 16° *La science et la religion*, 1864, in-8; 17° *Les deux méthodes : expansion et compression*, 1864, in-8 ; 18° *La charité sans peur*, 1866, in-8. 19° *Evangile et liberté*, 1868, in-8.

AUTRES PUBLICATIONS :

LA SAINTE BIBLE OU L'ANCIEN ET LE NOUVEAU TESTAMENT, traduction nouvelle par une réunion de pasteurs. Sept livraisons sont en vente.

LE LIEN, journal des Églises réformées de France, paraissant tous les samedis, sous la direction de MM. les pasteurs Ath. Coquerel fils et Étienne Coquerel; 28e année.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

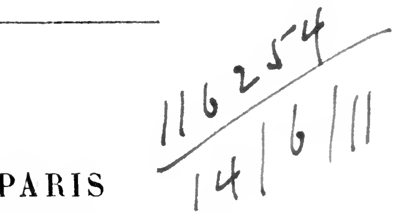
HISTOIRE

DU CREDO

PAR

ATHANASE COQUEREL FILS

« Ou parlez, ou renoncez au titre d'instituteur du genre humain. Vous serez persécuté... c'est votre destinée. Quittez votre robe... ou sachez renoncer au repos : votre état est un état de guerre ; vous n'avez pas seulement affaire aux erreurs et aux vices, mais encore aux avengles et aux vicieux ; votre unique souci c'est d'avoir raison. Ménager les préjugés, c'est manquer à la vérité. » (DIDEROT.)


116254
14/6/11

PARIS

GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

rue de l'École-de-Médecine, 17.

Londres Hipp. Baillière, 219, Regent street. | **New-York** Baillière brothers, 440, Broadway.

MADRID, C. BAILLY-BAILLIÈRE, PLAZA DEL PRINCIPE ALFONSO, 16.

1869

Tous droits réservés.

PRÉFACE

> « Un écrit doit s'expliquer d'après les idées du temps où il a été composé ; et c'est à quoi les anciens protestants n'ont pas songé. »
>
> (Michel Nicolas.)

Quelques personnes ont cru trouver dans ces conférences une discussion approfondie sur chacun des dogmes dont le *Credo* fait mention. Ce serait là sans doute un cadre très-intéressant de recherches dogmatiques ; mais notre but dans ce volume est plus restreint. C'est l'histoire du *Credo* que nous avons voulu écrire ; nous nous sommes proposé de montrer où l'on a pris les divers articles dont il se compose ; par quels motifs, dans quelle intention, par suite de quel ensemble de circonstances on a inséré dans le Symbole telle ou telle affirmation. Pour tout ce qu'on a emprunté au Nouveau Testament, je n'avais ici que deux choses à faire : d'abord renvoyer aux sources bien connues, au texte même ; puis indiquer pourquoi l'on y a choisi

telle ou telle idée plutôt que d'autres. Quelques-unes des questions qu'il aurait fallu discuter, comme celles qui se rattachent à la naissance du Christ, n'étaient guère de nature à faire le sujet d'une conférence publique devant un auditoire où je voyais habituellement mes anciens catéchumènes des deux sexes et leurs familles confondus avec un public composé d'éléments très-divers.

Il a été écrit à maintes reprises, depuis les *Catéchèses* de saint Cyrille, évêque de Jérusalem au IVe siècle, jusqu'à nos jours, un grand nombre d'*Explications* et d'*Apologies* du *Credo*.

Depuis quelques années, dans les Églises protestantes de France, l'attention s'est portée de divers côtés sur ce *Symbole* attribué aux Apôtres. De jeunes théologiens, MM. Bonnefon (1) et Grawitz (2), y ont trouvé la matière de thèses universitaires; la conférence des pasteurs du Gard a mis à son ordre du jour l'étude de ce document, et M. le pasteur Viguié (3), de Nîmes, a présenté à ce sujet un rapport fort intéressant. Enfin et surtout, M. Michel Nicolas, professeur à la Faculté de théologie de Montauban, a publié un volume d'*Études critiques sur*

(1) *Étude historique sur la formation du Symbole des Apôtres.*
(2) *Étude historique sur le Symbole des Apôtres.* Montpellier, 1864.
(3) *Le Symbole des Apôtres*, rapport présenté à la conférence pastorale réunie à Nîmes le 1er juin. Nîmes, 1864.

le Symbole (1), où il a pour la première fois appliqué à l'examen de son sujet toute la rigueur de la méthode et toutes les ressources de la science contemporaine.

Malgré le mérite de ces différents écrits et la haute valeur du dernier, il nous a paru qu'il nous restait à faire, en profitant des recherches de tous nos devanciers, une œuvre différente et peut-être plus directement utile en ce moment.

Parmi les catholiques, il en est bien peu qui aient quelque idée de l'origine et des développements successifs de ce *Credo* imposé à tous par l'Église romaine sous le nom des Apôtres, qui ne l'ont jamais connu.

Chez les protestants eux-mêmes, surtout en France, il existe à cet égard des préjugés dont il importe de faire justice.

Nous avons d'ailleurs grande confiance en cette méthode historique qui, au lieu de se borner à enseigner ce que pense de tel ou tel dogme celui qui écrit, montre ce qu'en ont pensé ses prédécesseurs de tous les temps. Le lecteur assiste ainsi à la formation graduelle, aux accroissements, aux re-

(1) *Le Symbole des Apôtres, Essai historique*. Paris, 1867. Quand je renvoie à cet important ouvrage, je le désigne, pour abréger, par le seul nom de l'auteur; mais quand je cite d'autres écrits du même savant, j'en donne le titre.

tranchements, aux vicissitudes diverses à travers lesquelles est arrivé jusqu'à nous un document revêtu d'une autorité exagérée et illégitime.

Si notre but était atteint, l'exposition impartiale des faits devrait tout à la fois affranchir les esprits et les Églises d'un joug qui est devenu plus pesant chaque jour, et donner plus de vie, plus d'expansion à cette foi libre et profonde que mérite le christianisme vrai. Si l'on reconnaissait plus généralement combien la religion compliquée et despotiquement organisée, dont le *Credo* est la formule officielle, rappelle mal la religion simple, sublime, très-peu dogmatique, mais très-intime, très-vivante, que Jésus enseignait et pratiquait, un progrès considérable serait réalisé. Les adversaires de l'idée religieuse et les ennemis de la liberté chrétienne auraient beaucoup perdu ; une piété virile et indépendante serait beaucoup moins rare.

ATH. COQUEREL FILS.

HISTOIRE DU CREDO

PREMIÈRE CONFÉRENCE.

INTRODUCTION.

« Le droit d'examiner ce qu'on doit croire est le fondement du Protestantisme. Les premiers réformateurs ne l'entendaient pas ainsi ; ils croyaient pouvoir placer les colonnes d'Hercule de l'esprit humain au terme de leurs propres lumières; mais ils avaient tort d'espérer qu'on se soumettrait à leurs décisions comme infaillibles, eux qui rejetaient toute autorité de ce genre dans la religion catholique. Le protestantisme devait donc suivre le développement et les progrès des lumières, tandis que le catholicisme se vantait d'être immuable au milieu des vagues du temps. »

(Mme DE STAEL, *L'Allemagne*, l. IV, c. II.)

350e anniversaire de la Réformation. — Nécessité de continuer la Réforme. — Est-ce une œuvre de démolition? — Liberté spirituelle. — Sentiment de responsabilité. — Esprit de famille. — Esprit laïque. — Méthode historique. — Inauthenticité du Credo. — Sa formation graduelle. — Il n'a jamais été reçu par tous les chrétiens. — Il est essentiellement catholique. — Admis chez les protestants avec une signification arbitraire. — N'est point un minimum de la vérité. — Ses immenses lacunes.

Avant d'aborder mon sujet, avant d'en expliquer la portée et d'en motiver le choix, il me sera permis de me réjouir d'entreprendre cette étude en un jour comme celui où je parle (1).

(1) Le dimanche 3 novembre 1867, célébré en Allemagne, en France, etc., comme le 350e anniversaire de la Réforme.

Il eût été impossible d'inaugurer nos réunions de cette année sous de plus heureux auspices que ceux de la fête à laquelle vous avez pris part aujourd'hui. Trois siècles et demi se sont écoulés depuis le jour de la Toussaint où la noble main de Luther afficha sur la porte d'une église catholique, au milieu d'un vaste concours d'adorateurs de reliques et d'images, ses thèses hardies et vraies, qui ont émancipé le christianisme, l'esprit humain, la science et la moitié du monde civilisé. Voilà donc sept fois cinquante ans accomplis depuis que se perpétue, en grandissant toujours, notre sainte et virile Réformation.

Ah ! vous avez eu raison de joindre aujourd'hui vos chants de louange et de bénédiction, vos actions de grâce, vos serments d'alliance renouvelée, à ceux de tous vos frères protestants de France, réformés, luthériens ou séparés de l'État, tous unanimes dans la joie et la gratitude que leur inspire cet auguste anniversaire. Vous avez eu raison de vous unir de cœur en ce grand jour à tous les protestants de l'Allemagne, de la Hollande et des États scandinaves, de l'Angleterre, de l'Amérique et de l'Italie, à ceux de nos frères qui sont encore disséminés en Espagne et dans le monde entier.

Mais, pour de véritables fils de la Réforme, ce n'est pas assez de remercier Dieu ni même de louer leurs libérateurs. Une fête protestante du progrès et de l'émancipation ne peut se borner à célébrer un progrès et une émancipation effectués il y a trois siècles et demi ; il faut qu'elle serve de point de départ à des progrès nouveaux, à un accroissement de foi, de vie et de liberté. Après avoir loué nos aïeux, nous sommes doublement tenus de leur ressembler et de continuer leur œuvre ; après avoir glorifié la Réforme, nous serions sans excuse de ne pas travailler à réformer encore le monde, l'Église et nous-mêmes.

L'œuvre en effet n'est point finie : non-seulement la chrétienté n'est pas toute libérée ; non-seulement l'obstacle funeste aux progrès les plus nécessaires, l'irréconciliable ennemi de la science et de la pensée, l'absolutisme n'est pas encore vaincu ; mais les protestants eux-mêmes ne savent pas tous encore s'élever et se maintenir à la hauteur de leur propre principe ;

ce principe sacré est combattu sous nos yeux par plusieurs de ceux qui en profitent. Il y a encore des ténèbres, des préjugés, des abus, des servitudes. Le monde et l'Église ont besoin de notre zèle, de notre courage, de notre fidélité; et tout ce que l'anniversaire glorieux de la Réforme a pu produire en nous d'édification, a pu éveiller d'émulation, de pieuse reconnaissance, doit servir à poursuivre l'œuvre des réformateurs, à l'étendre, à la rendre plus profonde et plus efficace.

Je crois entendre à ces mots quelque obscurantiste sincère (il y en a !), quelque champion de l'autorité à tout prix, nous répondre avec un amer sourire : « Vous êtes bien les fils de cette Révolution du XVIe siècle qui a tant démoli ! Incorrigibles démolisseurs, vous n'aurez donc de paix que quand il ne vous restera rien à détruire ? Voilà bien l'esprit de la Réforme : poursuivre à outrance l'œuvre du renversement et de l'anarchie ! Allez ! suivez la trace cruelle de vos ancêtres ! Attaquez aujourd'hui le *Credo,* hier la lettre de l'Écriture, demain tous les dogmes qui auront échappé à vos attentats ! Abattez ce qui reste debout ! Mais tremblez que tant de ruines accumulées ne finissent par vous ensevelir, ou qu'il ne vous arrive (châtiment trop juste et trop doux !) de périr étouffés, faute d'air respirable, dans le vide que vous aurez créé. »

Voilà bien, avec toute leur vivacité, les déclamations ordinaires de nos contradicteurs. Rien n'est si facile que de leur répondre. Oiseaux de funeste augure, ils ont accueilli des mêmes cris sinistres Luther, Calvin, Zwingle et avant eux Pierre Valdo, Jean Huss, Wicklyffe, Savonarole. Voilà trois siècles et demi qu'on nous crie : Arrêtez ! le sol va manquer sous vos pas ! — mais depuis trois siècles et demi ce même sol n'a cessé de s'affermir et de s'étendre devant nous, de s'élargir en tous sens, tandis que nos adversaires n'ont pas cessé un seul instant de perdre du terrain.

Il y a plus à dire. Il est faux, de toute fausseté, que l'œuvre des Réformateurs ait consisté à détruire. Il est faux, de toute fausseté, qu'en vous appelant à continuer la réforme, on ne vous invite qu'à détruire. Il est faux, de toute fausseté, qu'en vous proposant l'étude historique du *Credo*, je ne vous demande en ce moment que de détruire. Il est faux, de toute

fausseté, que, le christianisme étant une certaine somme de dogmes et de faits, chaque réforme successive consiste à l'appauvrir, en retranchant quelques unités du total, en sorte que le résultat définitif de tant d'efforts risque de le réduire à néant.

Les Réformateurs ont fait une œuvre positive, ont affirmé, édifié, fondé. Ce ne sont pas, quoi qu'on en dise, des démolisseurs, que vous avez aujourd'hui célébrés.

Ah ! sans doute, ils ont détruit, ils ont abattu ce qu'il était indispensable de renverser pour bâtir le temple de l'avenir. A mesure que le temps s'écoule, vous avez de nouvelles raisons pour bénir leur mémoire, pour louer Dieu de ce que votre Église est libre, de ce qu'elle n'a pas de royaume à défendre en ce monde, de ce qu'elle ne peut, sans se démentir elle-même, employer d'autres armes que la persuasion, la liberté, l'amour. Mais surtout vous avez aujourd'hui loué Dieu et célébré la Réforme parce qu'elle vous a donné la liberté spirituelle : Ne souffrez jamais qu'en votre présence on parle de cette liberté, fille de Dieu, comme d'un bien purement négatif. La liberté religieuse est le droit positif, auguste, souverain, le droit sûr de lui-même, le droit divin par excellence, la conscience remise en possession d'elle-même, la pensée individuelle, la foi personnelle et vivante, Dieu cherché, Dieu trouvé, Dieu en nous.

Vous avez loué Dieu et célébré la Réforme parce qu'elle vous a donné le sentiment de votre propre et pleine responsabilité. O homme, ne demande plus ce que croit, ce qu'ordonne un directeur, un confesseur, le prêtre de ta paroisse, l'évêque de ton diocèse, le pape de ton Église. Demande ce que Dieu aime, ce qu'il approuve, ce qu'il t'ordonne ; et obéis sans attendre de Rome ou d'ailleurs, ni commandement ni dispense. Ce que tu vois, tu n'as pas le droit de le nier en fermant les yeux à la lumière ; ce que tu as compris, tu n'as pas le droit de le méconnaître en fermant ton intelligence à la vérité ; ce que tu sais être ton devoir, tu n'as pas le droit de l'omettre en fermant ta conscience à la voix de Dieu qui veut y retentir. De ce principe est issu un immense, un magnifique accroissement de l'instruction, du goût pour la lecture, de la culture

la plus populaire et de la science la plus haute, de l'art de se gouverner soi-même, de se défendre et de se développer. Ni liberté, ni responsabilité, n'étonnent l'enfant de la Réforme; elles ont grandi avec lui, elles l'ont formé; il est né, il a vécu avec ces deux redoutables puissances; ce sont elles qui ont fait de lui un homme. Ainsi, dans les îles de la Grèce, les fils de l'Archipel naissent au bruit des vents; leurs premiers regards ont vu la mer houleuse; la tempête les a bercés; c'est pourquoi, à peine adolescents, ils gouvernent leur barque entre les récifs et les écueils, avec un sang-froid et une hardiesse qui ne leur coûtent rien.

Vous avez loué Dieu et célébré la Réforme parce qu'elle vous a inspiré à la place de l'esprit monacal l'esprit de famille. Luther, moine augustin, n'a jamais donné au monde un exemple plus nécessaire et plus saint qu'en épousant une religieuse, Catherine de Bora; ni Calvin, ancien chapelain de la cathédrale de Noyon, qu'en devenant l'époux d'Idelette de Bure; Calvin, dont je suis bien loin d'approuver tous les actes, Calvin, trop catholique hélas! le jour où il brûlait Servet, mais si austère et si pur dans ses mœurs, que lorsqu'on a osé l'accuser naguère de je ne sais quelle infâme polygamie, le monde s'est étonné d'apprendre que les plus fameux dignitaires de l'Église catholique de France en soient réduits dans leur ignorance, à ramasser étourdiment dans la boue de si viles calomnies (1). Grâce à la fidélité de nos réformateurs, tandis que l'idéal catholique est le moine ou l'ermite et la religieuse, qui regardent avec pitié ceux qui vivent dans la famille, l'idéal protestant c'est le père et la mère formant à toutes les vertus chrétiennes, à tous les devoirs de la société humaine, les enfants que Dieu a daigné leur donner.

Il n'y a plus deux moralités, deux saintetés, une de premier

(1) Monseigneur Dupanloup, évêque d'Orléans, membre de l'Académie française, a prononcé publiquement au Congrès de Malines, en 1867, les paroles suivantes: « Les prétendus réformés qui sont-ils? Un Luther avec la religieuse qu'il enlève à son cloître; un Calvin *avec deux ou trois compagnes de cette nature*, etc. » Le fameux père Loriquet a-t-il jamais falsifié l'histoire avec plus d'ignorance ou d'audace?

ordre pour le couvent, l'autre au rabais et de pis aller pour le monde. Rien n'est plus pur et plus saint que ce que Dieu a voulu, et quand l'homme prétend monter plus haut, il tombe aussitôt dans l'erreur et la présomption orgueilleuse, si ce n'est dans le désordre.

Enfin, vous avez loué Dieu et célébré la Réforme parce qu'à la place de l'esprit clérical, de l'esprit prêtre, de l'esprit de sacristie, envahisseur, rusé et formaliste, elle a remis en honneur l'esprit laïque, franc et ouvert, simplement et réellement chrétien.

Aussi le génie des temps modernes reconnaît de plus en plus en la foi réformée la religion dont il a besoin, la seule qu'il puisse adopter; aussi, depuis trois siècles et demi, la prépondérance des peuples protestants n'a cessé de s'accroître; le déclin des nations purement catholiques est devenu de plus en plus rapide; il est irrémédiable tant qu'elles porteront le joug de l'obscurantisme; et quant aux peuples comme la France, chez qui sont en présence et en lutte les deux esprits d'obscurantisme et de lumière, de théocratie et de piété libre, de cléricalisme et de christianisme laïque, leurs destinées oscillent sans repos entre ces deux directions opposées; on les voit tour à tour tomber et rouler vers l'abîme ou se relever avec gloire et marcher en avant, selon que l'un ou l'autre l'emporte.

En un pareil pays et un pareil temps, éclairer, réformer, est un devoir plus urgent que partout ailleurs. Personne n'est trop petit ni trop grand pour y contribuer. Suivons donc l'exemple de ceux dont nous avons commémoré aujourd'hui la grande victoire. Enfants de la Réforme, à l'œuvre, et Dieu nous soit en aide !

I. — Entre toutes les méthodes d'investigation que peut choisir l'esprit humain, la plus sûre m'a toujours paru la méthode historique. Profitons des expériences de nos devanciers; sachons ce qu'ont appris nos prédécesseurs; et de là, comme d'un point de départ éprouvé, allons plus avant.

La science historique ne se borne plus, de nos jours, à des récits de batailles ou des annales dynastiques; on s'est aperçu que les faits de l'ordre moral ont aussi leur histoire, plus utile à connaître que les vicissitudes d'un combat ou la date

d'un couronnement. L'histoire des religions commence à occuper parmi nous les esprits avides de lumière, aussi bien entre les incrédules que dans les rangs des croyants. Cependant l'histoire du christianisme est encore très-peu connue en France ; j'aimerais essayer de vous l'enseigner. Ne le pouvant, j'ai choisi un épisode ancien et utile de cette histoire, un document que vous connaissez tous, qui est usité dans un grand nombre d'églises catholiques et protestantes, mais qui, au fond, est très-peu compris de ceux mêmes qui l'admirent. Il n'est pas de la dignité d'un chrétien protestant de répéter ou d'entendre répéter chaque dimanche une longue formule, sans savoir ce qu'elle signifie, d'où elle vient, qui l'a faite, pourquoi on l'a adoptée, pourquoi on la maintient.

D'étranges erreurs, des légendes singulières et sans nul fondement ont cours au sujet du *Credo*, de son origine, de sa prétendue universalité, de sa valeur ; en outre, ce document, très-digne d'étude par son antiquité et par les vicissitudes singulières qu'il a éprouvées, prend en ce moment une importance nouvelle et une actualité toute particulière. Quelques personnes s'en servent au sein de nos églises pour tenter d'y faire prévaloir un demi-catholicisme ; il ne faut donc pas que personne soit pris par surprise ; il faut que chacun sache ce qu'est le *Credo*.

Je commencerai par vous le relire, en vous priant seulement de vous demander à vous-mêmes, à mesure que vous l'entendrez, si vous êtes bien certains de savoir ce que signifie en réalité chacune des affirmations dont il se compose, et de croire, pour votre propre compte, tout ce qui s'y trouve consigné :

Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre, et en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit, et qui est né de la vierge Marie. Il a souffert sous Ponce Pilate ; il a été crucifié ; il est mort ; il a été enseveli ; il est descendu aux enfers ; le troisième jour, il est ressuscité des morts ; il est monté au Ciel ; il s'est assis à

la droite de Dieu, le Père tout-puissant; il viendra de là pour juger les vivants et les morts. Je crois au Saint-Esprit. Je crois la sainte Église catholique (*ou* universelle), la communion des saints, la rémission des péchés, la résurrection de la chair et la vie éternelle.

Vous avez pu remarquer tout d'abord que je donne au document vénérable que vous venez d'entendre le nom qu'il porte vulgairement dans l'Église catholique, le titre latin de *Credo* et que j'évite avec soin de lui attribuer le nom français de *Symbole des Apôtres*. C'est que ce dernier titre est reconnu faux par tous les protestants sans distinction, et même par les savants catholiques les plus instruits (1). Tous les apôtres étaient morts depuis un siècle et demi, au moins, avant qu'eût commencé la formation du symbole qui porte leur nom. Il n'est donc pas permis de donner à ce document un titre mensonger et de continuer à accréditer une erreur grave. Elle a été ré-

(1) Tels furent en France le Père *Noël Alexandre*, dominicain, mort en 1724 (§ 1er, vol. Ier, p. 490), *Tillemont* (*Mém. pour l'hist. ecclés. des six premiers siècles*, t. Ier, 3e part., p. 1175 et 1176), *Ellies du Pin* (*Biblioth. ecclés.*, vol. I, p. 25). *Des Odoards Fantin* (*Dictionnaire du gouvernement*, *des lois et de l'Église*, t. VI, p. 164) et le Père *Le Brun* (*Explication de la messe*, t. III, p. 162 et suiv.), reconnaissent que certains articles ont été ajoutés au symbole pour combattre telle ou telle hérésie.

Maxime de Turin, étonné de trouver dans un document qu'il croyait émané des apôtres la réfutation d'hérésies qui de leur temps n'existaient pas encore, s'expliquait le fait en supposant que les apôtres avaient prophétiquement prévu et condamné des erreurs encore à naître.

Beaucoup d'autres se sont occupés du *Credo* sans dire qu'il vienne des apôtres; il suffira de citer saint Cyrille, évêque de Jérusalem, saint Encher, évêque de Lyon et enfin saint Thomas d'Aquin. (Nicolas, p. 37, 158.)

Bossuet (dans son *Catéchisme de Meaux*) pose la question : Pourquoi attribuez-vous le symbole aux apôtres? et répond : Parce qu'il lui est attribué par la commune tradition de toutes les Églises chrétiennes. — C'est esquiver la question et attester un fait manifestement faux.

futée avant la réformation, dès les premières heures de la renaissance des lettres, par Laurent Valla et par Érasme, catholiques tous deux (1).

Il est généralement admis et reconnu que le symbole dit des apôtres n'est pas authentique, et tous les réformateurs ont accepté ce fait comme certain.

Nous constaterons, dans la suite de cette étude, que ce n'est pas en une fois, mais graduellement que le *Credo* a été composé; nous le verrons apparaître très-court et incomplet encore, vers l'an 250 après J. C. C'est seulement cent ans après que nous l'entendrons désigner pour la première fois, par saint Ambroise, évêque de Milan, sous ce nom inexact qu'on lui donne trop souvent encore (2); nous assisterons ensuite à ses diverses fluctuations. On y ajouta beaucoup d'articles pendant les siècles qui suivirent; puis on en retrancha quelques-uns qui n'y ont pas reparu. Enfin, vers 550, on le compléta par deux additions dernières et très-malheureusement inspirées: *La descente de J. C. aux enfers et la communion des saints.*

Mais avant même d'être ainsi terminé, le prétendu symbole des apôtres était repoussé par la moitié du monde chrétien, par l'Église entière d'Orient, qui, devenue l'Église grecque ou gréco-russe, ne l'a jamais repris et n'en fait aujourd'hui même aucun usage quelconque. Vous serez étonnés de voir par quels étranges moyens certaines Églises d'Occident furent contraintes à le recevoir, et la curieuse répugnance qu'il inspira en particulier dans notre propre patrie aux Églises frankes. Toute opposition fut enfin vaincue dans le monde latin, et ce document devint une loi, partout où le catholicisme prévalut.

Nous entendrons les réformateurs, tout en le déclarant postérieur de beaucoup aux apôtres, le garder, par des motifs

(1) Laurent Valla, né à Rome en 1415, y mourut en 1457. Ses œuvres ont paru à Bâle en 1540 et à Venise en 1592.

Quant à Érasme, on peut consulter son *Explicatio in Symbolum apostolorum et decalogum.*

(2) Il l'appelle « une clef pour ouvrir à la lumière du Christ les ténèbres du diable ».

bien connus et avouables ; ce fut d'abord, parce qu'il ne leur était nullement suspect, puisqu'il ne paraissait en rien contraire à leurs dogmes essentiels; or c'est un principe naturel, en toute réforme, de ne rien rejeter de ce qu'on peut garder avec sincérité. Ce fut ensuite parce que le *Credo* leur était très-commode à retourner contre l'Église romaine qui le déclarait obligatoire et apostolique ; en effet, il n'y est pas dit un mot, ni du culte de Marie, des reliques et des images, ni, chose plus grave, de la présence réelle, ni même de la papauté, et cela simplement parce que ces diverses erreurs, ces nouveautés, n'étaient pas adoptées encore dans la chrétienté, de l'an 250 à l'an 550, quand le *Credo* se forma peu à peu. Enfin, les réformateurs n'adhérèrent à cette règle de foi qu'en conservant à son égard, autant et plus qu'ailleurs, la plus entière liberté d'interprétation. Ils substituèrent ouvertement, hautement, au sens catholique de toutes les affirmations qui leur parurent contraires à la vérité, un autre sens qu'ils appelèrent *biblique* ou *spirituel*.

Ainsi, nous reconnaîtrons que le symbole attribue à l'Église le droit de pardonner les péchés ; les réformateurs expliquèrent arbitrairement cet article en attribuant ce droit à Dieu seul et à Jésus-Christ. La descente aux enfers reçut de Calvin une signification toute de fantaisie ; il en fut ainsi pour bien d'autres dogmes.

Dans l'Église protestante, le *Credo* n'a été maintenu qu'*en tant qu'il était conforme à l'Écriture*, et chacun en mit sans scrupule, comme il put, les divers articles en conformité avec les livres saints. La liberté protestante d'interprétation est demeurée entière à cet égard. Cela était indispensable du moment que l'on conservait le symbole. Il y avait, il y a dans le *Credo*, pris à la lettre, de quoi rendre toute réforme impossible. Jamais en aucun temps, aucun protestant, ni un seul des réformateurs, ni un de nos pasteurs, ni un de nos laïques n'a pris le symbole dans son sens historique, primitif et tout catholique. Ils usent tous, les orthodoxes comme les libéraux, de cette liberté. Ils en useront tous, même s'ils l'ignorent, même malgré eux, tant que ce symbole sera en usage dans leurs Églises : et puisque les orthodoxes l'interprètent selon leurs

besoins, dans quatre ou cinq articles, fût-ce même en un seul, leurs frères libéraux ont le même droit pour quatre, cinq, dix articles, pour tous, si cela leur paraît nécessaire. Exclure, comme on a imaginé de le tenter, exclure ceux qui interprètent à leur manière telle ou telle partie de cet antique document, ce serait ou exclure tout le monde ou avoir deux poids et deux mesures; ce serait de l'arbitraire pur, sans raison d'être, sans prétexte plausible; ce serait tout à la fois du despotisme et de l'anarchie.

Je n'examine pas encore si les interprétations de nos pères ou les nôtres sont ou ne sont pas fondées, si les réformateurs ont eu tort ou non d'agir comme ils l'ont fait. J'en dirai toute ma pensée; mais, pour le moment, j'affirme uniquement que l'interprétation la plus libre du symbole est et a été de tout temps admise et pratiquée dans notre Église. Ce droit, rien ne nous l'ôtera et il se résume en ce mot: le symbole a toute l'autorité de la vérité, si ce qu'il dit est vrai; mais il n'en a absolument aucune, s'il enseigne quoi que ce soit de contraire à la vérité.

Qu'enseigne-t-il donc? C'est ce que je vous propose de rechercher.

Je ne viens faire devant vous ni l'apologie du *Credo*, comme devrait la faire un prêtre catholique, tenu d'approuver tout ce que l'Église a approuvé, ni une réfutation du *Credo*, comme s'il n'était qu'un ramas d'erreurs ou d'absurdités. Je ne viens pas faire non plus ce qui a été fait trop souvent, une interprétation arbitraire de chaque article, cherchant et trouvant tant bien que mal à chacun un sens acceptable et plausible. Je vous dirai les faits; je vous raconterai par qui, comment, pourquoi telle ou telle déclaration a été introduite dans le symbole. Ce sera à vous de juger. Sans perdre le temps en considérations générales et vagues, au sujet de ce document, nous étudierons son origine, sa formation, sa propagation, les différentes significations qu'on lui a données.

J'aurai à évoquer devant vous des temps bien différents des nôtres, des systèmes oubliés, des sectes disparues, des personnages peu connus; je vous demanderai peut-être parfois quelque effort d'attention, d'intelligence ou d'im-

partialité; mais nous aurons l'avantage de marcher pas à pas dans le réel, le vrai, l'historique, de ne croire que les faits et les preuves, de juger en parfaite connaissance de cause et comme doivent le faire de sérieux protestants.

II. — Pour aujourd'hui, je me contente d'achever de vous montrer que cette étude ne peut être, ne sera pas une œuvre de démolition, mais bien plutôt d'édification et de restauration. J'espère vous le faire toucher au doigt par un argument qui semble au premier abord aboutir à un résultat contraire, en vous montrant que le *Credo*, non-seulement ne fait pas loi pour vous, mais qu'il n'est pas même un résumé exact, convenable, suffisant du christianisme.

Sans aucun doute, il y aurait des retranchements à opérer dans ce symbole, si on voulait le rendre entièrement et purement vrai, et je n'en veux citer pour le moment qu'un seul exemple. Pas un seul protestant n'a jamais cru à la *descente de J. C. aux enfers*, dans le sens qu'avait ce dogme vers 550, quand il fut inséré au symbole; à cet égard il n'y a aucune différence entre orthodoxes et libéraux. Si le symbole fait autorité, tous les protestants sont hérétiques et hétérodoxes sur ce point, et un nombre immense de catholiques le sont aussi.

Mais quand on aurait émondé le symbole, en éloignant telle ou telle addition malencontreuse; quand on en aurait retranché tout ce qui peut soulever la moindre objection de la part du moins orthodoxe des croyants, pensez-vous qu'il nous contenterait? Pensez-vous que nous pourrions y voir un résumé du christianisme? Non; les lacunes étonnantes, immenses dont il abonde, nous révolteraient contre quiconque voudrait nous l'imposer comme l'abrégé de notre religion.

Je défie ceux qui le vantent et en veulent faire un instrument pour exclure leurs frères, de s'y renfermer, dans leur enseignement chrétien : il n'est pour eux qu'un cadre à demi vide où ils introduisent du dehors ce qu'ils ont de plus essentiel à dire. Je déclare qu'on peut croire mot à mot tout ce qu'il renferme sans avoir même l'idée de ce qu'est au fond et en réalité le christianisme.

Je crois en Dieu le Père tout-puissant. — Ce langage bibli-

que a de l'ampleur et de la majesté, mais peut-on s'arrêter là? N'y a-t-il rien de plus, rien d'essentiel à dire encore? Si c'est tout, que cela est sec et froid! Il ne me suffit pas que Dieu soit, comme le Jupiter antique, père de tous; je demande qu'on m'enseigne le Dieu de Jésus-Christ qui est *son père et notre père*, *son Dieu et notre Dieu*, le Dieu *esprit* qui *veut qu'on l'adore en esprit et en vérité*, le Dieu que saint Jean a défini d'un mot sublime : *Dieu est amour;* le Dieu Providence qui veille sur ses enfants et les appelle au bien et au vrai, qui les attire à lui, le Dieu de miséricorde qui pardonne et qui sauve.

Dire Dieu créateur et père de toutes choses, éternel et tout-puissant, c'est dire précisément ce qu'eût dit un prophète hébreu, un pieux Israélite; ce langage n'est pas spécial au christianisme, il est juif. Et encore l'idée de la sainteté, l'élément moral le plus élevé, ne faisait pas défaut à la notion de Dieu dans le judaïsme. Le Dieu de Moïse disait par la bouche du législateur à tout son peuple : *Soyez saints, parce que je suis saint* (Lévitique, 19,2). Les Juifs donnaient dans leur culte une grande place à la prière à côté des cérémonies et des sacrifices; ils auraient parlé ici du Dieu qui exauce, dont l'oreille est attentive aux supplications de son peuple, et dont les entrailles s'émeuvent de pitié pour les siens. Le christianisme, en abolissant les sacrifices, a élargi le domaine déjà si vaste de la prière, et cependant, le *Credo* n'en dit pas même ce qu'en aurait dit la piété israélite. Voilà un prétendu résumé de la religion de Jésus où la prière est oubliée.

Un musulman, tout fataliste qu'il est, m'édifie encore plus en appelant Allah *clément et miséricordieux*, que l'Église universelle en enregistrant sèchement ces déclarations sans âme et sans charité. Je ne sais pas seulement si le Dieu du *Credo* m'aime et s'il m'est permis de l'aimer! Il n'est mon père que parce qu'il est le créateur de tout ce qui existe, et je suis son enfant au même titre que la brute et le végétal.

Je crois en Jésus-Christ.... — Ici au moins va-t-on m'apprendre que Jésus appelait la religion créée par lui de ce nom trop négligé : *le règne de Dieu?* Qu'il a vécu et qu'il est mort pour fonder le royaume de Dieu dans les consciences et les

cœurs ? Daignera-t-on m'enseigner enfin qu'aimer Dieu et aimer les hommes, c'est selon lui le *sommaire de la loi*, la *seule chose nécessaire*, le véritable et unique symbole de ses apôtres et de lui-même ? Développera-t-on sous mes yeux sa morale sublime et son sublime exemple ? Me rappellera-t-on au moins son caractère, sa sainteté, son intrépidité contre les hypocrites et les dominateurs des âmes, son infinie compassion pour les petits, les enfants, les malades, les méprisés, pour des hommes déclassés mais repentants, pour les femmes déchues que régénérait sa parole ? Mentionnera-t-on seulement la *bonne nouvelle*, l'Évangile qu'il apportait au monde, le pardon gratuit, non acheté par des expiations ou des offrandes, le pardon que reçoit de son père le *fils prodigue?* — Nullement ; de tout cela pas une phrase, pas un mot, pas une lettre ; à tout cela, pas une allusion, même éloignée ; et cependant tout cela c'est le christianisme lui-même, dans son essence, dans son esprit, dans sa vie, dans son but, dans son éternelle vérité. L'idée du salut, les noms même de Sauveur, de Rédempteur, de Libérateur, font défaut et rien ne les remplace.

Et au lieu de tout cela, au lieu de la charité et de la sainteté, au lieu du pardon, au lieu de tout ce qui sauve, que nous donne-t-on ? Une pauvre et pâle table des matières des récits du Nouveau Testament, un squelette sans forme et sans vie, un catalogue aussi minutieux que matériel. Pour le rendre complet, on y fait figurer par exemple le nom et le prénom d'un misérable chevalier romain, pour avoir eu la lâcheté, insignifiante dans sa carrière cruelle, de crucifier un Juif innocent par peur de se faire tort auprès de la cour et de l'empereur (1). Pour être plus que complet, on intercale dans le

(1) Le bon sens populaire a protesté dès longtemps contre ce singulier abus. Dans le même sentiment avec lequel la Fontaine a écrit dans une de ses fables les plus célèbres, ce mot devenu proverbe :

. . . On ne s'attendait guère
A voir paraître ULYSSE en cette affaire,

on a dit en Allemagne : *Wie kommt Pilatus in's Credo? Que vient faire Pilate dans le Credo?* ou mieux encore, à propos d'un nom propre in-

récit la pitoyable légende de la descente du Sauveur aux enfers, c'est-à-dire dans ce qu'on appelle *les limbes des pères;* et l'on ne s'aperçoit pas qu'à cette histoire, la plus belle de toutes, ainsi racontée, il manque l'essentiel, il manque tout l'Évangile, il manque toute l'âme de Jésus.

Quant au saint-esprit, il est nommé dans le *Credo*, mais sans un mot de plus. Du IIIe au VIe siècle, on ne songeait nullement à l'esprit; ne sachant qu'en faire, on ne vit en lui qu'une sorte de troisième dieu, inférieur et à peu près inutile. Ce point, sur lequel j'aurai à revenir, nous montre toute la profondeur de la décadence où l'Église était arrivée. Pour Jésus, l'esprit c'est Dieu, c'est toute sa religion! Il a tout dit quand il a promis à ses apôtres l'esprit de sainteté, l'esprit de Dieu. Pour les auteurs du *Credo*, au contraire, l'esprit n'est guère qu'un nom divin consacré par l'usage; un titre qui serait périmé si l'étiquette n'interdisait de l'omettre, mais dont il suffit d'avoir fait mention. Oserai-je le dire? Absorbé, confondu avec tout le reste des dogmes, le saint-esprit n'est nommé là que pour mémoire, par obéissance à un antique usage, à peu près comme sur les monnaies de Louis XVIII et de Charles X, la Navarre, qui n'était plus qu'un nom, se trouvait encore mentionnée après la France.

Quant à l'Église enfin, les articles qui la concernent dans le symbole sont en général peu compris, et les protestants les répètent sans se douter de ce que signifiaient originairement les mots qui passent par leur bouche. Je vous en dirai la véridique histoire, le sens non pas arbitraire et trouvé après coup, mais primitif et réel. Il me suffit aujourd'hui d'annoncer que ces paroles: « la rémission des péchés, la communion des saints, la résurrection de la chair et la vie éternelle » étaient destinées à

voqué hors de propos: *Er ist dazu gekommen wie Pilatus in's Credo. Il arrive là comme Pilate dans le Credo.*

Le même proverbe paraît avoir existé en français, mais peut-être avec ce sens différent: *On ne parle d'un tel qu'à sa honte, comme de Pilate dans le Credo.*

Voyez George Kastner: *Parémiologie musicale de la langue française*, p. 199.

rendre l'Église catholique arbitre, juge et maîtresse absolue du sort éternel des âmes.

Après de pareilles révélations, que pensez-vous de cette misérable défaite à laquelle sont forcés de recourir ceux qui veulent donner parmi nous au *Credo* force de loi ; le Symbole des Apôtres, disent-ils, est le minimum de ce qu'il faut croire dans notre Église ?

Rien n'est si contraire à la vérité. Un minimum ! On peut être chrétien, protestant, membre de l'Église réformée de France sans croire ni que Jésus-Christ est descendu aux enfers où il n'est jamais allé et qui n'existent pas ; ni que la même chair dont nos os sont revêtus ressuscitera, ou même sans se rappeler qu'il y avait en Judée, quand Jésus fut crucifié, un procurateur romain qui s'appelait Pontius et qui était surnommé Pilatus.

Un minimum ! On peut être protestant sans croire que l'Église romaine ou tout autre dispose de la rémission de nos péchés et de notre vie dans l'éternité entière.

Un minimum ! Si le *Credo* est un minimum de votre christianisme, quel est donc ce christianisme, où manquent tout l'amour de Dieu pour ses enfants, tout l'amour que ses enfants lui doivent, tout l'amour qu'ils se doivent entre eux ? Quel est ce christianisme sans la parole de Christ, sans son exemple, sans sa morale, sans devoirs et sans droits, sans repentance, sans conversion, sans régénération, sans vie nouvelle ? Je ne puis m'empêcher de demander aux orthodoxes qui parlent ainsi : Qu'avez-vous fait de votre orthodoxie, si c'est là tout ce qui en reste de plus essentiel ?

Ah ! je ne suis pas orthodoxe, j'aime peu la dogmatique du lendemain de la Réforme ; mais au moins elle avait sa grandeur. Elle était sombre et dure, mais profondément sérieuse, ample et imposante. Votre minimum ne lui ressemble en rien. C'est le christianisme, c'est l'Évangile, c'est l'orthodoxie même, comme un squelette mutilé serait le minimum de l'homme vivant, comme un amas de cendres refroidies serait le minimum d'une ville incendiée et jadis prospère, comme une inscription à demi effacée, dont le sens est oublié, serait le minimum d'une littérature et d'une civilisation disparues. Mais si rien

n'a disparu, s'il s'agit, non d'une religion éteinte et ignorée, mais du christianisme rayonnant d'une jeunesse éternelle et possédant toute la plénitude de la vie, avons nous besoin qu'on nous impose aujourd'hui, sous prétexte de minimum, je ne sais quelle interprétation arbitraire de ce résidu des querelles religieuses du IVe, du Ve et du VIe siècle ?

Croyez-moi ; ce sont les naufragés qui s'attachent avec l'énergie du désespoir à quelques débris informes, à quelque planche flottante et à demi submergée. Ceux qui voguent en sûreté et avec rapidité vers le port de l'avenir n'ont pas besoin de confier leur fortune aux épaves du passé. Le souffle de Dieu est dans leurs voiles ; ils n'ont que faire, pour leur salut, des débris qu'ont laissés sur les flots les naufragés de tous les temps.

Ce langage vous blesse-t-il ? Est-ce à dire que je méprise les documents du passé, les leçons de l'histoire, et que pour moi le *Credo* du VIe siècle ait perdu toute espèce d'intérêt et ne renferme plus rien de vrai, d'instructif, d'édifiant ? Vous serez témoins du contraire. Mais si l'on voulait nous imposer, parce qu'elle est ancienne, une forme imparfaite, je répéterais ce qu'écrivait il y a douze siècles un moine à un pape, tous deux canonisés, saint Colomban à saint Grégoire le Grand : « Si vous dites que les choses affermies par une haute antiquité ne peuvent être changées, je réponds : il est certain que l'erreur est ancienne ; mais la vérité, par laquelle l'erreur est condamnée, est toujours plus ancienne qu'elle. »

A dire vrai, je ne m'étonne pas que saint Grégoire le Grand n'ait nullement profité de la leçon ; je m'étonnerais plutôt qu'un moine du VIIe siècle la lui ait donnée ; mais ce qui me surprend plus encore, c'est qu'il soit si nécessaire de la redire à des modernes, à des Français, hélas ! même à des protestants, trois cent cinquante ans après Luther.

DEUXIÈME CONFÉRENCE.

ORIGINE DU CREDO. — LA SAINTE ÉGLISE.

« Le sommaire et la substance de toute notre foi sont contenus dans les paroles du baptême et sont fondés sur cette déclaration de l'Écriture : Allez et baptisez toutes les nations au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

(Saint Athanase.)

Récapitulation. — Le Credo, négation des hérésies. — Les mots orthodoxie et hérésie. — Fiction de l'infaillibilité de l'Église. — Trois religions en présence aux premiers siècles. — Conditions du baptême. — Formule du baptême : le Père, le Fils et le saint-esprit. — L'unité vint d'Afrique. — Discipline ecclésiastique imitée des synagogues et des mystères païens. — *Hors de l'Église point de salut.* — *Credo quia ineptum.* — Rigueur dogmatique, relâchement religieux et moral. — Les Judéo-chrétiens exclus. — Cathédrales fortifiées. — Lactance et Arnauld.

Dans notre premier entretien, le jour même où l'on célébrait, en nos Églises diverses, le trois cent cinquante-cinquième anniversaire de la réformation, je vous exhortais à poursuivre cette réforme sublime dont nous venions de rappeler l'origine. Je ne l'aurais pas fait si cette œuvre avait été, comme le prétendent certains adversaires intéressés à la calomnier, une œuvre de renversement et de démolition; elle fut au contraire et essentiellement édification, accroissement de foi et de vie religieuse, large développement de la ferveur chrétienne et de la piété. C'est dans ce même esprit que je vous ai appelés à continuer la glorieuse tâche commencée par nos pères. Refroidir, dessécher, appauvrir l'âme, la déshériter des convictions qui sont sa force et des espérances qui font sa joie, serait une

entreprise cruelle et mensongère qui nous ferait horreur. Ouvrir les consciences à l'action sanctifiante de la vérité, éveiller en elles les plus hautes, les plus glorieuses aspirations, y allumer la soif sacrée de tous les progrès, y faire naître le besoin de la perfection, les pousser vers Dieu, les jeter dans ses bras, les unir à lui, voilà ce que nous voulons.

Mais ce n'est pas avec des fictions et des entraves, nous en sommes absolument certain, qu'on atteindra ce but souverainement élevé. Il faut que le sentiment chrétien, pour être fervent et fécond, soit libre, spontané, sérieux, dégagé de tous liens inutiles, des conventions chimériques, des fraudes prétendues pieuses; il a besoin de marcher sur le terrain inébranlable de la vérité, et d'y marcher librement.

Or, de nos jours, on a tenté successivement, parmi nous, divers moyens d'enchaîner la piété, d'entraver le libre développement de la foi; et le plus récent consiste à faire du *Credo* une arme de guerre, un instrument d'exclusion. Le lire ne suffit plus; on prétend imposer à l'Église une interprétation orthodoxe de ce document, lui attribuer une autorité et une exactitude qu'il n'a point; on veut obliger ceux mêmes qui continuent de le lire à déclarer qu'ils lui reconnaissent une valeur officielle qui ne lui appartient nullement. C'est pourquoi j'ai cru vous être utile en vous proposant d'examiner de près ce document vieux de treize siècles et très-digne d'étude. Je vous ai prévenus que je n'en ferai ni l'éloge perpétuel, comme un prêtre catholique serait tenu de le faire, ni une réfutation perpétuelle, comme s'il ne contenait rien de bon, et enfin que je ne vous en donnerais pas une explication arbitraire, cherchant pour chacune des affirmations dont il se compose un sens plus ou moins acceptable. C'est loyalement, c'est d'après les faits que je me propose de vous dire pourquoi, comment, à quelle époque, et autant que possible par quelles personnes, telle ou telle doctrine a été insérée successivement dans le *Credo*, depuis le IIIe siècle jusqu'au VIe. Nous avons déjà annoncé en effet qu'il s'est constitué peu à peu, qu'il a commencé à se former longtemps (cent cinquante ans au moins) après la mort du dernier des apôtres, et qu'il n'a jamais été admis par toutes les Églises, comme on l'a dit si souvent.

A première vue, ce qui nous a surpris, c'est de trouver dans le *Credo* d'énormes lacunes ; il n'y est fait aucune espèce de mention, même fugitive et abrégée, du vrai sommaire de la loi chrétienne, l'amour de Dieu et des hommes. Dieu n'y est pas appelé *Notre* Père ; la Providence, la prière, n'y ont point de place ; Jésus n'y est pas appelé Sauveur ; l'idée de salut, celle du pardon divin, la sainteté du Christ, sa compassion pour les malheureux, sa résistance aux hypocrites et aux oppresseurs, sa morale, son exemple, y sont passés sous silence. Le saint-esprit n'y est que nommé, et la conversion, la régénération, la vie nouvelle, sont omises, tandis que la part de l'Église, comme nous ne le verrons que trop, y est énormément prépondérante. Les doctrines les plus chères aux diverses orthodoxies y manquent ; pour les protestants : l'inspiration divine des Écritures, le péché originel et la grâce, l'expiation par le sang du Christ, les peines éternelles ; et de plus, pour les catholiques, la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, le culte de Marie, celui des reliques, des images, et enfin la papauté elle-même. Ces faits, si étranges en apparence, s'expliquent aisément ; des dogmes vrais ou faux que nous venons d'énumérer, la plupart n'existaient pas encore ; d'autres étaient connus, mais n'occupaient pas l'attention publique,

Le *Credo*, où l'on a voulu voir beaucoup plus tard un résumé du christianisme, fut dans l'origine tout autre chose : la négation officielle des hérésies que l'Église catholique condamna depuis l'an 250 jusqu'à 550. Tout dogme qui à cette époque n'était point discuté ne fut pas même mentionné dans le *Credo ;* on ne sentit pas le besoin d'affirmer ce que nul ne contestait. Les doctrines du temps occupent dans le *Credo* une place mesurée non pas sur leur importance, sur leur puissance d'édification ou de moralisation, mais proportionnée uniquement au nombre, à la durée, à la complication des controverses dont elles furent l'objet pendant les trois siècles où le *Credo* se forma. Aussi ce monument a-t-il reçu et gardé l'empreinte très-profonde des débats, des querelles, des passions de cette époque reculée, du temps et des contrées même où ces débats eurent lieu. Il suffit de cette seule circonstance pour que le *Credo* ne puisse que très-imparfaitement exprimer ou résumer

la foi et la vie chrétienne en des époques très-différentes de celle-là, comme la nôtre, par exemple.

Aussi est-il indispensable pour la suite de cette étude, que nous nous entendions d'abord sur le sens des mots qui reviendront à chaque instant sur nos lèvres, comme par exemple les mots d'hérésie ou d'orthodoxie, et que nous échappions une fois pour toutes à un piége où tombent la plupart de ceux qui veulent lire l'histoire de l'Église. Telle qu'on l'a écrite le plus souvent, surtout en France, cette histoire est une fiction perpétuelle, une longue série de malentendus volontaires, un grand mensonge, parce qu'on y part sans cesse de ces deux principes radicalement faux : d'abord que l'Église est toujours demeurée la même et n'a jamais varié; puis, qu'elle a toujours eu raison en toutes choses, et que les doctrines condamnées par elle comme hérétiques étaient nécessairement fausses et dangereuses. On attribue gratuitement à l'Église une infaillibilité, une fidélité à elle-même et à la vérité qu'elle n'a jamais eues; on représente toute croyance qu'elle a désapprouvée comme un amas de chimères, surgissant au hasard, de côté et d'autre, sans cause légitime et avouable. On ne leur attribue le plus souvent d'autre origine que les passions, les caprices, l'insolent orgueil, l'esprit de révolte, la mauvaise volonté ou la mauvaise foi de ceux qui en furent les organes, et souvent, hélas! les martyrs aussi humbles qu'intrépides. Pour moi, je déclare une fois pour toutes que je prends le mot hérésie en ce sens : une doctrine repoussée par l'Église catholique à tort ou à raison, et j'ajoute qu'il est des dogmes qu'elle a condamnés un jour comme hérétiques, et qu'elle-même a enseignés comme orthodoxes en d'autres temps. — Le mot d'orthodoxie aujourd'hui n'a point de sens; il signifiait d'abord *droite croyance*, et chacun se l'attribuait à son gré. Ce qu'on nomme aujourd'hui l'orthodoxie est un débris incohérent de ce qu'on croit pouvoir conserver encore des fictions officielles, des vérités de convention, des décisions abusives, oppressives du passé. Aussi n'y a-t-il qu'une orthodoxie au monde qui soit, non pas fondée et légitime, mais logique; c'est le catholicisme, et le catholicisme ultramontain, celui qui a coûté et qui coûte encore au monde et à notre patrie tant de douleurs, tant de richesses, tant de libertés. Ortho-

doxe ne signifie donc pas *vrai ;* il signifie *officiel ;* c'est-à-dire ce qu'un pouvoir quelconque a cru vrai ou a voulu qu'on crût vrai. Je me fais gloire d'être hérétique, de parler à des hérétiques et je vous rappelle qu'hérésie signifie *choix*. Une hérésie, c'est une doctrine librement choisie par ceux qui la croient vraie. Bénissons Dieu qui nous a appris par la bouche de Jésus lui-même, de saint Paul, des Apôtres, des Réformateurs à choisir sans peur ce que nous croyons bon et vrai, à *nous y tenir fermement* et à *nous abstenir de tout ce qui est mauvais* et faux, qui que ce soit qui prétende audacieusement nous l'imposer !

Laissons tomber à nos côtés les mensonges officiels, et entrons dans le réel de l'histoire.

I. — Il y avait, après Jésus-Christ, trois grandes religions en présence dans le monde. C'était d'abord le vieux paganisme, culte antique, national, impérial, varié de mille manières, ayant mêlé les uns avec les autres à cette époque tous ses rites, toutes ses fables et toutes ses philosophies, depuis le vague panthéisme de l'Inde, ou la croyance persane aux deux dieux du bien et du mal et à leurs anges bons et méchants, jusqu'aux mythologies barbares ou riantes de l'Égypte, de la Phénicie, de la Grèce et de l'Italie. C'était ensuite le judaïsme, invincible dans sa foi en un Dieu unique, universel et saint, mais très-faible dans son étroit exclusivisme de race et de doctrine ; il devenait toujours plus évidemment contradictoire, à mesure que les peuples se connaissaient mieux et se mêlaient, qu'il y eût pour tous un seul Dieu, et pour ce Dieu de tous, un seul peuple privilégié. C'était enfin le christianisme naissant, déjà vainqueur, mais s'altérant déjà, se compliquant d'éléments étrangers et impurs à mesure qu'il étendait ses conquêtes, comme un grand fleuve, à mesure qu'il poursuit son cours et qu'il élargit son lit, y reçoit de côté et d'autre maints affluents, souvent moins purs que sa source première.

L'Église chrétienne, dans ses rapports avec les deux religions qu'elle remplaça dans les croyances de la multitude, résista souvent, et souvent céda. Elle ne fut infaillible ni dans ses résistances ni dans ses concessions nombreuses. Ce qu'elle ré-

prouva sous le nom d'hérésies, ce fut souvent quelque manifestation funeste de l'esprit juif ou païen, ou encore de l'un et l'autre réunis; mais quelquefois ce fut la véritable doctrine chrétienne; nous verrons, par exemple, que, sur un point grave, la résurrection de la chair, elle condamna hautement l'enseignement de saint Paul et inséra dans le *Credo* l'opinion contraire, celle des juifs et des païens.

On se tromperait si l'on se représentait les relations du christianisme avec les deux cultes rivaux et vaincus, comme différant peu de celles que peut entretenir aujourd'hui telle ou telle religion avec les autres. Ces juifs, et surtout ces païens que l'on combattait, entraient en très-grand nombre dans l'Église. Or, il est nécessaire de remarquer une différence essentielle entre la façon dont l'Église s'est recrutée depuis lors et sa manière de s'accroître à cette époque. Aujourd'hui on naît dans l'Église, qui aussitôt accueille l'enfant dans son sein et le marque comme sien par le sceau du baptême. Mais alors le baptême était donné à peu près toujours à des adultes qui, pour le recevoir, sortaient des rangs, soit du judaïsme, soit du paganisme.

Qu'exigeait-on de ces prosélytes ? A quelles conditions leur donnait-on le baptême et le droit d'entrée dans l'Église ? Voilà ce qu'il est essentiel de savoir et ce qui seul peut nous faire comprendre la véritable origine du *Credo*.

Sur ce point important l'Église a varié. Au temps de Jésus et des Apôtres, pour obtenir le baptême, il suffisait de le demander; c'était un acte d'adhésion qui prouvait que l'on connaissait et embrassait la nouvelle religion; l'instruction complémentaire avait lieu le plus souvent après ce rite solennel d'investiture. Il n'existait alors pour le baptême aucune formule quelconque. On baptisait le plus souvent au nom de Jésus-Christ. Nous voyons seulement que les Juifs déclaraient, en se faisant baptiser, qu'ils croyaient que Jésus était le Messie ou le Fils de Dieu; et que les païens en outre se prononçaient pour la foi en un seul Dieu; mais ces simples déclarations n'avaient encore rien d'officiel, de réglé; elles pouvaient être exprimées de diverses manières et même sous-entendues; peu importait.

Le jour de la première Pentecôte chrétienne, ce jour où une foule de Juifs et de Galiléens, réunis à Jérusalem pour la fête, se déclarèrent disciples de Jésus et formèrent le noyau de l'Église, quand ils crièrent aux apôtres : *Hommes frères, que devons-nous faire?* Pierre leur répondit sans exiger d'eux aucun *Credo*, sans leur imposer aucune formule; et certes c'était le moment ou jamais. De même, le baptême de l'officier de Candace, du centurion Corneille, du geôlier de Philippes, sont racontés dans les saints livres, sans qu'on y trouve aucune trace d'un formulaire ou d'un *Credo* officiel (1).

Il existe même dans l'épître aux Hébreux (2) un passage curieux où l'auteur sacré donne à connaître ce qui, selon lui, constitue *les premiers éléments des paroles de Dieu, le fondement* de la *doctrine du Christ* ; il énumère six points, groupés deux à deux, qui seraient bien loin de paraître aujourd'hui au moins exigeant des orthodoxes les points fondamentaux, l'essentiel de la religion. Les voici textuellement : ce sont d'abord la *conversion* (ou *renoncement aux œuvres sans vie*) et *la foi en Dieu ;* ensuite *les baptêmes d'enseignement* et *l'imposition des mains*, rite qui accompagnait alors le baptême et représentait la communication de l'esprit-saint; enfin la *résurrection des morts* et le *jugement éternel.* De Jésus-Christ, pas un mot, et il faut le remarquer : l'Épître aux Hébreux, que les orthodoxes croient être de saint Paul lui-même et qui est certainement d'un de ses adeptes, nous montre dans la portion de l'Église où régnaient les doctrines de saint Paul une piété aussi peu dogmatique, aussi peu orthodoxe que dans l'autre fraction où dominait un christianisme judaïsant. Nous voilà bien loin encore du *Credo.* Ce premier catalogue des dogmes et des rites chrétiens ne fut jamais considéré comme obligatoire ou déclaré suffisant, excepté, dans les temps modernes, par une secte américaine peu connue, dont les membres s'appellent les *Chrétiens des six articles.* Il faut convenir cependant que leur *Credo* écourté et bizarre est incontestablement le plus ancien et le moins orthodoxe de tous ceux qui existent; et pourtant

(1) *Act.*, II, 38 ; VIII, 37 ; X, 48 ; XVI, 31-34.
(2) *Hébr.*, V, 12 ; VI, 1 et 2.

il est le seul qui soit tiré tout entier et textuellement de l'Écriture sainte.

Après le Nouveau Testament, consultons les livres les plus anciens qui nous restent des premiers siècles chrétiens ; un écrit très-antique et orthodoxe, le *Pasteur* de Hermas n'exige que *la foi en un seul Dieu qui a créé le monde* (*Mand.*, I). Ceux qui portent le nom de saint Clément (*Recog.*, II, 40,45, et *Homél.*, II, 12, XIII, 4) n'ont qu'un article de foi, la croyance en Dieu créateur et juge. Saint Justin, martyrisé en 167, n'a jamais connu ni formule quelconque ni catéchuménat.

Le fait est donc parfaitement démontré. A l'origine, on ne trouve aucune trace quelconque d'un *Credo*, même pour la réception des prosélytes païens ou juifs dans l'Église.

Cependant, on ne tarda pas à remarquer, dans les derniers versets de l'évangile selon saint Matthieu, cet ordre donné par Jésus à ses disciples : *Allez, et instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du saint-esprit* (1).

Peu à peu il parut naturel, convenable, religieux de citer cette parole en administrant le baptême, uniquement pour indiquer par là qu'en célébrant ce sacrement on obéissait à Jésus-Christ lui-même. De là il n'y avait pas loin à faire de cette même parole une formule habituelle, puis avec le temps, une formule obligatoire. Et c'est en effet ce qui s'établit par degrés.

Ici, je suis obligé de m'arrêter un instant pour vous prier de ne pas donner à cette formule, la première qui ait existé dans l'Église, un sens trinitaire qu'elle ne reçut que beaucoup plus tard.

En religion et en toutes choses, il est des mots qui ont reçu avec le temps une signification officielle toute différente de celle qu'ils ont eue par la suite. Ainsi le mot d'Empereur qui signifie aujourd'hui et depuis les douze Césars un souverain plus puissant, plus absolu qu'un roi, signifiait d'abord un général vainqueur, et n'était qu'un titre d'honneur purement militaire décerné par une armée à son général après une victoire. Plusieurs chefs militaires romains, comme le grand

(1) Matth., XXVIII, 19.

Pompée, ont reçu et porté le titre d'empereur, avant l'empire, ce qui ne veut pas dire qu'ils aient jamais régné. Il serait facile de citer une foule d'exemples analogues. Les noms des monnaies en fournissent de très-familiers : le mot écu a signifié d'abord le bouclier d'un guerrier, puis les signes distinctifs ou armoiries peintes sur ce bouclier, puis une monnaie portant l'empreinte des armoiries du souverain, puis une monnaie quelconque avec ou sans écusson, et aujourd'hui, dans la conversation, ce mot désigne une somme peu considérable qu'aucune des pièces de notre monnaie actuelle ne représente exactement. Les mots demeurent, mais les idées qu'ils expriment changent.

Quand on commença de baptiser généralement *au nom du Père*, *du Fils*, *du saint-esprit*, on ne connaissait pas encore dans l'Église ce qui a été appelé plus tard la Trinité. La Trinité est une idée indienne d'abord, puis égyptienne, que divers philosophes, Platon à Athènes, et plus tard à Alexandrie le Juif Philon et le païen Plotin contribuèrent à accréditer (1).

Ce fut vers la fin du IIe siècle après J. C. que Théophile d'Antioche et Tertullien l'introduisirent au sein du christianisme. Elle y rencontra une vive et longue opposition et n'y prévalut que beaucoup plus tard, après de longues luttes, des revirements multipliés dans l'opinion, des conciles œcuméniques, des décisions impériales, et lorsque les disciples d'Athanase l'eurent emporté définitivement sur ceux d'Arius. La croyance en la Trinité consiste essentiellement à admettre qu'il y a en Dieu trois personnes *absolument égales*, ce qu'on exprime par les mots de *consubstantielles* et *coéternelles*. Quiconque croit le Père supérieur au Fils, comme l'ont dit formellement tous les auteurs du Nouveau Testament, très-particulièrement saint Paul et saint Jean, mais surtout Jésus lui-même, n'est pas trinitaire.

(1) On trouve comme une imparfaite ébauche de la Trinité dans cette naïve énumération que fait Justin Martyr des objets du culte chrétien : « Le vrai Dieu, père de toutes les vertus et sans alliage de malice, son Fils qui a enseigné la vérité, l'esprit prophétique et les autres bons anges. » (*Apol.*, I, 6.)

Que signifiait donc dans les premiers siècles le baptême *au nom du Père, du Fils et du saint-esprit?* Rien n'est plus simple; c'est un de ces enseignements évangéliques clairs dans le principe, mais qu'on a compliqués et faussés à plaisir. Le nouveau chrétien se consacrait d'abord à Dieu; ensuite à Jésus; mais il ne devait pas s'en tenir là, car si l'on s'est réellement donné à Dieu et à Jésus-Christ, on doit être animé dès lors de l'esprit de Christ, de l'esprit de Dieu, de l'esprit chrétien, qui n'est pas une personne, mais l'empire que Dieu exerce sur notre conscience par le christianisme. Cette explication vous paraît-elle trop simple? Au lieu d'une énumération d'éléments égaux, il y a ici une sorte de syllogisme : la majeure c'est Dieu, la mineure c'est Jésus qui nous a fait connaître Dieu, et la conclusion c'est le règne de Dieu en nous, le règne de l'esprit. On peut dire également que le Père c'est la vérité en elle-même, la religion considérée dans l'absolu; le Fils, la religion passant de l'absolu dans l'histoire de l'humanité, la vérité enseignée, montrée, révélée aux hommes par Jésus; le saint-esprit, cette même religion appliquée à notre conduite et acceptée par notre conscience, agissant dans le cœur de chaque chrétien, la religion intérieure, la vérité reçue et obéie dans nos âmes. En trois mots : le christianisme absolu, le christianisme historique, le christianisme appliqué et personnel. Retranchez le Père, tout tombe; retranchez le Fils, tout demeure abstrait, trop théorique et trop froid; retranchez le saint-esprit, et vous aurez la triste religion, très-répandue, hélas! de ces gens qui, à ce qu'ils disent, croient en Dieu et en Jésus-Christ, mais ne sont pas meilleurs pour cela, et n'ont ni le cœur élargi ni la conscience épurée par leur foi. Ils savent, ils admettent qu'il y a un Dieu dans le ciel; ils ne nient rien de ce que l'Évangile enseigne sur Jésus-Christ; ils n'oublient qu'une chose : en profiter et se l'appliquer. — Non, ne retranchez rien; soyez de vrais chrétiens unis au Père, disciples fidèles du Fils, pénétrés de leur esprit.

Voilà dans sa simplicité primitive, dans son sens réel, la formule la plus ancienne qu'ait connue l'Église. Voilà le premier symbole, qu'on paraît avoir appelé d'assez bonne heure *apostolique* et qui garda ce nom même quand il ne le

mérita plus, quand il eût été peu à peu altéré et surchargé.
Quelle fut la première modification que subit ce symbole ? Ce fut une addition importante en elle-même, mais bien plus grave encore par la passion qu'on y apporta, par la révolution radicale, par l'usurpation qu'elle constata au sein du christianisme.

II. — C'est précisément parce que la formule de baptême se trouva généralement adoptée qu'on sentit le besoin d'y ajouter. Il est dans l'histoire des religions certaines époques où des esprits inquiets et dominateurs ne peuvent plus se contenter de ce que tous acceptent et éprouvent un étrange besoin d'exigence et de complication. Les hérétiques du IIIe siècle acceptaient en masse la formule du baptême; elle n'excluait donc personne et c'est ce qui la fit trouver insuffisante.

Or, à cette époque, les Églises et ceux qui les dirigeaient étaient animés d'un double désir : d'abord s'allier entre eux. Il n'y avait point encore d'unité extérieure ; ni pape, ni concile, ni confession de foi, ni symbole : les Églises diverses, entièrement indépendantes les unes des autres, aspiraient à s'unir comme des sœurs (*pro consanguinitate*, disait Tertullien). Mais en même temps on voulait rejeter hors du giron chrétien ceux qu'on jugeait ou trop relâchés ou trop sévères, ceux qu'on accusait de faire trop ou trop peu de concessions aux païens ou aux juifs. Chose digne de remarque ! Ce n'est pas de Rome que partait alors l'impulsion vers l'unité et l'exclusion. Rome était encore trop adonnée au vieux polythéisme, et le Sénat, les chevaliers, les familles patriciennes, y entretenaient l'esprit du culte antique. Une province qui, pendant bien des siècles, fut perdue pour la chrétienté et qui, de nos jours seulement, lui a été rendue, l'Algérie, l'Afrique proconsulaire dont la capitale était alors Carthage rebâtie et opulente, fut un foyer de vie religieuse et ecclésiastique. Là fleurirent de grands hommes, prêtres ou évêques, comme Tertullien, saint Cyprien, saint Augustin, remarquables par une éloquence et une hauteur d'âme rares, mais qui, plus ou moins, portaient l'empreinte du climat enflammé et du génie sombre, inflexible, plus qu'à demi barbare de l'Afrique romaine; ils alliaient les talents des-

potiques, adroitement organisateurs des Romains, à l'exaltation farouche et même cruelle des Africains (1). Très-peu sympathiques à la liberté des âmes, dominateurs sévères et redoutables, les Africains marchèrent depuis le IIIe siècle jusqu'au VIe, à la tête du mouvement de concentration et d'exclusivisme dans l'Église. Ils s'engagèrent dans cette voie plus vite, plus avant et d'un pas plus ferme qu'on ne le fit ailleurs. Voici quels furent les moyens d'envahir et d'exclure auxquels ils recoururent :

Deux institutions, empruntées l'une aux Juifs, l'autre aux païens, servirent de modèle à la *discipline* qui s'établit dans l'Église. Les synagogues, assemblées libres et spontanées des Juifs pieux, avaient cependant un caractère exclusif et légal comme tout ce qui était israélite. Leurs chefs exerçaient une autorité disciplinaire, parfois très-rude ; non-seulement ils chassaient de la synagogue tous ceux qui avaient démérité, et cette excommunication déshonorait ceux qui en étaient frappés; mais ils faisaient subir à certains délinquants une peine considérée comme moins grave, quoique à la fois corporelle et infamante, celle des verges ou de la fustigation. Jésus a prévenu plus d'une fois ceux qui croiraient en lui qu'ils encourraient cette double pénalité (2).

On trouva naturel que l'Église, ou assemblée chrétienne, n'exerçât pas sur ses membres une moins stricte discipline que la synagogue, ou assemblée juive, d'autant plus qu'elle en avait adopté et continué le culte et l'organisation.

D'autre part, c'est un fait bien connu que tout ce que le paganisme avait alors d'élevé, l'espérance de l'immortalité, la croyance à la responsabilité de l'homme ou au jugement futur, et même l'idée d'un Dieu suprême avait trouvé l'occasion de se manifester et de se développer avec sécurité dans les *mystères* ou cérémonies secrètes. Au temps dont nous parlons, régnait en Orient et en Occident une sorte de manie de sociétés secrètes. L'imitation des mystères païens était partout en vogue

(1) Voyez dans Tertullien (*De spectaculis*, c. XXX) la joie atroce qu'il se promet de la damnation des païens.

(2) Matth., X, 17; XXIII, 34. — Marc, XIII, 9. — Jean, XVI, 2.

parmi les philosophes. Ceux qu'on appelait néo-pythagoriciens avaient les leurs; il eût paru étrange que les chrétiens n'en eussent pas, et l'on oublia que le Maître avait dit et répété : « *Ce que je vous dis à l'oreille criez-le du haut des toits.* » On oublia que, selon la doctrine de Jésus, tout est donné à tous; tout monopole religieux est aboli; il nous a tous *faits rois et sacrificateurs de Dieu, son père*, et la place du peuple, de la multitude, des foules mêlées, est dans le sanctuaire même. On construisit bientôt des églises chrétiennes sur le plan des temples juifs et idolâtres, avec un lieu très-saint, accessible aux seuls ministres du culte, une nef ouverte aux membres ordinaires de l'Église et une cour extérieure, un *atrium catechumenorum*, où l'on obligeait de se retirer, avant la partie mystérieuse et essentielle du culte, les personnes étrangères à l'Église, les catéchumènes non encore reçus à la sainte Cène, les pénitents qui en étaient exclus momentanément, et enfin les excommuniés. Il existe encore quelques églises antiques construites primitivement et depuis rebâties sur le plan; celles de Saint-Ambroise à Milan, de Saint-Emmeran à Ratisbonne en offrent le type encore parfait. On permettait au public, au vulgaire profane d'assister aux prières, aux lectures, à la prédication générale; mais avant les agapes, avant la célébration du baptême et de la sainte Cène, un diacre élevait la voix (1), comme le Hiérocéryx ou héraut sacré dans les mystères païens, pour ordonner aux profanes de sortir; le mot même de profanes signifie ceux qui sont tenus de se tenir non *dans* le temple, mais *devant* (*pro fano*).

Quelle déchéance pour le christianisme! quelle chute énorme! Le Sauveur, au milieu du peuple le plus exclusif qui fut jamais, avait appelé tous les hommes à lui, était entré dans la demeure décriée des péagers, avait touché des lépreux, avait mangé avec des gens de mauvaise vie qu'il régénérait, avait donné en exemple à Israël la foi d'un païen converti et n'avait cessé de redire à ceux qui lui demandaient d'exclure ou de

(1) *Constitutions* dites *Apostoliques*.—Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, t. I, p. 103 et 172. Cet usage se perpétua jusqu'au IXe siècle. (Nicolas, p. 120.)

punir : *Vous ne savez à quel esprit vous avez été appelés ! laissez venir à moi;... n'empêchez point;... ne jugez pas, de peur que vous ne soyez jugés vous-mêmes, car vous serez jugés du même jugement et mesurés de la même mesure que vous aurez appliqués à d'autres.* Eh bien ! peu de siècles après lui, son Église se hérissait d'obstacles et s'entourait de ténèbres. Le soleil de sainteté et de justice qui avait inondé de sa lumière les rivages charmants et les eaux vives du lac de Génézareth, était remplacé par une de ces lampes voilées dont les mystiques lueurs veillent dans l'ombre épaisse des sacristies ; l'air pur de la montagne, la brise libre et enbaumée qui soufflait où elle voulait sur la foule réunie autour du Nazaréen, est devenue cette atmosphère humide et accablante, alourdie par l'encens et par les émanations des tombeaux, qu'on respire avec effort dans les cryptes funèbres.

Toute société secrète fait usage d'un mot d'ordre, d'un mot de passe ignoré des profanes, que l'on murmure à l'oreille des initiés et qu'on révèle avec précaution aux nouveaux membres. Dans le service militaire on appelait le mot d'ordre ou le serment sans lequel nul n'était enrôlé : le *symbole militaire* (1). Ce terme de symbole désignait aussi les *tessères* ou billets d'entrée aux spectacles publics, et les *bons* que dans les fêtes romaines les empereurs ou les magistrats jetaient à la foule et qu'on échangeait plus tard contre de l'argent ou du blé (2). Ce mot signifiait donc d'abord une marque, un signe servant à prouver un droit, un droit d'entrée par exemple, un enrôlement, une initiation.

Or, dans les assemblées secrètes des chrétiens du IIIe siècle, le mot de passe, le symbole, c'était la formule du baptême : *Au nom du Père, du Fils et du saint-esprit.* Hérétiques et orthodoxes s'en servaient également, non-seulement dans le baptême, mais comme signe de ralliement. Les orthodoxes voulurent se distinguer. Tertullien, un des plus illustres docteurs de l'Afrique chrétienne, s'exprime ainsi (3) : Les nouveaux chré-

(1) Σύμβωλον στρατιώτικον.

(2) Dion, Suétone.

(3) « Amplius aliquid respondentes quam Dominus in Evangelio determinavit. » (*De corona militis*, 3.)

tiens *répondent* à celui qui les baptise *quelque chose de plus que ce que le Seigneur a déterminé dans son Évangile.* Ce *quelque chose de plus*, qu'était-ce? C'était un secret. Mais le même Père de l'Église le trahit dans un autre de ses écrits : *On ajoute nécessairement*, dit-il, *la mention de l'Église; car là où sont ces trois, le Père, le Fils et le saint-esprit, là est l'Église, qui est le corps de tous trois* (1). Remarquons d'abord dans ces paroles un point très-grave; en ce monde où le corps prend si souvent le pas sur l'esprit, où si souvent le corps est compté pour tout, l'esprit pour rien, l'Église est considérée, à elle seule, comme étant le corps du Père, le corps du Fils, le corps du saint-esprit (2). Ce mot d'Église qui signifiait simplement l'assemblée des chrétiens, le voilà personnifié, pour ainsi dire matérialisé, revêtu d'un sens nouveau, mystique et redoutable. —Et de là résulte naturellement que nul n'appartient plus au Père s'il n'est agréé par l'Église, nul ne peut se réclamer du Fils que si l'Église l'y autorise, nul n'a l'esprit-saint si l'Église ne le lui reconnaît, ou pour tout dire, ne le lui accorde. Voilà l'Église substituée en même temps à la religion absolue, à l'œuvre historique de Jésus, et à l'action intérieure de Dieu sur la conscience.

Nous sommes arrivés de fait à ce monstrueux mensonge : *Hors de l'Église, hors de l'Église catholique, point de salut.* On y arriva immédiatement, non pas seulement de fait, mais en propres termes. Ce principe odieux fut formulé dès cette époque par Origène d'abord (3), chose étrange et curieuse; car l'Église condamna plus tard comme hérétiques les écrits et les

(1) « Necessario adjicitur Ecclesiæ mentio, quoniam ubi tres, id est » Pater, Filius et Spiritus Sanctus, ibi Ecclesia quæ trium corpus est. » (*De Bapt.*, 6.)

(2) Ceci réfute ceux qui prétendent que dans le Credo le nom du saint-esprit n'est pas isolé, et que la mention de l'Église, avec tout ce qui suit, se rapporte au saint-esprit, âme de l'Église. Ce serait une hérésie, puisque l'Église est le corps non-seulement de l'esprit-saint, mais du Fils et du Père.

(3) Voyez Nicolas, p. 119 et 160. « Hors de cette demeure, c'est-à-dire de l'Église, personne n'est sauvé. » (*Homélie* III, § 5, *de Jesu Nave.*)

doctrines mêmes d'Origène. Le trop illustre évêque d'Hippone (aujourd'hui Bône en Algérie) saint Augustin (1) rendit la même sentence cruelle, celle de la damnation éternelle dans les flammes de l'enfer, contre quiconque n'est pas reconnu par l'Église comme lui appartenant, les juifs qui persistent dans leur religion, tous les païens et tous les hérétiques; les enfants même, morts sans avoir reçu le baptême. Ayant déclaré péché tout ce que fait, tout ce que dit, tout ce que pense l'homme qui n'est pas chrétien catholique orthodoxe, Augustin flétrit audacieusement toutes les vertus des païens, l'intégrité d'un Aristide, la fidélité d'une Pénélope, l'héroïsme et la loyauté d'un Régulus, du nom immoral et inique de *péchés brillants* (*splendida peccata*). Tant l'homme s'égare honteusement quand il étouffe en lui-même la conscience, qui est la voix de Dieu, pour écouter les excitations insensées et détestables du fanatisme!

Ce même Augustin, emporté par la même folie, a écrit cette autre énormité : *Je ne croirais pas à l'Évangile, si je n'y étais déterminé par l'autorité de l'Église.* Enfin, Tertullien, le dépassant en servilité passionnée, foulant aux pieds sa propre raison et sa propre conscience avec une sorte d'emportement et de fureur, a écrit, du dogme qu'il professait : *je le crois parce que cela est inepte* ou absurde (*Credo quia ineptum*).

O épouvantable naufrage de la pensée et de la foi! Renversement odieux de tout ce qu'il y a de plus sacré au monde! Aveuglement forcené d'un Œdipe se crevant les yeux pour ne plus voir la lumière. Refus ingrat des dons de Dieu! Résistance insensée à la vérité! Guerre criminelle déclarée, non d'intention sans doute, mais de fait au saint-esprit! Non, tu n'as pas le droit, ô homme, de croire ce que tu sais absurde; Dieu te le défend par son esprit et par le tien; par la clarté pure de la vérité et par le besoin que ton âme a de la vérité. Te contraindre toi-même, à force de mysticisme, à croire ce

(1) « L'Église, dit-il, est la montagne sacrée; quiconque prie Dieu ailleurs que sur cette montagne n'a aucun espoir d'être exaucé pour la vie éternelle. Elle est l'arche du salut; quiconque demeure en dehors périra, comme périrent, du temps de Noé, ceux qui n'étaient point dans l'arche. »

que tu sais être absurde, c'est un crime de lèse-majesté humaine, car c'est anéantir la raison qui t'élève au-dessus de la brute ; et c'est un crime de lèse-majesté divine, car c'est renier Dieu qui ne t'a pas donné la raison pour l'anéantir.... C'est un forfait contre nature; c'est un suicide impie.

Dès ce moment, le catholicisme se trouva constitué, non pas encore avec tout son appareil de rites et d'images, non pas avec tous ses dogmes essentiels ni avec la présence réelle de Jésus et de Dieu dans l'hostie, ni avec sa hiérarchie et son roi-prêtre ; toutes ces choses se formèrent par degrés. Mais dès lors le catholicisme se trouva tout entier en principe, avec son autorité bravant en face la conscience et la raison, se glorifiant de croire l'absurde par obéissance, non pour Dieu ni pour Jésus, mais pour l'Église ; et dès lors le symbole ne fut plus reconnu valable s'il ne contenait ces quatre termes essentiels : *Au nom du Père, du Fils, du saint-esprit et de la sainte église.* Le mot d'Église *catholique* n'était pas encore en usage ; il fut ajouté plus tard aux précédents.

On demandait aux postulants qui se présentaient au baptême : *Crois-tu?* Ils répondaient : Je crois au Père, au Fils, au saint-esprit et à la sainte église. Aussi trouve-t-on les divers symboles successifs et toujours plus détaillés, tantôt sous la forme interrogative dans la bouche de celui qui baptisait : *Crois-tu?* tantôt comme réponse faite par le néophyte : *Je crois.*

A partir de ce moment, le milieu du IIIe siècle, le symbole se développa graduellement, selon le besoin. Mais le cadre divisé en quatre compartiments resta immuable.

A mesure que telle ou telle hérésie fut combattue, on ajouta l'affirmation contraire, soit dans l'article du Père, soit dans celui du Fils, ou dans celui de l'Église. Les développements qu'on donna d'abord à l'article du saint-esprit (1) furent seuls retranchés par la suite, et le *Credo* demeura tel qu'il est, sem-

(1) Ils se trouvent dans le symbole copte (qui était en usage à Alexandrie avant que l'Église copte se fût séparée de l'Église grecque) et dans le symbole contenu dans les *Constitutions apostoliques ;* ces deux symboles sont au nombre des plus anciens que nous connaissons, s'ils ne sont même les plus vieux entre tous.

blable à un écusson dont les deux premiers quartiers et le quatrième ont été surchargés de figures diverses, tandis que le troisième est demeuré vide.

Où prenait-on les développements qu'on intercalait dans le *Credo?* Le voici : les principaux théologiens du temps, tels qu'Ignace, évêque d'Antioche, Irénée, évêque de Lyon, Origène et surtout Tertullien, écrivirent chacun ce que nous appellerions aujourd'hui sa profession de foi et ce qu'on appelait alors sa *Règle de foi* (1). Très-répandues, quoiqu'elles n'eussent rien ni d'officiel, ni de général, ces règles de foi individuelles contiennent beaucoup d'expressions dogmatiques, de formules qui furent peu à peu adoptées, dont plusieurs finirent par passer dans le *Credo* et y sont encore.

Cependant le symbole, ainsi constamment augmenté, ne cessa point de demeurer un mystère, révélé aux seuls initiés ; il était absolument interdit de l'écrire, et l'on sourit en voyant saint Cyrille et bien d'autres insister fortement sur cette interdiction dans une longue série de discours ou catéchèses, où le catéchiste lui-même, pour expliquer le *Credo*, le récite et, par conséquent, l'écrit mot pour mot. Cette *discipline du secret*, comme on l'appelait, tomba d'elle-même avec le temps, non parce qu'elle était opposée à l'esprit du christianisme, ni parce qu'elle se contredisait elle-même, mais parce que, le baptême des enfants se répandant peu à peu, il n'y eut plus de profanes.

En résumé, tout est polémique dans le symbole ; tout y est destiné à combattre les erreurs contemporaines, tout, excepté les trois termes primitifs de la formule du baptême et les deux dernières additions que reçut le *Credo* vers 550, la communion des saints et la descente de J. C. aux enfers, qui furent adoptées sans discussion comme des vérités incontestées.

Dans tout l'intervalle de 250 à 550, l'Église fut toujours en guerre avec les hérésies ; elle offrit alors ce spectacle immoral et irréligieux d'une religion qui devient tout à la fois moins rigoureuse quant aux mœurs et à la sainteté, mais plus

(1) Justin Martyr est le premier qui donna les rudiments informes de ce qu'on appela plus tard une *règle de foi* (voy. plus haut, p. 26).

exigeante quant au dogme et à l'obéissance. L'excommunication, qui était d'abord le châtiment des crimes et des péchés énormes, devint peu à peu la peine de l'hérésie. On remarqua dès lors ce fait honteux qui s'est reproduit de tout temps : l'Église catholique aime mieux des indifférents, des mondains, des hommes scandaleux qui la soutiennent par des motifs politiques ou intéressés que des saints qui la gênent ou lui résistent (1). Les esprits trop austères furent exclus et condamnés ; et en particulier Tertullien. Son rigorisme moral et religieux fut déclaré hérétique, mais son rigorisme autoritaire eut force de loi ; tout ce qu'il ajouta de pouvoirs nouveaux à ceux que possédaient l'Église et ses chefs demeura de bonne prise.

Pendant ces trois siècles, l'Église fut sans cesse préoccupée de deux idées, on pourrait dire de deux passions : recevoir en masse dans son giron, enrôler sous ses drapeaux les païens, romains ou barbares ; leur ouvrir une très-large porte, en exigeant d'eux aussi peu de chose que possible, en adoptant ou au moins en tolérant leurs goûts, leurs habitudes, leurs rites, leurs mœurs ; et, en même temps, chasser de son sein les esprits trop indépendants ou les consciences trop exigeantes dont la soumission n'était pas absolue. Un résultat très-curieux et trop peu remarqué de cette double politique est celui-ci :

Quand l'Église naquit à Jérusalem et en Galilée, ses premiers membres, vous le savez, furent tous des Juifs convertis (2), et ce fut après quelque délai, non sans hésitation et sans lutte, que cette Église, purement judaïque d'origine, reçut les païens. En moins de quatre siècles, la composition de la chrétienté changea du tout au tout. Les chrétiens sortis du paganisme combattirent bientôt ceux qui judaïsaient encore, et souvent ce fut avec raison ; mais ils abusèrent de leur victoire ide leur nombre, à tel point qu'ils finirent par excommunier chasser de l'Église tout ce qui restait de judéo-chrétiens

(1) Les diverses orthodoxies ont souvent accepté sans scrupule pour membres de l'Église et même pour chefs de leur parti des hétérodoxes, des hérétiques qui se sont faits leurs champions contre d'autres hérétiques qu'elles désiraient frapper.

(2) Il paraît même que les quinze premiers évêques de Jérusalem, avant, pendant et après la fuite de l'Église à Pella, portaient le signe d'Abraham.

sous le nom d'ébionites et celui de nazaréens, quoique ces derniers n'eussent rien d'exclusif (1). Le véritable motif de cette rigueur était le dogme de la trinité ou de la divinité de Jésus-Christ. Pour des esprits élevés dans le polythéisme, cette doctrine ne présentait aucune difficulté; mais les chrétiens-juifs, s'efforçant de sauvegarder avant tout l'antique foi en un Dieu unique et suprême, n'adoptèrent pas ce dogme, furent jugés impies, antichrétiens et comme tels excommuniés. Avant l'an 400, les judéo-chrétiens, qui seuls avaient composé la chrétienté des premiers jours, s'en trouvèrent tous exclus, et l'Église, à dater de ce moment, ne fut plus composée que de chrétiens sortis du paganisme ou de leurs adhérents.

Quand on relit l'histoire de ces temps d'exclusion aveugle et de relâchement religieux, on ne peut s'empêcher de comparer le catholicisme en formation, l'Église du v[e] et du vi[e] siècle à une de ces cathédrales ou de ces abbayes comme il en existe encore quelques-unes, à demi ruinées ou mutilées par ceux qui ont prétendu les restaurer; édifices religieux, sans doute, mais, de plus, citadelles de guerre, aux donjons crénelés et percés de meurtrières, aux portes surmontées de machicoulis et précédées de pont-levis, aux murailles entourées de fossés profonds. Dans ces églises fortifiées, le seigneur, abbé ou évêque, pouvait au besoin soutenir des siéges, ou se retrancher après quelque expédition guerrière compromettante; de là il envoyait la mort aux assaillants et jetait au cachot ses prisonniers, s'il ne préférait les pendre aux créneaux en vue de l'ennemi, ou les précipiter du haut des tourelles.

Mais est-ce là l'idéal de l'Église de Jésus-Christ? Est-il possible d'imaginer quelque chose de plus différent de ce que Jésus a voulu fonder, de ce qu'il a fondé en effet? Si c'est là l'Église des temps féodaux, est-ce l'Église des temps présents et à venir?

(1) On croit que les descendants des frères et sœurs de Jésus étaient restés nazaréens (Le Clerc, *Hist. ecclés.*, 477 et 535). Eusèbe (3, 20) et Hégésippe parlent de deux paysans, petits-fils de saint Jude et petits-neveux de Jésus, qui auraient comparu devant Domitien ou son représentant.

Ah ! sachez-le bien ! nous aussi nous croyons non-seulement au Père, au Fils, à l'esprit, mais à la sainte Église ; nous l'aimons, nous lui sommes fidèles du plus profond de nos cœurs. Mais cette Église vivante et vraie n'est pas captive dans les barrières étroites d'un symbole ; elle n'est pas inféodée à une hiérarchie. Non-seulement elle ne verse pas le sang humain, mais elle ne permet à personne de le verser pour elle. Cette Église est bien une *fraternelle Confédération*, la *Confédération des fidèles*, l'assemblée de ceux qui, en tout pays et en tout temps, croient en Dieu, en Jésus, en l'esprit, mais elle ne demande à personne de croire à l'absurde ; elle ne force personne à croire, même le vrai, sachant que la foi contrainte n'a pas de valeur. Cette Église est haute comme la vérité qui touche au ciel, large comme l'amour chrétien ; elle ne se plaît point à exclure ; elle ne repousse personne ; elle embrasse, elle réunit dans une sublime et touchante harmonie toutes les diversités chrétiennes. Elle méprise l'esprit exclusif ; elle hait l'esprit querelleur. Cette Église avant tout s'efforce non de gouverner le monde, mais de le sanctifier ; son but est non sa propre domination, mais le progrès moral, religieux des âmes ; elle combat pour Dieu, elle travaille pour les hommes, au lieu de combattre et de travailler pour elle-même. Elle compte moins les adhérents qu'elle enrôle que les sentiments généreux, les idées vraies, les actes de dévouement, les élans vers le bien qu'elle provoque et propage. Elle condamne, comme l'a fait Jésus-Christ, l'esprit de domination. Et le seul signe auquel elle reconnaît ses membres, son symbole apostolique et non pas seulement apostolique, mais divin, c'est ce mot impérissable de Jésus que tous les faiseurs de symbole et tous les vengeurs du *Credo* n'ont pas réussi à effacer de l'évangile : *A ceci, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.*

Telle est, depuis longtemps, par le secours de Dieu et les lumières de nos ancêtres, l'Église réformée de France dont nous rendons grâce à Dieu d'être membres. Elle n'a plus de confession de foi, de symbole obligatoire. Celui de la Rochelle, signé jadis par tous les pasteurs, anciens, diacres, professeurs, maîtres d'école, est tombé en désuétude depuis deux cents ans

et n'a jamais été remplacé. O liberté sainte et glorieuse, liberté essentiellement chrétienne, nous saurons te maintenir; rien au monde ne nous fera renoncer à toi et nous te léguerons tout entière à nos enfants comme nous t'avons reçue de nos pères!

Ce sont là des sentiments partagés en tout temps par les plus nobles âmes de la chrétienté.

Je n'en citerai que deux exemples, en finissant, et je ne prendrai ni l'un ni l'autre parmi nos coreligionnaires, les disciples de la Réforme. Au commencement du IVe siècle, un père de l'Église, l'éloquent Lactance, écrivait : *Nihil tam voluntarium quam religio :* rien ne doit, plus que la religion, être laissé à la libre volonté de chacun. Et dans notre patrie, en un temps plus rapproché de nous, le grand Arnauld, poursuivi pour son jansénisme par les deux implacables persécuteurs de nos pères, Louis XIV et l'ordre des jésuites, leur répondait ce mot, que toutes les Églises, même la nôtre, toutes les nations, même la nôtre, tous les temps, même le nôtre, ont grandement besoin de ne jamais perdre de vue: *La plus grande de toutes les hérésies* (et pour lui, ce nom d'hérésie, était demeuré la réprobation suprême) *c'est l'hérésie de la domination cléricale.*

Souvenez-vous en, tous, chaque fois que vous entendrez lire dans le *Credo: Je crois à la sainte Église*, et si vous redites vous-même ces paroles dont on a si cruellement abusé, que ce soit au moins en leur donnant un sens libéral et vrai, seul primitif, seul évangélique, directement contraire à la pensée cléricale et despotique de ceux qui les ont introduites dans le symbole.

TROISIÈME CONFÉRENCE.

LES GNOSTIQUES.

« Ce sont des nuages sans eau poussés par les vents ; ce sont des arbres d'automne privés de fruits, deux fois morts et déracinés ; ce sont des flots d'une mer furieuse, rejetant l'écume de leurs propres infamies ; ce sont des astres errants.... »

(Épître de saint JUDE, v. 12 et 13.)

Étrangeté du sujet. — Exemple : la mort du Christ niée. — Le christianisme rejeté par les philosophes comme trop pauvre en merveilleux. — Le génie oriental comparé au nôtre. — La *Kabbale*. — La méthode allégorique. — La *Gnose* et son origine. — Lutte du christianisme contre la *Gnose*. — Simon le Magicien. — Saint Paul, saint Jean, l'épître aux Hébreux, l'*Apocalypse*. — Écrits des premiers Pères. — Le *Credo* opposé à la *Gnose* et au *Docétisme*. — Résurrection de la chair. — Le *Credo* contredit saint Paul. — Lequel a raison? — Orthodoxes insensés selon l'un et damnés par l'autre. — Inutilité de ces déclarations antignostiques aujourd'hui. — Où est, de nos jours, le danger.

Lorsque j'ai choisi, il y a quelques mois, le sujet très-ancien, mais, à certains égards, très-actuel que j'ai entrepris de traiter devant vous, j'ai hésité quelque temps, me demandant si je réussirais à faire comprendre, dans un entretien comme celui-ci, la lutte étrange, périlleuse, prolongée pendant plus de quatre siècles, que le christianisme naissant eut à soutenir contre une secte bizarre, ou plutôt une multitude confuse de sectes orientales, qu'on désigne sous le nom collectif de gnosticisme. C'est aujourd'hui que je dois m'acquitter de cette partie de ma tâche qui m'effrayait de loin et qui, en ce moment encore, me paraît d'une extrême difficulté ; elle est cependant essentielle à mon sujet ; car le *Credo* que vous

connaissez si bien est consacré presque tout entier à la condamnation officielle des doctrines gnostiques, que vous connaissez fort peu, et l'on ne comprendra jamais qu'à demi cette énergique réfutation si l'on n'a quelque idée des affirmations contraires auxquelles elle répond. Mais pour cela, il faut sortir pour ainsi dire de nous-mêmes et de toutes nos habitudes afin d'entrer dans la manière de voir, de penser, d'être, des philosophes orientaux d'il y a dix-huit siècles et demi.

Un exemple vous donnera d'avance quelque idée de l'étrangeté du monde inouï où je dois vous introduire en ce moment. Les philosophes d'aujourd'hui et, en général, les personnes qui doutent des récits contenus dans l'Évangile et rappelés dans le symbole, nient souvent la résurrection de Jésus-Christ, mais pas un d'entre eux ne nie sa mort; l'idée de prétendre que Jésus a vécu et n'est jamais mort ne peut venir à l'esprit de qui que ce soit. Or, dans les premiers siècles, chose à peine croyable pour nous, et cependant incontestable, la résurrection de Jésus-Christ n'était nullement ce qui étonnait; cela coulait de source; mais ce qui choquait, ce qui scandalisait, ce qu'on refusait obstinément de regarder comme un fait réel, c'est qu'un Être si supérieur à l'humanité fût mort en réalité. Voilà pourquoi l'Église, qui se contenta de dire dans le *Credo* : *il est ressuscité le troisième jour*, sans insister sur ce point très-généralement admis, y répéta quatre fois de suite que Jésus était mort. Après avoir dit : *Il a souffert sous Ponce-Pilate*, contre ceux qui soutenaient que Jésus n'a pu souffrir, elle ajoute : *il a été crucifié*, contre ceux qui prétendaient par exemple que Simon le Cyrénéen avait été crucifié à sa place; elle précise encore : *il est mort*, contre ceux qui soutenaient qu'il avait fait semblant d'expirer, et enfin elle affirme qu'*il a été inhumé*, pour achever de rendre évident que la mort du Fils de Dieu avait été réelle.

Gardez-vous de croire que ce fût surtout un peuple grossier et ignorant qui faisait de si étranges objections et doutait de ce qui nous paraît si simple; c'étaient, plus que le peuple, les savants, les philosophes. En ce temps-là, comme l'a remarqué Benjamin Constant, *le Christianisme étant beaucoup moins rempli de merveilleux que le néo-platonisme, c'était*

souvent comme trop raisonnable que les philosophes le rejetaient (1).

Réussirai-je à vous transporter pour une heure dans un monde si différent du nôtre et en lui-même si singulier ? La plupart d'entre vous, sans doute, sont restés absolument étrangers jusqu'ici à la manière de voir, de penser, d'être, des hommes de l'Asie et de l'Afrique. Or, les Orientaux ne nous comprennent pas plus facilement que nous ne les comprenons. La notion la plus habituelle peut-être à la société moderne, l'idée du progrès, l'ambition vulgaire de s'enrichir, de grandir, de jouir matériellement ou l'ambition des âmes nobles qui est de s'épurer, de se compléter, de s'élever, paraissent aux fils de l'Orient une inquiétude d'esprit stérile et beaucoup trop pénible. Se laisser vivre, se regarder vivre, se sentir vivre le plus doucement possible, est toute leur prétention. Ils craignent fort peu la mort ; ils ne tiennent à peu près aucun compte du temps ; ils redoutent d'agir, de vouloir, de se proposer un but déterminé, de penser avec suite, de revenir sur leurs propres idées pour les coordonner, ou même pour en tirer une conclusion. Contempler, rêver, créer, est tout leur bonheur. Ce qu'ils inventent est-il logique, cohérent? Peu leur importe ; mais leurs rêves, leurs systèmes, doivent être grandioses, animés ; les créations de leur esprit naissent ardentes, resplendissantes de couleur, passionnées, pleines de mouvement, de vie, et d'un superbe dédain pour le réel et le possible. Un illustre philosophe juif d'Alexandrie, Philon, a écrit en grec des œuvres nombreuses où, vingt fois peut-être, il expose son système, et vingt fois différemment, mais non pour le rendre plus précis, mieux lié dans toutes ses parties et plus rigoureux dans ses conclusions ; ce sont là les préoccupations d'hommes de l'Occident. Chaque fois il déroule ses vastes et confuses conceptions comme au hasard, se contredisant à chaque page, et il eût estimé bien pauvre d'intelligence, bien sec et impuissant d'esprit quiconque l'aurait averti de l'incohérence de ses idées.

En deux mots, si ce que nous appelons philosophie en Eu-

(1) *Du Polyth.*, l. XVII, c. XVII.

rope est abstrait, et cherche à se renfermer dans des propositions précises strictement déduites l'une de l'autre, en Asie, la philosophie est un vaste chaos, où fermente sans cesse tout un monde d'images énormes et d'idées vagues, d'où les fantaisies les plus éclatantes et les plus démesurées surgissent parfois avec une grâce majestueuse pour se détruire les unes les autres avec fureur et renaître ensuite sans repos sous mille formes nouvelles. Lorsque les nations européennes se trouvent en contact avec l'esprit de l'Orient pendant assez longtemps pour en être pénétrées, il semble leur donner le vertige, il les éblouit, les fascine, les enivre, il jette la confusion dans leur pensée et, avec la confusion, une sorte de grandeur bizarre et de hardiesse ignorées jusque-là.

Quand les Juifs, peuple beaucoup plus précis dans ses convictions, se trouvèrent exilés au milieu des États assyriens, le spectacle inouï des idées et des mœurs les saisit; ils adoptèrent bien des opinions nouvelles, vraies ou fausses; mais comme ils étaient liés par la lettre de leur loi et de leur bible à laquelle ils ne voulaient renoncer en rien, ils s'évertuèrent ensuite à retrouver dans leurs propres livres saints les notions, inconnues jusque-là, dont ils étaient épris. Ils inventèrent toute une science, *la Kabbale*, qui, en remplaçant arbitrairement une lettre ou un mot par un autre, supposé équivalent, en considérant toutes les lettres de tel ou tel mot comme les initiales d'autres mots, et par mille artifices aussi peu légitimes, introduisit dans la Bible des doctrines ou des rêves qui ne s'y trouvaient point.

Plus tard, Alexandrie, chef-lieu grec de l'Égypte, habité par des milliers de Juifs et en fréquents rapports avec tout l'Orient comme avec l'Occident, fut le centre du monde pensant, le point où se rencontrèrent toutes les opinions et tous les cultes, la grande capitale scientifique des païens et des Israélites. Là une méthode plus facile et plus brillante fut mise en œuvre pour rapprocher tous les esprits. L'allégorie, dont Platon et surtout les stoïciens s'étaient servis déjà pour introduire leur philosophie dans la religion populaire, fut employée par les Juifs de la même façon. En prenant les personnages, les noms propres, les événements, les chiffres contenus dans tout l'An-

cien Testament comme autant de symboles, Philon et bien d'autres prétendirent n'avoir rien imaginé, et avoir retrouvé chez Moïse et ses successeurs tout l'enseignement de Pythagore, de Platon et des sages de l'Orient. C'est ainsi qu'Abraham, Isaac et Jacob, Esaü, Sara et Agar, Rébecca et Rachel, Melchisédec et Abimélec, bien d'autres encore, furent considérés comme les types, les préfigurations des idées ou des faits à venir. Nous voyons dans le Nouveau Testament cette méthode, si chère aux rabbins juifs, retournée plus tard contre eux et employée en faveur du christianisme.

En résumé, quand l'Évangile apparut, la Judée, la Syrie et les provinces voisines, l'Égypte, Alexandrie, la Grèce et Rome avaient enchevêtré et confondu toutes leurs mythologies ou leurs traditions religieuses et tous leurs systèmes philosophiques. Une science nouvelle qui prétendait tout expliquer, soit par le moyen de la *Kabbale*, soit surtout en allégorisant toutes choses, s'était formée, absorbant en elle toutes les croyances, toutes les opinions et même tous les rites de tous les cultes. Cette science appelée la *Gnose* était, à proprement parler, non une philosophie ou une religion, quoique participant de l'une et de l'autre, mais ce qu'on appellerait aujourd'hui une philosophie des religions, une manière d'expliquer et de coordonner toutes les croyances. Dès l'origine du Christianisme, la Gnose essaya d'absorber la religion nouvelle comme toutes les autres. Le christianisme résista, et après une longue guerre, l'emporta. C'est cette lutte grandiose et solennelle de l'Église avec toutes les religions et les philosophies confondues et combinées, que je dois essayer de vous décrire aujourd'hui. Le *Credo* fut l'arme principale de ce grand combat et demeura le monument de la victoire.

C'est pour cette étude difficile, indispensable dans notre sujet, et d'ailleurs saisissante pour l'imagination et l'intelligence étonnées, que je suis obligé de vous demander aujourd'hui un effort tout exceptionnel d'attention. Le reste de nos entretiens sera beaucoup plus aisé à comprendre et à suivre.

Rappelons-nous d'abord le point précis où nous avaient conduits nos précédentes recherches.

Dans les temps primitifs du christianisme il n'existait encore

ni Credo quelconque, ni même une formule pour le baptême. En demandant à devenir chrétien, on exprimait par le fait sa foi en Jésus-Christ, et si l'on sortait du paganisme, en un seul Dieu. Peu à peu s'établit l'usage de baptiser au nom du Père, du Fils et du saint-esprit. Devenue par degrés obligatoire, cette formule fut prononcée par l'officiant comme interrogation. Crois-tu, demandait-il au néophyte, crois-tu au Père, crois-tu au Fils, crois-tu au saint-esprit, et le nouveau chrétien répondait à chacune de ces questions : Je crois, *Credo.*

Mais cette forme parut insuffisante pour distinguer les vrais chrétiens, parce qu'elle était en usage chez les hérétiques comme parmi les orthodoxes. Ce fut vers le milieu du IIIe siècle qu'un quatrième terme vint se joindre aux précédents et que, dans l'intention d'exclure les hérétiques, on ajouta : *et à la sainte Église.* Dès lors le Credo demeura arrêté dans ses quatre grandes divisions ; le reste ne fut que développements successifs de ce thème en quatre parties, détails insérés dans ce cadre, à mesure qu'il parut nécessaire de s'expliquer avec plus de précision, dans la lutte de l'Église contre les idées juives et les croyances païennes.

Quant aux premières, le combat dura peu, quoique l'Église ait emprunté à Israël le culte de la synagogue et sa discipline, l'institution du sabbat, la hiérarchie sacerdotale, tout l'Ancien Testament et bien des prescriptions de détail (1). L'esprit juif résista dans le sein même du christianisme à une tendance de plus en plus dominante dans l'Église. A force d'élever toujours plus haut Jésus-Christ et sa divinité, on portait des atteintes de plus en plus graves au dogme essentiel et fondamental d'Israël, à l'unité de Dieu. Les chrétiens sortis du judaïsme furent à cet égard dépassés et débordés de tous les côtés par ceux qui avaient été païens et pour qui, diviniser le Maître était l'idée la plus naturelle, la pente la plus irrésistible. Désignés sous le nom d'ébionites, les Juifs ne voulaient voir en

(1) J'ai résumé les emprunts fait par l'Église, soit à la synagogue, soit au paganisme, dans deux conférences intitulées : *Le catholicisme et le protestantisme considérés dans leur origine et leurs développements*, 1864 (Michel Lévy).

Jésus qu'un simple homme. Nous les avons vus exclus de la communauté, avant l'an 400, et dès lors l'antique monothéisme n'eut plus de défenseurs; on put déclarer Jésus égal au Père, appeler Marie mère de Dieu, faire du saint-esprit une personne divine, ajouter graduellement au culte du Dieu vivant celui des reliques, des images et des saints.

Pour nous rendre compte des relations très-importantes que le christianisme dès son origine eut à soutenir avec la pensée païenne, il faut étudier maintenant la forme nouvelle et redoutable que prirent depuis le I[er] siècle, et même avant, les opinions religieuses et philosophiques connues sous le nom de *Gnose.*

I. — En même temps que le christianisme, ou plutôt avant lui, naquit, probablement en Samarie, dans cette province juive ennemie des juifs, où le sang comme les idées étaient mêlés, un système qui avait pour première origine les philosophies confondues de la Perse, de l'Égypte et peut-être de l'Inde. Un Samaritain célèbre dont l'histoire s'est compliquée de beaucoup de légendes et qui figure très-défavorablement au livre des *Actes des Apôtres* (1), Simon dit le Magicien, surnommé par ses adhérents *la puissance de Dieu*, *la grande*, fut, selon les pères de l'Église, le chef ou tout au moins l'un des chefs de la nouvelle religion. Le fait a été contesté, et au fond il importe peu; mais la science moderne le reconnaît et l'appuie sur des preuves nouvelles (2).

La question fondamentale que ce système essaye de résoudre est celle-ci : le mal, le mal sous toutes ses formes, le mal physique et le mal moral est dans tout l'univers. D'où vient-il? Quelle est l'origine de cet univers étrangement mêlé de mal et de bien? Quelle est, en particulier, l'origine de notre monde? Qu'est-ce que l'infini ou le fini? Que sont l'esprit et la matière?

A ces questions, disait-on, la science ordinaire ne peut répondre, et l'on ajouta quand le christianisme eut apparu, la foi même ne le peut; mais il existe une science supérieure à toute autre et à la foi, qui seule explique tout et dit le mot de la

(1) VIII, 9-25.

(2) M. Nicolas, dans la *Nouvelle revue de théologie. — Origines du gnosticisme*, t. V, p. 324, et VII, p. 65.

grande énigme. Cette science s'appelle par excellence la *Gnose* (mot grec qui signifie *connaissance*), et ceux qui la possèdent, les Gnostiques. La Gnose ne procède point par les voies ordinaires d'investigation ; elle a sa façon à elle de comprendre, de deviner et de révéler les choses ignorées, d'expliquer ce que nul n'a compris sans elle. Elle contemple, elle saisit directement, par intuition, des vérités inconnues et d'ordre supérieur.

A ces premiers mots, je m'arrête un instant pour protester contre des prétentions pareilles; saint Paul l'a dit : *la gnose gonfle d'orgueil* ceux qui croient la posséder, *tandis que la charité* seule *édifie* (I *Cor.*, VIII, 1). Il est vrai que la charité, le cœur saisit par intuition certaines choses, il est vrai que la conscience sent, même malgré elle, les impressions contraires du bien et du mal. Il est vrai que le sens religieux peut être ému, éveillé, exalté directement, mais ni le cœur, ni la conscience, ni le sentiment religieux ne peuvent repousser le secours de la raison. Un caractère habituel des nombreux systèmes dont je dois vous entretenir, c'est la plus chimérique jactance, c'est le dédain du sens commun. Rien n'est moins philosophique Il n'y a pas au monde deux *bon sens*, l'un pour le vulgaire, l'autre pour les initiés. L'esprit scientifique lui-même n'est qu'un bon sens exercé et sûr de sa méthode : observations ingénieuses et scrupuleusement exactes, déductions rigoureuses et sans écart ni solution de continuité, vues d'ensemble qui s'étendent sans confusion et s'élèvent graduellement comme un arbre grandit en s'attachant toujours plus fortement au sol inébranlable où plongent ses racines. Le génie lui-même qui, d'un coup d'œil, embrasse tant d'objets avec leurs rapports, qu'il semble toucher aux extrémités sans avoir besoin d'intermédiaires, le génie n'est qu'un essor plus hardi et plus rapide de l'indispensable, de l'inexorable bon sens. Il en est comme du télescope, il allonge à travers l'espace la vue de ceux qui savent voir, mais ne sert de rien à ceux qui ferment les yeux ou n'en ont pas.

La tentative des Gnostiques pour regarder ce qu'il est impossible de voir, pour savoir sans apprendre, pour se passer de la raison, de la conscience même, et pour tout saisir par l'imagination n'est qu'une orgueilleuse démence.

Voici les idées principales que la Gnose adopta : ce monde où règne le mal n'est pas l'œuvre du Grand Dieu, du Principe premier. L'absolu ne peut pas se communiquer directement à ce qui est fini, et l'esprit à la matière. La matière et la chair c'est le mal, les ténèbres, la mort. L'esprit c'est la lumière, la vie, le bien. Tous deux sont éternels. Il est impossible à la matière qui est maudite et à tout ce qui lui appartient de s'élever jusqu'à l'esprit. L'esprit lui-même ne peut s'abaisser assez pour se communiquer à elle. Entre les deux existe un troisième ordre de faits, ordre transitoire destiné à être absorbé dans l'esprit, mais qui, en attendant, est un terrain commun où l'esprit et la matière peuvent aboutir, chacun de son côté. Entre les choses spirituelles et les matérielles, il y a les choses psychiques qui appartiennent à l'ordre intermédiaire, et qui relèvent de ce qu'on appelait l'âme sensible, la psyché.

De l'*abîme* infini ont *émané* successivement des êtres ou des idées personnifiées et toujours décroissantes, divisées en *puissances*, *principautés*, *trônes*, *dominations* et qui s'appellent le *Silence*, la *Parole*, la *Sagesse*, l'*Esprit*, la *Vie*, la *Gloire*, l'*Unique engendré*, *Sophia Achamoth*, *Jaldabaoth*, et bien d'autres, au nombre de 365. Ces 365 émanations de Dieu s'appellent *Eons;* réunis, ils remplissent *l'abîme* et forment le *plérôma* ou la *plénitude de la divinité*. Le dernier de tous les Eons selon quelques gnostiques (1), ou tout au plus l'un des derniers, a créé le monde, ou plutôt (car, la matière étant éternelle, rien n'a été créé), il a organisé l'univers. On l'appelle le Démiurge ou auteur du monde. Le mal se trouve nécessairement et partout dans son œuvre puisque ce monde est matériel, et l'homme ne fait pas exception ; mais le Dieu suprême, ou plutôt un Eon supérieur a, par pitié, fait tomber en l'homme, créature malheureuse et mauvaise, un rayon de la vraie lumière. Selon les uns, si le Créateur ou Démiurge a fait le monde mauvais (souffrez l'impiété de ces idées ; il ne m'est pas possible de les omettre), c'est qu'il était malfaisant à dessein ; selon d'autres, il manquait de lumière, il était en démence.

(1) Basilide, etc.

C'est ce Démiurge qui a été le Dieu des Juifs; et toute leur religion, en conséquence, est étrangère à l'esprit; elle est au plus psychique, si ce n'est même matérielle, et doit être abolie.

On alla si loin contre le judaïsme, dans quelques sectes, qu'on prit tout l'Ancien Testament au rebours, blâmant tout ce qu'il approuve, louant tout ce qu'il condamne; dans cet esprit, quelques-uns firent du serpent de la Genèse une émanation divine qu'ils opposèrent à Jéhovah (les Ophites, etc.). D'autres entreprirent de défendre tous les ennemis de Jéhovah et s'appelèrent Caïnites en l'honneur du premier fratricide. Cependant telle fut la mobilité capricieuse et infiniment variable des rêves du gnosticisme, qu'après maintes sectes très-nombreuses acharnées contre le judaïsme, il en parut d'autres, en particulier à Rome, qui étaient au contraire entièrement judaïsantes quoique chrétiennes (1).

Je poursuis. Une œuvre immense de réparation est nécessaire au monde; elle ne peut être accomplie que par une autre émanation divine beaucoup plus élevée, le Messie ou Christ. Comme le Démiurge nous montre le divin se dégradant en tombant dans la matière, le Messie c'est le divin remontant de ce monde à Dieu, réconciliant, sauvant; et le seul moyen de salut que le Christ emploie, c'est la *Gnose*, c'est la connaissance de ce système, la sagesse, la perfection qu'il donne à ceux qui le connaissent, aux initiés, aux vrais gnostiques. Ceux-là sont spirituels et parfaits; les autres hommes sont ou matériels et perdus, ou psychiques, pouvant encore être sauvés, c'est-à-dire instruits du gnosticisme. Aussi on constitua une société secrète, mystérieuse, à deux degrés au moins, où les gnostiques *parfaits* occupaient le plus haut rang.

Les conditions exigées pour arriver à la perfection se résument en une sévérité de mœurs excessive et outrée. Les privations, le célibat, les macérations, étaient rigoureusement imposés aux adeptes, sauf en une des branches de l'école gnostique, où d'un extrême on tomba, comme il arrive souvent, dans l'extrême

(1) C'était avant le v[e] siècle. Les *Homélies* dites *Clémentines* appartiennent à des gnostiques de cette catégorie.

contraire, et où, par mépris pour la matière, on autorisa l'absence de toute loi et les plus infâmes désordres.

Tel est le fond du système ; il fut diversifié et compliqué de mille manières. A l'époque où le *Credo* commença à en tenir compte, le gnosticisme se divisait au moins en trente systèmes divers ; il est vrai que ce fut le moment de son plein épanouissement, de sa plus menaçante extension.

II. — Depuis qu'une multitude de nations étaient réunies en un seul empire, confondues toutes ensemble dans l'unité de l'empire romain, il semblait naturel et désirable que toutes les religions nationales n'en formassent plus qu'une seule. Cette idée fut la grande chimère de l'époque qui commence à César et finit à Constantin. La Gnose parut à beaucoup d'esprits la meilleure ou l'unique solution du problème.

Peu arrêté dans ses détails, prétendant tout comprendre et s'assimiler toutes choses, le gnosticisme réalisa mieux que tout autre ce qu'on appelait le syncrétisme, c'est-à-dire la conciliation de toutes les doctrines et de tous les cultes. La religion dualiste des Perses, avec leurs deux dieux, celui des ténèbres et du mal, celui du bien et de la lumière ; les émanations divines et les incarnations, soit réelles, soit apparentes, qu'admettaient l'Égypte et l'Inde ; les *Idées* de Platon, les allégories morales des stoïciens, les doctrines judaïques enfin furent absorbées par la Gnose, ces dernières avec les espérances messianiques, la Bible, la tradition, et la Kabbale. Le rang très-inférieur donné au Dieu des Juifs parmi les Eons est une forme de la haine persistante des Samaritains et des païens pour le plus exclusif de tous les peuples.

A son tour, le christianisme naissant fut envahi par les gnostiques, *comme une riche étoffe à broder de leurs rêveries* (1). Simon le Magicien demanda le baptême et voulut, après

(1) Voy. Roget (*De Constantin à Grégoire le Grand*). Ils firent passer dans le christianisme, par le moyen de l'allégorie, tout l'enseignement des divers philosophes païens (Baur, *Kircheng. der drei ersten Jahrh.*, 3. Ausg. I, p. 181. — Voyez les *Philosophumena*, 5, 8, et Tertullien, *De præscr. her.*, c. VII).

l'avoir reçu, acheter aux apôtres le don du saint-esprit, qu'il considérait comme une initiation du second degré. C'est pourquoi l'Église romaine a appelé *Simonie* le trafic des choses saintes, un des péchés qu'elle a le plus sévèrement condamnés (il ne serait pas généreux de chercher si elle a eu autant d'horreur pour la chose que pour le mot). Beaucoup de gnostiques non-seulement furent chrétiens à leur manière, mais prétendirent être les seuls chrétiens véritables ou parfaits et regardèrent le christianisme ordinaire comme un enseignement inférieur que la Gnose pouvait seule expliquer et compléter.

Cependant entre le christianisme et la Gnose il y avait d'énormes, de radicales différences. D'abord le seul fait d'un enseignement supérieur révélé aux initiés et d'une vérité vulgaire, bonne seulement pour le peuple, est antichrétien. Après s'être longtemps perdu dans le dédale des orgueilleuses complications du Gnosticisme, on se sent l'âme reposée, le bon sens et la conscience vengés par la prière à demi ironique et cependant si touchante de Jésus : *Je te loue, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que tu as caché ces choses aux savants et aux sages et de ce que tu les as révélées aux petits enfants* (1). Puis, la notion blasphématoire d'un Créateur malfaisant ou malhabile révolte la conscience chrétienne ; la longue série des Eons ou émanations divines est attentatoire à l'unité de Dieu ; l'idée d'après laquelle le mal c'est la matière, est immorale et mensongère. Enfin, l'œuvre du Christ n'a plus pour but essentiel de régénérer l'âme et de l'unir avec Dieu, mais de réparer par la révélation d'une mystérieuse science les méfaits ou les méprises du Démiurge ; Jésus devient non plus le rédempteur des hommes mais le réparateur des mondes. La grandeur même du rôle vague et mal défini qu'on lui assigne lui fait perdre toute réalité historique. La conscience chrétienne n'est plus rien ; la science cosmologique est tout.

Mais il y a bien plus encore. Puisque la matière est le mal, le réparateur suprême n'a pu rien avoir de commun avec elle. Attendu qu'avoir un corps est une impureté, naître une déchéance, mourir un châtiment en même temps qu'une déli-

(1) Matth., XI, 25. Luc, X, 21.

vrance, les gnostiques chrétiens prétendirent que le Christ n'avait pas eu de corps réel, n'avait jamais vécu d'une vie terrestre, n'avait pu naître, ni souffrir, ni mourir. Quant à sa naissance, Marcion la supprimait entièrement et selon lui le Christ adulte avait apparu tout à coup dans la synagogue de Capharnaüm. Plusieurs affirmaient qu'il avait *fait semblant de naître* (1). C'est à leurs yeux surtout que la mort de Jésus sur la croix était un intolérable *scandale* et une horrible *folie*. Selon les uns, le véritable Christ, l'émanation divine s'était unie avec un simple homme, Jésus de Nazareth, au moment de son baptême, et l'avait abandonné en Gethsémané avant l'agonie. Selon d'autres, le Christ n'avait point été crucifié, et Simon de Cyrène, l'homme qui l'aida à porter sa croix, avait subi le dernier supplice à sa place. La résurrection était également niée, nullement comme miracle, mais parce qu'elle supposait la mort qu'on ne pouvait admettre. On s'accorda parmi les gnostiques à enseigner que le corps de Jésus n'était point matériel, mais était une simple apparence sans réalité. Saint Jérôme indigné s'écria dans son bouillant langage que le *sang de Jésus fumait encore en Judée lorsque l'on commença à ne faire de son corps qu'un fantôme* (2). Ce système, qui attribuait au Sauveur un corps apparent, fut appelé *docétisme* (3) ; adopté par presque tous les gnostiques et même par quelques autres sectes, il eut pendant près de trois siècles une vogue immense.

Le danger pour le christianisme était réel et menaçant. La Gnose séduisait beaucoup d'esprits par son apparente grandeur, par l'immensité d'un système où venaient aboutir, disait-on, toutes les philosophies de tous les temps et de toutes les religions et qui prétendait les concilier, les expliquer toutes. On se targuait d'agrandir le christianisme lui-même, de lui faire

(1) Le *Credo* opposa à ces doctrines les récits de deux évangélistes, saint Matthieu et saint Luc, dont on ne trouve aucune trace chez saint Paul, saint Jean, saint Marc ni aucun autre écrivain du Nouveau Testament.

(2) *Hieron. ad. Lucif.*, cap. VIII. — « Apostolis adhuc in seculo superstitibus, apud Judæam Christi sanguine recenti, et phantasma Domini corpus afferebatur. »

(3) Du verbe grec δοκεῖν, paraître. Voy. Baur, op. c., p. 227 et suiv.

un piédestal immense de tous les cultes et de toutes les doctrines, pour l'élever au-dessus de toute chose et de lui-même.

En même temps que l'esprit était ébloui, la conscience distraite perdait de vue ses propres devoirs; la régénération personnelle, la lutte intérieure perdait de sa valeur dans le drame éternel de l'univers, et l'on se donnait satisfaction, chacun selon ses goûts, ceux-ci par cet ascétisme rigide qui a toujours tenté l'Orient, ceux-là par le dévergondage le plus dissolu.

Tandis que les chrétiens encore Juifs avaient fait courir au christianisme le péril d'être étouffé dans l'exclusivisme israélite, les chrétiens sortis du paganisme l'exposaient à s'abîmer dans le gouffre sans bords des rêveries cosmogoniques du Gnosticisme. Tandis que le philosophe du bon sens, Socrate, avait dit aux Grecs perdus dans la recherche des origines de l'univers : apprenez à vous gouverner vous-mêmes; la Gnose disait aux disciples de Jésus-Christ : au lieu de songer à devenir parfaits comme Dieu et à aimer vos frères, cherchez le mot de l'énigme des mondes et refaites par la science un nouvel et parfait univers.

L'Église, dès les premiers jours, réagit. La lutte éclate dans les livres même du Nouveau Testament, et c'est faute de connaître ce fait, qu'une foule de paroles des auteurs sacrés restent inintelligibles pour beaucoup de lecteurs modernes. Saint Paul, dans son épître aux Colossiens, combat énergiquement les gnostiques sur les points principaux de leur doctrine et de leur caractère. Il flétrit leur ascétisme outré et l'excès de leur *orgueil spirituel*; il subordonne à Jésus ce *plérôma*, cet ensemble des émanations divines où sont cachés les trésors de la Gnose; ainsi que la longue série de ces émanations ou puissances divines, les *principautés*, les *dominations*, les *trônes*; il se déclare énergiquement contre la création par un être inférieur, et, en réponse aux gnostiques qui faisaient le Christ très-supérieur au Créateur, et même son adversaire, il le montre créateur lui-même et déclare que rien n'a été fait sans lui (1).

(1) « C'est lui qui est l'image du Dieu invisible et le premier-né de toute la création ; car toutes choses ont été créées par lui, les visibles et les invisibles, les trônes, les dominations, les principautés, les puis-

Dans les deux *épîtres à Timothée*(1), Paul condamne énergiquement *les interminables généalogies* (c'est-à-dire les longues listes, variées de mille manières, des 365 Eons) et il s'élève contre ces *hommes enflés d'orgueil* dont la maladie est de n'aimer que des *questions inutiles et des querelles de mots* (2).

Saint Jean, dans sa première épître, accuse très-justement ses adversaires, ceux qui faisaient le Créateur inférieur au Sauveur, de ne *connaître ni le Père, ni le Fils*. Il reconnaît comme appartenant à Dieu quiconque confesse Jésus-Christ, comme venu en *chair*, et déclare antichrétienne l'erreur contraire (3). Dans le prologue de son évangile, loin de laisser le gnosticisme absorber la religion de Jésus, il revendique pour elle tout ce que la Gnose a d'acceptable à ses yeux; il emploie dans un sens chrétien les noms des Eons et les termes spéciaux de la Gnose : *plérôma* ou plénitude, *vie*, *lumière*, *gloire*, *unique engendré*, la *Parole* ou le Verbe (4). Comme saint Paul, il

sances, tout a été créé par lui et pour lui. Le Père a pris plaisir à mettre en lui le plérôma de toutes choses (*Col.*, I, 15-18, 19). Prenez garde que personne ne vous séduise par la philosophie et par de vaines subtilités appuyées sur les traditions des hommes, sur les principes d'une science mondaine et non sur Christ. Car en Christ habite corporellement tout le plérôma de la divinité ; vous êtes pleinement remplis par lui, qui est le chef de toute principauté et de toute puissance (Col., II, 8, 9) ». Voy. aussi *ib.* 15-23. *Eph.*, VIII, 19, etc.— Ailleurs l'apôtre insiste avec une grande force sur la subordination du Fils au Père : « Après cela viendra la fin, quand il aura remis le royaume à Dieu son Père, et qu'il aura détruit tout empire, toute domination et toute puissance...... Car Dieu a mis toutes choses sous ses pieds. Or quand il est dit que toutes choses lui sont assujetties, il est évident que celui qui lui a assujetti toutes choses est excepté ; et quand toutes choses lui auront été assujetties, alors aussi le Fils même sera assujetti à celui qui lui a assujetti toutes choses, afin que Dieu soit tout en tous (I *Cor.*, XV, c. 27, 28) ».

(1) M. Nicolas maintient l'authenticité des épîtres de saint Paul à Timothée et à Tite, où l'on croyait voir combattues des doctrines postérieures à l'époque apostolique. C'est une erreur : les rêves gnostiques étaient déjà fort répandus (*Nouv. Rev. de théol.*, t. VII, p. 69, 89).

(2) I *Tim.*, VI, 4. Voy. aussi *Ib.* 10 et 11, et c. I, 7 ; c. IV, 1, 2, 3, 7.

(3) I *Jean*, II, 22, et IV, 3.

(4) Jean I, 1-18. — Voy. aussi II, 22.

insiste sur la participation du Christ à la création et comme lui il a pour but, moins encore d'élever le Christ que d'empêcher qu'on rabaisse le Père en faisant du Sauveur un être supérieur corrigeant l'œuvre mal faite par le Créateur.

Dans l'épître aux Hébreux, l'écrivain sacré débute en prouvant longuement que Jésus-Christ est supérieur aux Eons ou aux anges (1) et le premier dans la maison de Dieu.

L'épître de Jude voue les gnostiques aux peines éternelles et après les avoir appelés *nuages sans eau*, *arbres sans fruits*, *flots de la mer rejetant leur écume*, elle les nomme des *astres errants auxquels l'obscurité des ténèbres est réservée pour toute l'éternité*. S'il s'agit des doctrines, rien de plus vrai; mais si les hommes y sont compris, nous appelons de la sentence.

Enfin, dans celui des livres du Nouveau Testament qui fut le plus anciennement répandu et accepté, dans l'*Apocalypse*, on a lieu de croire que ce que l'auteur sacré stigmatise d'une épithète effroyable : les *profondeurs de Satan qu'on ne peut sonder* (2), ce sont les dogmes ténébreux du gnosticisme (3).

Après les auteurs évangéliques, les premiers pères, Irénée, Tertullien, et celui dont le livre a été retrouvé récemment et qu'on croit être Hippolyte, évêque du Port de Rome, ont consacré à la réfutation de la Gnose leurs écrits contre les hérétiques.

Le danger fut si pressant, la chrétienté fut si préoccupée de se défendre et de se fortifier contre l'assaillant, que les mesures prises dans ce but contribuèrent, plus que toute autre chose, à organiser, à constituer l'Église catholique. Le pouvoir des évêques fut étendu et affermi, et se distingua de celui des prê-

(1) *Hébr.*, les trois premiers chapitres.

(2) *Apoc.*, II, 24.

(3) On a dit souvent des livres du Nouveau Testament énumérés plus haut qu'ils sont empreints de gnosticisme; mais il serait impossible de combattre une tendance dominante et très-répandue, une philosophie courante, sans lui emprunter parfois sa phraséologie, sa méthode, quelque chose de son procédé et peut être de son fonds. On est toujours de son époque, lors même qu'on la réforme et qu'on réfute ses croyances ; si l'on ne s'en rend pas compte soi-même, la postérité ne peut manquer de s'en apercevoir, et s'en étonne à tort.

tres ou anciens, jadis leurs égaux (1). Le baptême conféré par les gnostiques fut déclaré nul. On composa le recueil des livres saints afin de les préserver du mélange de leurs écrits et aussi des coupures qu'ils y faisaient pour les rendre conformes à leurs systèmes. Enfin on inséra peu à peu au *Credo* la négation précise, formelle, toujours plus détaillée de leurs principales doctrines.

Pour contredire avec éclat l'odieuse croyance, d'après laquelle un démiurge de bas étage, impuissant ou cruel, était le créateur, on ne se contenta plus de dire : *Je crois au Père ;* on ajouta : *Je crois en Dieu le Père tout-puissant, créateur des choses visibles et invisibles*, c'est-à-dire des Eons comme des objets matériels, formule à laquelle plus tard on préféra une locution empruntée à l'Ancien Testament : *créateur du ciel et de la terre.*

Pour prouver que le corps de Jésus-Christ n'était pas un fantôme, on insista tout particulièrement sur le côté physique de sa vie, passant sous silence le côté moral, non certes comme moins important, mais comme n'étant pas contesté. On insista sur sa naissance humaine quoique miraculeuse (2) ; puis, omettant ce que d'anciens *Credo* avaient jugé nécessaire de dire de la sainteté de sa vie (3), on passa immédiatement à ses souffrances et à sa mort ; c'étaient alors les deux points controversés ; le nom de Pilate fut cité ici non à cause de l'importance du personnage, mais comme date historique (4). Après avoir dit que

(1) Prêtre (πρεσβύτερος) ou *ancien* était un titre d'origine hébraïque ; évêque (ἐπίσκοπος) ou *inspecteur*, un titre grec. Aussi commença-t-on par se servir du premier de ces deux mots surtout chez les chrétiens sortis du judaïsme, du second chez ceux qui avaient été païens ; employés d'abord indifféremment comme ils le sont dans le Nouveau Testament, ces deux noms ne furent que plus tard distingués et considérés comme les deux degrés essentiels d'une hiérarchie.

(2) La formule : *conçu du Saint-Esprit et né de la Vierge Marie*, fut faite d'expressions empruntées aux *règles* ou *professions de foi* d'Ignace, d'Irénée, de Tertullien et d'Origène.

(3) Par exemple, celui qui est renfermé dans les *Constitutions apostoliques*.

(4) C'était un usage assez général de dater un événement du règne,

Jésus fut crucifié, et non un autre; qu'il mourut réellement et non en apparence, on ajouta comme preuve de ce fait, son inhumation.

Je ne parle point de la *descente aux enfers*, introduite dans le *Credo* plus tard et par d'autres motifs. Mais on insista sur l'intervalle de trois jours qui donnait à la mort du crucifié plus de certitude. En d'autres temps, on aurait insisté sur la résurrection comme beaucoup plus difficile à croire que la mort. A cette époque, c'était exactement l'inverse. Il n'était douteux alors pour personne que Jésus, s'il était réellement mort, avait dû ressusciter; on était bien loin d'hésiter à admettre un miracle (1). Aujourd'hui bien des personnes s'étonnent de ce qu'il y a de matériel, de corporel dans les expressions suivantes : Il est *monté* au ciel (2); il *s'est assis à la droite* de Dieu, et il *viendra de là* pour juger les vivants et les morts. Se représenter le Christ régnant près de Dieu non comme un esprit, mais en chair et en os; et plus tard, revenant sur la terre, comme juge de tous, revêtu de la même chair que ce monde a vue couverte d'ignominie, torturée et morte, c'était, selon l'Église, démentir de la façon la plus radicale les erreurs des gnostiques.

Cette idée de la réapparition, de la glorification du corps humain reçut une extension plus grande. Il me reste, en effet, à vous signaler une addition d'un autre genre faite peu de temps

du consulat, de la dictature de tel ou tel personnage plus ou moins connu.

(1) On peut dire que la résurrection de Jésus-Christ est partout dans le Nouveau Testament.

(2) L'ascension est rapportée deux fois par saint Luc, dans son évangile (XXIV, 51), et dans le livre des *Actes* (I, 9). On la trouve aussi dans l'appendice de l'évangile selon saint Marc (XVI, depuis le verset 9), que M. Tischendorf croit devoir rejeter hors du texte. Les deux évangiles des apôtres Matthieu et Jean n'en font aucune mention, non plus que saint Paul et tous les autres écrivains sacrés.

Le règne du Christ, *assis à la droite de Dieu*, et son retour sur les nuées comme juge universel, sont des doctrines très-générales parmi les premiers chrétiens, tous sortis du judaïsme, et intimement liées aux espérances messianiques des Israélites. Elles se trouvent chez saint Paul comme chez les Évangélistes.

après au *Credo* et destinée encore à réfuter le gnosticisme. Le point de départ de ce système, c'était, nous l'avons vu, le dualisme, l'opposition absolue de la matière à l'esprit; la matière, la chair, étant déclarée impure et criminelle. Ce fut pour renverser de fond en comble cette théorie qu'on enseigna la résurrection de la chair. On déclara que la chair, notre chair, loin d'être en abomination à Dieu, aura part à la gloire à venir, sortira du tombeau régénérée et triomphante et siégera avec Jésus à la droite du Père. Il y avait à la fois, à la base de ce dogme, une vérité aussi philosophique que religieuse et, dans la forme, un matérialisme charnel, qu'il semblait nécessaire alors d'opposer à l'idéalisme gnostique, et qui d'ailleurs était du goût de bien des personnes, même parmi les chrétiens.

Cependant le bon sens, la simple observation constate que notre chair périt dans le tombeau, s'y décompose, s'y dissout et rend à la terre les éléments dont elle était faite. Notre corps ne s'anéantit pas plus que notre âme; rien ne se détruit ici-bas; tout se transforme. Dieu ne laisse rien perdre; Dieu utilise à nouveau ce qui a servi déjà, et la végétation se nourrit des tristes restes de la nature animale, les change en sa propre substance, en racines et en tiges, en feuillage et en fleurs. A leur tour, les animaux et les hommes vivent de la création végétale, et les mêmes substances, sans cesse épurées et renouvelées, sont remises en œuvre alternativement de manières différentes dans le laboratoire universel.

Saint Paul avait insisté avec une éloquence véhémente sur cette idée que, dans la vie future, nous aurons un corps très-différent du corps actuel et très-supérieur à celui-ci : « Je vous déclare ceci, mes frères : la chair et le sang ne peuvent pas hériter le royaume de Dieu, et la corruption n'héritera pas non plus l'incorruptibilité. » *Insensé*, dit-il encore, comparant l'ensevelissement aux semailles et la vie nouvelle à la végétation, *ce n'est pas le corps qui renaîtra que tu sèmes.* En d'autres termes, d'un simple gland sort un chêne, et l'apôtre, dans une brillante série d'antithèses, montre *le corps semé corrompu* qui ressuscitera *incorruptible*, semé *immonde* et ressuscitant *glorieux*, semé *inerte* et revivant *plein de force,* semé *corps ani-*

mal et remplacé par un corps que Paul appelle hardiment *spirituel*. (I *Cor.*, XV.)

Cette doctrine, enseignée avec tant d'éclat par le plus grand des apôtres, et plus tard par Origène, eut encore quelques défenseurs isolés en Orient jusqu'au IVe siècle; mais l'Église, pour extirper plus radicalement de son sein l'erreur gnostique de la chair maudite, glorifia le cadavre, le prétendit destiné à revivre, et l'on vit les plus graves docteurs descendre jusqu'à soutenir que nos corps actuels seront conservés tels quels pour la vie éternelle; même, disent Justin Martyr et Tertullien, ceux des impotents et des mutilés. Mais saint Augustin prétend qu'enfants et vieillards seront après la résurrection exactement, les premiers ce qu'ils seraient devenus, les autres ce qu'ils avaient été au sortir de l'adolescence. On appliqua sans aucun droit à la résurrection des morts la magnifique allégorie d'Ézéchiel, prophétisant le retour des Juifs dispersés dans l'exil et les comparant à des ossements épars que l'esprit de vie rassemble et ranime. Et c'est de là surtout que sont émanées ces représentations si fréquentes au porche des églises gothiques, des morts sortant vivants et rajeunis de leur tombeau au son de la trompette du jugement dernier.

J'ai dû appeler votre sérieuse attention sur tous ces faits, non pas à cause de leur importance réelle, mais parce qu'ils font partie intrinsèque de mon sujet, et aussi parce que le système orthodoxe y est mis à nu dans son incurable faiblesse, dans son impossibilité manifeste.

Toutes les orthodoxies, catholiques et protestantes, vous crient : saint Paul a parlé, apôtre infailliblement inspiré, ou plutôt le saint-esprit, Dieu lui-même a parlé : *la chair et le sang n'hériteront pas le royaume de Dieu.* Donc vous êtes tenus de croire que la chair ne ressuscitera point. Mais, d'un autre côté, voici le Symbole des Apôtres, autorité si ancienne, si généralement admise, si haute, que l'on déclare incapable et indigne d'être pasteur ou même chrétien quiconque ne croit pas tout ce que le Symbole affirme. Or, le *Credo* contient ce mot : *Je crois à la résurrection de la chair;* donc saint Paul a eu tort, il n'était pas chrétien, et ne serait pas digne d'être pasteur dans une église de protestants orthodoxes.

Vous le voyez, la position qu'essayent de défendre les partisans de l'autorité du *Credo* n'est pas tenable; l'autorité de ce symbole est nulle et non avenue quand il prétend nous imposer ce dogme absurde de la résurrection de la chair que le bon sens repousse et que saint Paul a condamné si hautement, qu'il appelait *insensés* ceux qui le croyaient. Voilà les orthodoxes *insensés* d'après l'Écriture s'ils croient ce dogme, et *damnés* par le *Credo* s'ils ne le croient pas. Entre les deux maux, ils choisissent le moindre; être damnés est le pire des deux; aussi, sans s'inquiéter de se mettre d'accord ni avec saint Paul qu'ils disent infaillible, ni avec eux-mêmes, ils enseignent le *Credo*, ils l'imposent à ceux qui le laissent de côté, et ils en font au milieu de nous un moyen d'oppression, une arme de guerre.

Je ne puis nier que je vous ai entretenus aujourd'hui de chimères étranges. Le Démiurge, un Christ cosmogonique, le docétisme avec sa longue série de fantômes; un corps qui n'est qu'une apparence et dont la vie, la naissance et la mort sont des illusions; le mal déclaré identique avec la matière et, comme contre-partie, tous les cadavres réunissant un jour leurs débris et sortant vivants de tous les tombeaux, quel vaste amas de rêveries confuses et de superstitions absurdes! Je crois vous entendre murmurer et me dire : « Que nous importent ces pitoyables folies? N'aviez-vous rien de plus utile, de plus sensé à nous apprendre en plein XIXe siècle, dans la capitale des lettres et des sciences françaises, et cela au nom du protestantisme? Laissez tomber les vaines inepties des gnostiques oubliés depuis treize siècles; ne perdez pas le temps à combattre des spectres ridicules; parlez-nous de choses utiles et vraies; *laissez*, suivant un mot de votre maître, *les morts enterrer leurs morts.* »

Vous auriez mille fois raison de m'accuser si c'était moi qui allais exhumer dans les annales de l'an 550 le *Credo* pour en faire la règle de votre foi. Tout ce que je veux, c'est que lorsque vous le dites ou l'entendez, vous sachiez ce qu'il signifie. Ce n'est pas moi qui vous engage à réciter tous les jours ou à écouter lire tous les dimanches : *Je ne crois pas au Démiurge; je ne crois pas aux Eons et au Christ cosmogonique*

dont le corps était fantastique et qui n'était pas né; je ne crois pas que la chair soit réprouvée et que la matière soit le mal.

C'est cependant, à la lettre, ce que signifie le *Credo;* la plupart des articles qu'il contient, soit sur le Père, soit sur le Fils (1) et celui de la résurrection de la chair, ne sont pas autre chose que la condamnation des hérésies gnostiques sur ces mêmes sujets. Quelle nécessité de nous faire répéter sans cesse la réfutation de ces systèmes que personne ne défend plus et qui sont oubliés depuis tant de siècles ? Et vaut-il la peine de se diviser, de repousser obstinément comme on l'a fait quelques-uns des plus dignes pasteurs de nos Églises, parce qu'ils laissent de côté ces inutiles négations ?

J'ai lu, dans le récit d'un voyage fait par un de nos compatriotes en un pays voisin, qu'il avait trouvé un exemple étrange du respect de la loi dans la contrée où il se trouvait. Il vit cette inscription sur un poteau : *Il est interdit de franchir ce mur;* mais le mur n'existait plus et n'avait laissé aucune trace; seulement le propriétaire de la muraille, qui avait eu le droit de la détruire, n'avait pas eu celui d'enlever l'inscription, émanée en sa faveur d'une autorité plus haute que la sienne.

La même chose est arrivée maintes fois dans l'Église; maintes défenses impérieuses, maints commandements absolus subsistent après que le cours du temps en a rendu l'observation ou entièrement impossible ou parfaitement inutile. L'inscription a pu être utile pour faire respecter la barrière quand elle existait. Le *Credo* a pu servir à maintenir la doctrine de l'infinie grandeur de Dieu notre Père, de la réalité de l'exis-

(1) Les mots *son Fils unique* signifient que Jésus n'est pas une émanation plus ou moins élevée dans l'échelle des Eons. Le mot *Notre-Seigneur* est également destiné à lui reconnaître une autorité que diverses sectes gnostiques lui refusaient. Il existe d'anciennes formules où le récipiendaire ne se contentait pas, en entrant dans l'Eglise de commencer par ce mot : *Je crois;* il devait dire d'abord : *Je renonce à Satan;* puis : *Je me soumets à Christ* (Nicolas, p. 343; *Constitutions apostoliques*, etc.).

tence de Jésus-Christ, et de la distinction à observer entre la matière et le mal. Mais défendre à nos contemporains de croire que le Créateur est le trois cent soixante-cinquième Eon, que le corps de Jésus était une ombre, ou que la matière est le mal éternel, c'est perdre son temps, c'est être aussi inutile que l'inscription oiseuse signalée par le voyageur. Et qu'aurait-il dit si l'on avait forcé tous les passants à s'arrêter pour la lire, ou les magistrats à s'engager sur l'honneur et par serment à y obéir et à y faire obéir les autres?

N'y a-t-il pas aujourd'hui de soins plus sérieux à prendre? d'ennemi plus redoutable à combattre que le gnosticisme d'il y a 1300 ans? On dit, je le sais bien, que certaines hérésies reparaissent toujours; on déclare qu'il y a dans l'esprit humain une disposition à nier le Créateur, un docétisme sans cesse renaissant qui fait de Jésus un fantôme et un penchant éternel à substituer au grand et seul problème de la régénération morale, à la seule chose nécessaire qui consiste à s'élever vers Dieu de progrès en progrès, l'énigme insoluble de l'univers.

Je le reconnais; mais si l'on croit réfuter le panthéisme moderne, ou le système mythique d'un Strauss avec les mêmes dénégations qui s'appliquaient jadis aux rêves des gnostiques, on se paye de mots, de la façon la plus puérile. Répondez à ceux qui confondent Dieu avec l'univers, non-seulement qu'il est le Créateur, mais qu'il est notre Père; dites que tous nos instincts les plus élevés ne peuvent qu'aspirer à le connaître et à le servir moins indignement. Répondez à ceux qui enseignent un Jésus fantastique, non qu'il est né du saint-esprit, que Pilate gouvernait la Judée quand il souffrit ou que son corps inhumé ne ressuscita que le troisième jour; mais répondez en faisant voir dans les récits évangéliques sa personnalité sublime et humble, son caractère aussi tendre qu'héroïque, sa pureté, sa grandeur morale, son indomptable courage, sa charité que rien ne rebutait, l'infinie largeur de son amour et de son esprit, son union étroite et inébranlable avec le Père, sa magnanimité envers ses persécuteurs et ses bourreaux.

Quant à la résurrection du corps, ne prenez pas tant de peine pour enseigner au XIX[e] siècle que la matière ou la chair n'est pas le mal et que la nature n'est pas maudite; il n'est que

trop disposé à voir en la chair son bien suprême, son tout. L'idéalisme des gnostiques n'est pas le danger qui nous menace; le matérialisme, entendez-le bien, le sensualisme abject, le culte effronté des plaisirs physiques, la passion de l'or et des jouissances sensuelles, voilà ce qui déborde, ce qui menace de tout envahir; voilà ce qui dégrade les nations et les prosterne aux pieds du plus fort. Laissez dans l'oubli la résurrection fabuleuse de la chair, justement niée par le plus grand apôtre des chrétiens; faites prévaloir, si vous le pouvez, un dogme tout opposé. Ressuscitez l'esprit qu'on nie, qu'on méconnaît, dont on foule aux pieds l'autorité.

Le *Credo* est aujourd'hui une réponse superflue et surannée à des questions que personne ne pose plus, ne comprend plus; c'est un phare indiquant un écueil que les tremblements de terre ont englouti, ou l'entrée d'un chenal ensablé depuis des siècles.

Or, des questions terribles se posent, auxquelles vous ne répondez rien; des drames effrayants se jouent, sans que vous sachiez y intervenir. L'Église, en récitant son *Credo* au milieu des orages de nos jours, ressemble à un capitaine de vaisseau qui répondrait à ses marins dans le plus fort d'une tempête ou d'une bataille navale, en leur donnant au lieu d'ordres décisifs et urgents, une leçon de géométrie descriptive.

Oui, la religion en notre temps court des périls que le *Credo* est impuissant à conjurer. Les uns se font d'elle un moyen de compression, la jettent en travers de tous les progrès, vont à la messe ou à la procession sans y croire ou écrivent, quoique rationalistes, des manuels d'orthodoxie courante, et persécutent la libre conscience, parce que l'Église est pour eux une alliée nécessaire contre toutes les libertés qui les gênent. Ceux-là compromettent la sainte cause qu'ils croient protéger et font haïr ce qu'ils veulent faire vénérer. D'autres déclarent la religion détestable et despotique, ennemie des petits, complice des oppresseurs; ils veulent, dans leur ingratitude insensée, rendre Jésus responsable des usurpations de ses disciples infidèles, et Dieu lui-même des torts de ses prêtres; ils déclarent la guerre à l'idéal au nom du progrès, à la charité au nom des pauvres et des faibles, à la religion au nom de la morale.

En face de pareils adversaires, égrener un chapelet ou faire du *Credo* notre égide, c'est abdiquer misérablement, puérilement.

Répondez qu'on a raison de fuir les religions qui deviennent des écoles de haines sociales, de compression ou de désordre, mais que la religion, qui est sacrifice de soi-même, aspiration énergique à l'idéal, élan vers Dieu, imitation de Christ, communauté d'esprit, est la plus grande et la plus sainte de toutes les puissances de l'ordre moral, édifie et affranchit, éclaire et sauve, sanctifie et régénère. Effacez ou laissez tomber de votre *Credo* les détails sans grandeur, les dogmes contradictoires ou sans valeur religieuse. Laissez chacun libre de comprendre comme il le peut toutes les questions de dogme ou d'histoire, de théologie ou de philosophie ; mais, pour agir sur notre siècle, le convertir, le racheter, écrivez sur votre symbole ce mot unique, essentiellement chrétien : Je crois à l'esprit. Car l'esprit, c'est ce dont Jésus a annoncé l'avénement, c'est ce dont Dieu nourrit et illumine nos âmes, c'est ce dont Jésus a parlé quand il a dit : *Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité.*

QUATRIÈME CONFÉRENCE.

HISTOIRE DE LA PERSÉCUTION.

« La plupart des Chrétiens surpassaient en fureur les bêtes sauvages dans les combats qu'ils se livraient. »

(Le païen AMMIEN MARCELLIN, XXII, 5.)

Rémission des péchés et vie éternelle. — Deux belles paroles ajoutées au *Credo*, mais à mauvaise intention. — Aveux de Cyprien, d'Augustin, de Cyrille. — Monopole de l'Église et exclusion des hérétiques. — Histoire de l'intolérance. — Persécution entre païens : cultes de Bacchus, d'Isis, de Sérapis. — Chrétiens déclarés factieux. — *Les chrétiens aux lions !* — Trajan fait de la profession du christianisme un crime. — Intermittence des persécutions laïques. — Constantin ; sa religion toute militaire. — Phases calculées de sa conversion. — Constantin pape, mais non baptisé ; pourquoi ? — Ses actes d'intolérance ; menaces de mort non exécutées. — Firm. Maternus demande la persécution. — Théodose la décrète. — Honorius la prononce. — Augustin la légitime et demande grâce tout à la fois. — Pouvoir des évêques. — Grégoire le Grand traite d'antichrétien le titre d'évêque universel. — Tous ses successeurs portent ce titre. — L'Eglise modère les exagérations de certains sectaires contre les *tombés, libellés* et *traditeurs ;* de là les deux mots ajoutés au *Credo*. — Double effet de cette addition : pardonner et exclure. — Première sentence de mort exécutée après cinq ans de délai. — Priscillien, premier martyr de l'intolérance chrétienne en 385 avec six autres victimes. — Deux évêques leurs bourreaux. — Protestation admirable d'un vrai chrétien, saint Martin de Tours. — Détestables lettres de saint Augustin, rééditées en 1685 contre les protestants français. — Augustin et Bossuet également intolérants. — L'absolutisme et le prétendu athéisme peuvent encore persécuter. — Protestation contre toute intolérance. — Déclaration de foi en la rémission de *tous* les péchés, et en la vie éternelle déjà commencée.

Il m'est pénible, dans l'étude historique que nous avons entreprise ensemble, d'avoir souvent à blâmer, à dissiper des

illusions attrayantes, à jeter le désenchantement sur ce qui d'abord semblait exempt de reproche, ou même beau et vrai.

Ainsi, la suite des temps et des événements dans l'histoire du *Credo* m'amène aujourd'hui à examiner de près deux belles paroles ajoutées au Symbole vers le milieu du IVe siècle, et qui, au premier abord, ne contiennent rien qui ne soit digne de toute notre adhésion : *la rémission des péchés et la vie éternelle.* Ce sont là deux articles de foi de la plus haute valeur; le premier est d'autant plus important ici que seul, dans le *Credo*, il fait une mention quelconque du monde moral, du bien et du mal, du péché, du relèvement et du pardon, du besoin de sanctification, de l'aspiration du pécheur vers le bien. Ce mot et celui de *jugement des vivants et des morts* sont toute la part qui est accordée à la vie morale, à la conscience, dans le Symbole. Dans ce mot de *rémission des péchés*, il nous semble entendre comme un écho des sublimes et touchantes paraboles de la brebis égarée, de la drachme perdue, du fils prodigue. La vie éternelle, qui se trouve affirmée à la fin du *Credo*, le clôt avec grandeur ; après avoir trouvé ce symbole trop sec et trop froid, on aime à s'arrêter longtemps sur le dernier mot qui ouvre si à propos et avec une simplicité si éloquente les perspectives infinies de l'éternité et de la véritable vie. C'est, comme le dit un vieux missel de nos ancêtres, les Franks, le digne *faîte de tout l'édifice du Symbole* (1).

Et cependant, l'inexorable histoire ne doit pas perdre ses droits. Il ne nous est jamais permis d'ignorer ce qu'il dépendrait de nous de savoir. Assez et trop longtemps on a gouverné le monde et les consciences avec des fictions ou des demi-mensonges. Ayons le courage, ayons la loyauté d'être vrais jusqu'au bout. Or, un fait aussi certain que déplorable, c'est que les auteurs de ces belles additions au *Credo* ne se bornaient nullement, comme Jésus, à enseigner que Dieu pardonne au pécheur qui se repent, ou que pour Dieu, tous vivent. Ils avaient un tout autre but, ainsi qu'ils l'ont déclaré eux-mêmes hautement.

Ecoutez saint Cyprien, le fameux évêque de Carthage. Voici

(1) Nicolas, p. 127. — Grawitz, p. 60.

ses propres paroles, et le mot de cette triste énigme : « *Lorsque nous disons : Crois-tu à la vie éternelle et à la rémission des péchés par la sainte Église? nous entendons que la rémission des péchés ne peut être donnée que dans l'Église, et que chez les hérétiques, où l'Église n'est pas, les péchés ne peuvent être remis* (1). »

Saint Augustin, en maints passages de ses nombreux écrits, n'est pas moins explicite à cet égard. Nous n'en citerons qu'un seul entre bien d'autres : « *Je recommande une seule chose à vos prières, c'est de détourner absolument votre esprit et votre oreille de quiconque n'est pas catholique. Par là, vous serez en état d'obtenir la rémission des péchés, et la résurrection de la chair, et la vie éternelle par la sainte Église* (2) ». « *Celui-là seul qui persiste dans la sainte Eglise catholique,* dit encore saint Cyrille de Jérusalem, *peut posséder le royaume des cieux et la vie éternelle* (3). »

Ces passages suffiraient pour nous indiquer le sens précis des nouveaux articles du *Credo*. Ils nous apprennent aussi, et d'autres faits plus précis encore nous le démontrent surabondamment, que la forme primitive de ces additions était non pas : Je crois la sainte Église, la rémission des péchés et la vie éternelle ; mais, *je crois la rémission des péchés et la vie éternelle par la sainte Église*. Un fait qui nous scandalise à bon droit, et qui devrait scandaliser plus que nous les protestants orthodoxes, c'est celui-ci : Dans le symbole copte et plusieurs autres qui avaient cours au IVe siècle, il était fait mention de la rédemption par Jésus-Christ (4). Si ce dogme disparut du *Credo*, où il manque encore, c'est parce qu'il parut préférable d'attribuer la rémission des péchés à l'Église, qui se substituait ainsi à Jésus-Christ comme sauveur, rédempteur, médiateur, ou réconciliateur. A ce titre seul, tout protestant orthodoxe, calviniste ou luthérien, devrait considérer le *Credo* comme hétérodoxe et comme hérétique au premier chef.

(1) Cypr., *Op.*, p. 295. — *Ib.*, p. 170.
(2) Aug., *Op.*, t. V, col. 1385. Sermo. 215, § 9.
(3) Cyr., *Op.*, p. 270 et suiv. Catéch. XVIII, §§ 11 et 13.
(4) Nicolas, p. 323. Hahn, *Bibliothek der Symbole*, p. 106, 111, 118, 158, 161, 168.

Le point essentiel n'était plus, hélas! d'ouvrir à tous les magnifiques perspectives de l'avenir, mais au contraire de les fermer aux hérétiques, de constituer un monopole au profit de l'Église et de faire dépendre, non plus de Dieu directement, ou de l'œuvre et de la parole de Jésus, mais de l'Église seule notre existence future et notre sort éternel. L'insertion dans le *Credo* de ces belles paroles qui nous édifiaient: *rémission des péchés et vie éternelle*, signala, hélas! — des événements sanglants vont nous en convaincre — le triomphe scandaleux de l'exclusivisme le plus dur, l'application hautaine et cruelle du principe: *Hors de l'Église, point de salut.* On vouait ainsi tout ce qui n'était pas catholique orthodoxe à des tortures sans nom et sans terme dans le monde à venir, quelquefois même à des supplices dans celui-ci.

Dès qu'on est exclusif, la logique veut qu'on en vienne là. Et dès qu'on attribue à l'Église en la personne de ses représentants, évêques, papes, conciles, synodes ou consistoires, cet immense et épouvantable pouvoir de damner à jamais tout ce qui n'est pas elle; dès qu'on croit, comme les disciples de saint Augustin, que *la porte de l'Église est la porte du paradis*, l'Église devient ou doit devenir la maîtresse unique et absolue de toutes choses ici-bas. Elle le peut alors par la terreur qu'elle fait régner dans les âmes faibles et ignorantes; elle le doit, en vertu de la responsabilité incomparable et illimitée qui repose sur elle; autant que le ciel est au-dessus de la terre, ou, à parler exactement, autant que l'éternité dépasse le temps et que l'infini déborde sur le fini, autant tous les pouvoirs humains, police, justice, lois, administration, empires, deviennent mesquins et misérables, accidentels et insignifiants auprès du pouvoir légitime et souverain de l'Église. Ils n'ont plus qu'une mission, la servir, exécuter ses ordres et ses sentences, lui épargner l'odieux du glaive et frapper pour elle. Dès lors aussi et surtout, l'Église ne peut user de miséricorde envers les rebelles; leur éviter des tortures, sauver leur corps au risque de perdre leur âme, serait à leur égard une coupable faiblesse et une véritable inhumanité, non-seulement à cause de tous ceux qui seraient exposés à les croire, mais pour eux-mêmes; et comme l'enseignait du haut de la chaire un évêque italien du XVIe

siècle (1) : *c'est cruauté de leur être compatissant, c'est compassion de leur être cruel* (*pietà lor ser crudele, crudeltà lor ser pietoso*). Et voilà la persécution, la peine de mort pour hérésie logiquement excusée, justifiée, rendue nécessaire et inévitable.

Ne croyez pas que, pour en arriver là, il ait fallu beaucoup de temps. Nous avons vu, vers 250, ajouter à la formule du baptême (Père, Fils et saint-esprit) l'Église ; nous voici, vers 350, témoins de l'adoption de ce commentaire significatif : *je crois la rémission des péchés et la vie éternelle par la sainte Eglise ;* nous verrons aujourd'hui que, trente-cinq ans plus tard, sept hérétiques eurent la tête tranchée pour crime d'hérésie. En présence de ces horreurs et de toute acte d'intolérance quelconque, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, qui ne sentirait le besoin de crier à Dieu avec la grande victime : *Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font !*

Serrons de plus près l'histoire ; prenons sur le fait l'origine et les progrès de la persécution. Ce sera nous placer au milieu des temps, des circonstances, des personnages qui ont vu le *Credo* s'enrichir des deux articles dont nous devons expliquer aujourd'hui le sens historique ; et si nous semblons peut-être, par moments, nous écarter de notre sujet, la marche même des faits nous y ramènera.

Il fut de mode au siècle dernier de prétendre que le christianisme avait été, entre les religions, la première intolérante et persécutrice. Le fait est faux. Sans même parler ici du judaïsme qui était exclusif par sa nature même, il est facile de démontrer que *l'harmonie religieuse du monde antique* (2) est une chimère dont l'histoire a fait justice. Il est vrai que le polythéisme, qui admettait un nombre illimité de dieux, de fables et de rites, ouvrait souvent ses rangs à de nouvelles idoles ou à des cérémonies étrangères ; mais chaque fois que le culte régnant se crut menacé, il n'hésita pas à se défendre par la violence et à verser le sang. Parmi les philosophes, Anaxagore, emprisonné

(1) Sermons de Cornelio Musso, évêque de Bitonto.

(2) Ce sont les termes dont aime à se servir Gibbon, *Decline and fall*, t. II, 221, etc.

pour avoir appelé le Destin un mot vide de sens et avoir expliqué allégoriquement les noms des dieux qu'il tentait de réduire à un seul, fut emprisonné à Athènes et il fallut, pour le délivrer, tout le crédit de son puissant disciple Périclès (1). Quant à Protagoras, qui fut exilé et dont les livres furent brûlés en public, il n'avait fait que professer, à l'égard des dieux, un complet scepticisme, sans les nier (2). Enfin, on sait que le supplice de Socrate n'eut pas même pour cause des négations expresses (3), mais uniquement l'esprit de sa philosophie très-opposé aux superstitions païennes.

On ne sévit pas seulement contre les penseurs au nom de l'orthodoxie idolâtre. Les divers cultes se persécutèrent les uns les autres. Sans remonter jusqu'à Tite-Live et à son récit des cruautés, trop sanglantes pour être excusables, par lesquelles Rome essaya de renfermer dans de plus étroites limites le culte immoral de Bacchus, auquel s'étaient fait initier sept mille personnes (4), nous rappellerons que, pendant trois siècles et demi d'alternatives entre la tolérance et les persécutions, le culte d'Isis et de Sérapis fut tour à tour puni de mort ou toléré, et enfin publiquement admis dans Rome (5).

Lorsque à son tour le christianisme naissant causa quelque inquiétude au polythéisme ébranlé, on commença à déclarer les chrétiens, de même que jadis les adorateurs de Bacchus ou d'Isis, des factieux (6). Comme tels ou comme ennemis de l'empire et de ses dieux tutélaires, ils furent bientôt persécutés. On leur attribua tous les malheurs publics : en Asie, un tremblement de terre, en Afrique, le Nil trop peu grossi, à Rome, le Tibre

(1) Diog. Laert., II, 11.

(2) Diog. Laert., IX, 51. Cic., *Nat. Deor.* I, 23, 63.

(3) Grote, *Hist. of Greece*, t. I, p. 504.

(4) En 186 avant Jésus-Christ. — Tite-Live, XXXIX, 13, 15, 16, 17.

(5) Tacite, *Hist.*, IV, 81, 82. — Dion Cassius, l. 42, p. 196. Voyez aussi les exemples d'intolérance et de persécution païenne cités par Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, p. 16 ; par Benjamin Constant, *De la Religion*, V, p. 184 et suiv., et par le même dans son livre posthume *Du Polythéisme*, II, 255, 307 et suiv.

(6) *Homines deploratæ, inlicitæ ac desperatæ factionis.* Minucius Felix (*Octavius*).

débordé, en quelque lieu du monde que ce fût, une épidémie, et le peuple réuni dans les amphithéâtres, criait: *Aux lions les chrétiens !*

Parfois les empereurs épousèrent les haines populaires. Ainsi avait fait Néron ; mais dans ces premiers temps il fallait encore un prétexte, une calomnie quelconque pour frapper l'Église. Trajan le premier, en faisant peser sur elle une loi déjà ancienne contre les associations et réunions non autorisées, punit les chrétiens pour le seul crime de s'être assemblés afin de célébrer leur culte, ou simplement pour avoir professé leur foi proscrite. Mais il ne se trouva pas, comme en d'autres temps, à côté des princes, un corps permanent, vénéré, religieux, un sacerdoce, infatigable à conseiller des rigueurs. C'est une règle générale dans l'histoire que la persécution laïque se lasse bientôt, tandis que la persécution cléricale ne s'arrête qu'après l'extermination en masse de ceux qu'elle a condamnés.

Aussi l'intolérance des empereurs fut inégale et intermittente, parce que le sacerdoce païen était subordonné au pouvoir civil ou plutôt absorbé en lui. Tantôt plus faible et tantôt plus cruelle, elle varia sans cesse au gré du souverain avec les préférences d'un Elagabale ou d'un Philippe pour toute religion venue de l'Orient, avec la philosophie syncrétiste d'un Sévère, ou la politique à la fois habile et superstitieuse d'un Constantin.

Le nombre des martyrs, moins grand assurément que ne l'ont prétendu les historiens officiels de l'Eglise, le fut beaucoup plus qu'on n'a voulu l'admettre au XVIII[e] siècle (1), surtout quand Décius, menacé par les Goths, crut restaurer le vieux sang romain et lui rendre son irrésistible intrépidité, en rétablissant à la fois un censeur des mœurs publiques et le règne exclusif de l'antique religion, ou quand Dioclétien et plus encore Galérius, son collègue, sévirent tout à coup contre le christianisme déjà organisé, florissant, et renversèrent les temples chrétiens publiquement érigés jusque dans les résidences impériales.

Enfin, Constantin eut part au pouvoir, et après bien des

(1) Gibbon, tout particulièrement.

guerres et des crimes, resta seul maître de l'univers romain. Avec lui, quoique graduellement, l'Église arriva à l'empire. Dès la mort de Maximin, la persécution des païens contre elle avait cessé pour toujours. Constantin fut, à bien des égards, le représentant par excellence du principe d'autorité en religion. On a différé sur la sincérité de sa conversion; les uns ont fait de lui, comme son panégyriste Eusèbe, évêque de Césarée, un saint et un modèle des croyants; il ne fut rien moins; les autres, un sceptique absolument sans conviction. En réalité, il ne fut ni l'un ni l'autre; politique adroit, soldat superstitieux, sans scrupule dans ses emportements, mais non sans remords après ses crimes, sans conviction élevée et raisonnée, mais non sans terreurs religieuses et sans préférences théologiques, il eut une sincérité relative, une moralité moins que médiocre et un goût décidé pour le christianisme, avec un reste d'attachement ou de crainte pour les rites païens. Son principal mérite fut de comprendre son temps; il le comprit parce qu'il en était lui-même; mais on se demande si, tout considéré, il a existé beaucoup de plus mauvais catholiques, ni surtout de plus mauvais chrétiens.

On ne peut plus méconnaître aujourd'hui le caractère essentiellement politique et surtout militaire de sa religion. Longtemps avant de se montrer chrétien, il déclare à la veille d'une bataille décisive qu'il a eu une vision ou une révélation : il a vu une croix dans les nuages avec ces mots écrits ou prononcés : Τουτῷ νίκα, *avec cela sois vainqueur.* Dès lors, la croix devient pour lui un signe de victoire, un talisman guerrier (1). Il la place toute resplendissante d'or, de pierreries et de

(1) « Si Constantin et Clovis, au moment le plus critique de leur vie, ont senti que la victoire leur venait des mains du seul vrai Dieu, du Dieu révélé par Jésus-Christ et prêché dans les villes de tout l'empire romain par les disciples méprisés d'un maître crucifié, cela nous montre sûrement la puissance du christianisme avec une grandeur bien plus majestueuse que si l'on nous dit que cet empereur et ce roi convertis ont vu ou ont cru voir dans l'air une bannière portant une croix ou cette inscription : *in hoc signo vinces*. Des histoires semblables sont rapportées dans la vie d'Alphonse, premier roi de Portugal, qui, dit-on, aperçut dans le ciel une croix brillante avant la bataille d'Ourique en

pourpre au sommet de la hampe dorée qui porte ses enseignes et qui est l'objet de la superstition religieuse de son armée. Tacite appelait ces étendards les *Divinités des légions.* La Victoire était le seul vrai Dieu pour les troupes romaines. Jésus fut confondu pour ainsi dire avec elle ; l'image de cette déesse antique, le nom et la croix de ce *dieu nouveau* figurent ensemble sur les médailles officielles. D'autres portent le signe de la croix avec cette inscription qui s'y rapporte : gloire de l'armée, vertu (ou force) de l'armée. Si des soldats païens répugnent à se prosterner devant les insignes du Christ, ils seront bientôt convertis à ces vains dehors de christianisme, non-seulement parce que le culte des enseignes est chez eux une tradition orgueilleusement chérie (1), mais aussi parce que l'image de Constantin et de son fils ayant été placées à dessein par lui-même au-dessus de la croix, il y aurait crime de lèse-majesté, immédiatement puni de mort, à refuser d'adorer le *labarum.* Déjà, d'ailleurs, Tertullien avait remarqué combien la croix des chrétiens différait peu par sa forme de cette longue tige dorée surmontée d'une ou plusieurs traverses qui était l'emblème militaire de Rome (2). Dès que son rival Maxence eut été défait, Constantin crut au *Labarum* comme d'autres guerriers ont cru à leur étoile, pour eux-mêmes peut-être et beaucoup pour leurs soldats. Il fit briller la croix ou les initiales de Jésus sur tous les casques et tous les boucliers, et aussitôt le sénat même de Rome, le conservateur persévérant du vieux polythéisme, se prosterna devant cette redou-

1139, et dans la vie de Waldemar II, de Danemark. La croix rouge de Danemark, le *Danebrog*, date de la victoire de Waldemar sur les Esthoniens en 1219. »

Max Muller, *Nouvelles leçons sur la science du langage*, traduites par MM. Harris et Perrot, 1868, t. II, p. 318.

(1) La religion des Romains est toute militaire ; ce sont leurs enseignes qu'ils adorent ; c'est par elles qu'ils jurent ; ils les mettent au-dessus de tous les dieux.

« Religio Romana tota castrensis ; signa veneratur ; signa jurat ; signa » omnibus deis præponit (Tert., *Apol.*, 16). »

(2) *Apol.*, 18.

table image du Christ qui étincelait sur les armes et devant cette inscription que portait une armée vengeresse (1).

Mais il faudrait se garder de croire que le vainqueur lui-même se hâta de se déclarer chrétien. Toujours occupé avant tout de la religion des camps et des casernes, il composa lui-même une prière que tous ses soldats furent tenus de réciter. Elle est adressée au seul Dieu, par lequel la victoire a été donnée à Constantin et aux siens, mais le nom de Jésus et toute mention quelconque du christianisme y sont soigneusement évités (2). Pendant longtemps, chaque fois qu'il favorisait l'Église, il accordait quelque bienfait au polythéisme ; chaque édit qui ouvrait aux chrétiens une voie plus large était suivi d'un autre destiné à rassurer, à consoler les païens (3). Des médailles impériales étaient frappées à l'effigie de l'empereur et en l'honneur de *Jupiter* ou de *Mars*, du *Génie du peuple romain* et du *Génie de Constantin*, d'*Hercule* et du *Soleil* pour lequel ce premier empereur chrétien eut toujours une dévotion particulière. Après la fameuse victoire qu'il attribuait à la puissance surnaturelle de la croix, il s'érigea à lui-même un arc de triomphe où il inscrivit que cette même victoire était due à *Jupiter*. Constantin, jusqu'à sa mort, resta *Souverain Pontife* des faux dieux et en porta le titre; et en même temps il fit de plus en plus des actes non-seulement de chrétien, mais d'évêque, de pape. Comme un prêtre, il prêchait dans sa cour de longues homélies qui ne sont pas toutes oubliées. Comme un évêque, il assistait à des conciles, et disait à ses collègues de l'épiscopat : Je me considère *comme l'un de vous*. Comme un pape, il les convoquait, les présidait et les congédiait selon son bon plaisir ; et il agit ainsi pour des conciles, non-seulement provinciaux ou nationaux, mais œcuméniques ou universels.

(1) « Tunc ille senatus
» Militiæ ultricis titulum, Christique verendum
» Numen adoravit quod collucebat in armis... »
(PRUDENCE, *Symm.*, 1.)

(2) Eus., *Vit. Const.*, IV, 20.

(3) Ainsi, la même année où il rendit obligatoire le repos du dimanche, il régla par un autre édit les aruspices.

Le trait le plus étrange de toutes ces usurpations, c'est que ce chrétien, ce prêtre, cet évêque, ce pape n'était pas même baptisé. Personne ne croit plus au mensonge de son prétendu baptême à Rome par la main du pape Sylvestre, ni de la donation d'une partie de l'Italie à ce pape, invention frauduleuse, éloquemment maudite par le Dante (1), et dès longtemps réduite à néant par l'histoire. Et pourquoi ce président des plus fameux conciles n'avait-il pas même reçu le baptême? C'était d'abord par politique, pour ne pas achever de désespérer les païens, ses sujets; mais c'était aussi par superstition, pour s'en aller au ciel purifié de tous ses crimes par l'eau baptismale. Au lit de mort, cet homme tout couvert du sang de son propre fils Crispus, de Fausta, sa femme, de son neveu, enfant de onze ans, de Licinius son beau-frère, et de tant d'autres victimes de son ambition, voulut recevoir d'un évêque hérétique, arien, Eusèbe de Nicomédie, l'innocence baptismale et l'imposition des mains, c'est-à-dire le don du saint-esprit (2). Puis, dès qu'il fut mort, son fils et son successeur, chrétien comme lui, célébra son apothéose en grande pompe publique et le mit au rang des dieux de l'Olympe; après quoi, ce fils pieux imita fidèlement son père en différant son baptême comme lui; et s'étant rendu à Rome, visita dévotement tous les temples païens (3).

Rien de plus curieux que les lettres que Constantin, ce pape militaire et à moitié païen, adressait aux évêques; ce sont tour à tour des mandements, des bulles d'anathèmes, des décisions

(1) *Enfer*, 19.

(2) Eusèbe, *Vit. Const.*, IV, 61.

(3) Jovien, autre empereur chrétien, inaugura son règne par des sacrifices païens où l'on interrogea les entrailles des victimes, pour savoir s'il devait ou non lever son camp. Ces souverains convertis à un seul Dieu ne se privaient nullement du caractère divin que leurs prédécesseurs s'étaient attribué; ils appelaient officiellement leurs édits *lettres sacrées* et *oracles célestes* et s'y désignaient eux-mêmes sous les noms de *notre divinité* et *notre éternité*. L'arien Philostorge exagère-t-il quand il dit que Constantin mort fut vénéré moins comme un saint (et quel saint!) que comme un dieu? Sa statue placée sur une colonne de porphyre recevait les sacrifices et les prières des orthodoxes.

dogmatiques et souveraines. Il crut d'abord pouvoir faire taire d'un mot saint Athanase, patriarche d'Alexandrie, et Arius, sur la question de l'égalité du Fils et du Père. Sa lettre est vraiment prodigieuse de naïveté et d'insolence. La voici :

« Je sais quelle est votre dispute. Toi, patriarche (Athanase), tu interroges tes prêtres sur ce que chacun d'eux pense d'un texte de la loi ou plutôt d'une question oiseuse. Toi, prêtre (Arius), tu proclames ce que tu n'aurais jamais dû penser ou plutôt ce que tu devais taire. L'interrogation et la réponse sont également inutiles ; tout cela est bon pour occuper les loisirs ou exercer l'esprit, mais ne doit jamais arriver à l'oreille du vulgaire. Qui peut bien entendre des choses si hautes, si difficiles ou en être le véritable interprète ? Comment le peuple peut-il les comprendre ? Il faut réprimer sur ces matières la démangeaison de parler, de peur que la multitude ne tombe dans le blasphème et dans le schisme.

« Pardonnez-vous donc réciproquement l'imprudence de la question et l'inconvenance de la réponse (1). »

C'est avec cette bienveillance de ton, cette délicatesse de langage, cette élévation d'idées, que le pouvoir militaire fit son entrée sur le terrain de la théologie et de la pensée.

Voici en quels termes Constantin condamna un jour les doctrines d'Arius qu'il adopta lui-même plus tard :

« Constantin, vainqueur, grand, auguste, aux évêques et aux peuples de la Judée : Arius doit être noté d'infamie ».

Il ajoute que les sectateurs de l'hérétique doivent être nommés *Porphyriens*, du nom d'un philosophe païen qui avait écrit contre le christianisme ; exactement comme on écrit aujourd'hui que les protestants libéraux sont *Voltairiens* ou *Spinosistes*, quoique le contraire soit facile à constater. Mais qu'importe, si cela leur nuit ? C'est un genre de mensonge que Constantin a

(1) Son fils l'imita. Constance écrivit à l'évêque de Rome, Liberius : « Ce que tu repousses, l'univers entier l'a approuvé. Quelle partie es-tu de l'univers, toi qui seul prends le parti d'un scélérat (Athanase), et romps la paix de l'empire et du monde ? » Ce brutal commandement fut obéi : le pape Liberius se fit arien, quitte à redevenir catholique dès que l'arianisme eut le dessous.

formellement commandé contre les ariens; car la tactique de l'intolérance est en tout temps la même et a toujours pour première arme la calomnie. En terminant, l'empereur ordonna que les livres d'Arius fussent brûlés et ceux qui les conserveraient punis de mort.

Punis de mort! nous voilà, par une menace demeurée sans effet, introduits en plein dans le régime de la persécution, non plus des païens contre les chrétiens, mais des chrétiens contre d'autres chrétiens.

Cependant, remarquez-le, il ne s'agit pas encore directement de frapper de la peine capitale une autre opinion que celle de l'empereur; il n'est question encore que de châtier ceux qui lui désobéissent en conservant dans leurs maisons un livre qui déplaît au maître.

Bientôt on alla plus loin. Un chrétien, un homme de cour, revêtu du titre de Clarissimus, Firmicus Maternus écrivit aux successeurs de Constantin, ses fils Constance et Constant, une requête qu'on possède encore et où il demandait avec un odieux fanatisme et une froide férocité la persécution contre les païens. Longtemps cette voix exécrable retentit en vain; la politique plus que la justice empêcha les princes d'obéir. Mais plus tard, préparée par Gratien, la persécution fut organisée tout entière par Théodose contre les restes du paganisme; le dernier supplice devint le châtiment de tout sacrifice païen.

Je confonds, vous le voyez, dans une même réprobation les intolérants quels qu'ils soient; j'honore toutes les victimes, je maudis tous les bourreaux, et deux fois s'ils sont chrétiens; je les maudirai trois fois quand j'en rencontrerai dans l'histoire qui ont osé, tout en persécutant, se dire protestants.

Ce que fit contre les païens Théodose, tant vanté pour ce crime par l'Église et ses évêques (1), Honorius son fils ne tarda pas à le faire contre les hérétiques. Il condamna à mort les donatistes. Il est vrai que le plus illustre docteur du siècle intercéda pour eux; mais, tout en demandant que les supplices leur fussent épargnés, saint Augustin les en déclara dignes (2),

(1) Y compris Bossuet (oraison funèbre de Michel Le Tellier).

(2) Epist. 127, *ad Donatum*.

et l'on a comparé avec une sévère justice son redoutable langage avec l'hypocrisie officielle du saint office romain en Italie, en Espagne et ailleurs, qui livrait au bras séculier ses victimes, en disant en propres termes au juge civil chargé d'envoyer le condamné au supplice : *Seigneur juge, nous vous conjurons avec toute l'insistance possible et pour l'amour de Dieu, sous le regard de sa miséricorde et en considération de nos prières de ne faire encourir à ce misérable aucun danger de mort et de mutilation* (1). Tout cela signifiait pour le moins : faites le périr, et le plus souvent cela signifiait, en outre : ne le décapitez pas, ne le privez d'aucun de ses membres, car l'Église a horreur du sang : brûlez-le vif.

Malgré tout, l'édit d'Honorius contre les donatistes, comme celui de Constantin contre les lecteurs d'Arius ne fut pas exécuté. Aucun hérétique ne fut encore mis à mort. Il semble qu'au moment d'exécuter, chrétiens contre chrétiens, l'abominable sentence, les princes aient frémi d'horreur et reculé devant la plus criminelle de toutes les impiétés. Tant que le pouvoir civil fut seul à décréter la peine de mort contre les hérétiques, aucun ne fut frappé. Il fallut que des évêques sollicitassent eux-mêmes de l'autorité impériale le supplice de leurs adversaires pour obtenir enfin l'effusion du sang (2).

Le pouvoir et l'influence de l'épiscopat ne cessaient de grandir. La dureté des mœurs ecclésiastiques faisait en même temps des progrès plus rapides encore. Les évêques de Rome étaient encore peu de chose ; d'ailleurs plus d'un, comme Liberius, Zéphyrin et Calixte, fut hérétique. C'étaient alors les évê-

(1) *Pontif. Rom.* Roma, 1611, p. 456.

(2) « Empereur, disait, à Théodose le Jeune, Nestorius, évêque de Constantinople, donnez-moi la terre purgée d'hérétiques et je vous donnerai le ciel en récompense ; subjuguez avec moi les hérétiques, et je subjuguerai avec vous la Perse. » Le même fait s'est produit en France à l'égard des protestants. A maintes reprises la persécution administrative s'étant ralentie, l'assemblée du clergé ou des évêques isolés, surtout ceux des provinces du Midi, demandèrent, dans d'énergiques remontrances, des rigueurs contre les hérétiques et le supplice de leurs pasteurs. Ces cruelles instigations ne furent que trop souvent obéies de 1525 à 1762.

ques de Constantinople qui cherchaient à devenir monarques de l'Église. Même à la fin du VIe siècle, un des papes les plus illustres, saint Grégoire le Grand, indigné de l'ambition de son collègue de Constantinople qui se prétendait supérieur à lui, écrivit que « *tout évêque métropolitain, qui prend le titre d'évêque œcuménique* (*ou universel*) *doit être regardé comme un précurseur de l'antichrist* (1) ». Il est vrai que deux ans après, il y eut à Constantinople une révolution militaire; Grégoire était mort, mais son successeur Boniface III accepta ce même titre des sanglantes mains de l'usurpateur Phocas. Depuis lors, il y a de cela treize siècles, ce pouvoir d'évêque universel, tous les papes l'ont cru légitime et se le sont attribué sans se mettre en peine de la rude sentence de leur saint prédécesseur contre quiconque le porterait. Grégoire, il faut en convenir, avait été bien sévère, et il donna ainsi aux protestants de France un mauvais exemple qu'ils suivirent en 1603 au synode de Gap, en déclarant que le pape est l'antichrist, violence inutile et déraisonnable.

Le vrai pape, dans les premiers siècles, était l'empereur; les évêques de Rome, qui ont hérité bien peu de chose du pauvre pêcheur de Bethsaïda, Simon-Pierre, ont hérité, des césars de Constantinople et de Rome, leur titre païen de souverain pontife et leur empire spirituel.

En une pareille époque, il était naturel que le clergé devînt monarchique et que l'Église dominât le monde. Avec une politique habile, sans cesse envahissante et en éveil, le clergé gagnait constamment du terrain. Les mêmes évêques qui résistaient le plus énergiquement aux empiétements encore timides de Rome, envahissaient pour leur propre compte les droits de tous. Nul ne s'opposa plus énergiquement que saint Cyprien à tout agrandissement du siége de Rome, mais nul aussi ne travailla avec plus d'ardeur à étendre le pouvoir des évêques et de l'Église, qui déjà était bien moins l'assemblée des chrétiens que la réunion des évêques. Il faut lire ces lettres passionnées où il recommande ce qu'il appelle la *vigueur épiscopale* (2).

(1) La lettre existe encore (ép. 1, 30).
(2) Ep. 69.

Convenons-en, d'ailleurs, divers hérétiques qui exagéraient l'ascétisme, les montanistes, les novatiens, les donatistes, donnèrent à l'Église le rôle d'un pouvoir modérateur. Selon ces diverses sectes, antérieures à la conversion de Constantin et au triomphe au moins apparent du christianisme, tous ceux qui avaient commis un péché grave, un péché mortel, ne pouvaient jamais, à aucune condition, rentrer dans l'Église. Ainsi, étaient irrévocablement damnés tous ceux qui pendant la persécution avaient consenti à quelque acte d'idolâtrie pour sauver leur vie et qu'on appelait *tombés* (*lapsi*); ceux même qui avaient acheté à prix d'or un faux certificat de paganisme, les *libellés* (*libellatici*), et enfin ceux qui avaient échappé aux tourments et à la mort, en livrant aux magistrats les livres saints ou liturgiques, les *traditeurs* (*traditores*). Bien plus, tout sacrement conféré par un prêtre ou évêque *traditeur*, *libellé* ou *tombé*, était, selon ces divers sectaires, nul et non avenu ; tout prêtre ordonné par un tel évêque n'était point prêtre ; tout baptême, tout mariage célébré par ce prêtre n'était point valable. De là surgirent de longs et interminables désordres, des évêques schismatiques, des diocèses déchirés, des dénonciations et des calomnies.

Ce fut pour répondre à cette négation insensée de la repentance que l'Église se déclara pleinement en droit de pardonner tous les péchés et d'assurer la vie éternelle à ses membres.

Ajouter au Symbole les mots *rémission des péchés et vie éternelle*, après la mention de l'Église, c'était donc atteindre à la fois et d'un seul coup un double but.

D'abord, rassurer les consciences que bouleversaient les duretés extrêmes des hérétiques trop rigoureux, maintenir ouverts les trésors de la miséricorde, ce qui évidemment était un bien, et en outre, accaparer ces mêmes trésors, le pouvoir de pardonner, les assurances de l'éternelle félicité ; les confisquer au profit de l'Église seule, au détriment de tous les hérétiques, les assurer à ses évêques, ses prêtres et ses membres à l'exclusion de tous autres.

Voilà au milieu de quelles circonstances, voilà par quels motifs, voilà en quel sens, à dater de l'an 350 environ, le *Credo* fut terminé par ces mots : *la rémission des péchés et la*

vie éternelle, qui, dans les plus anciens exemplaires, sont directement rattachés à l'Église au moyen de la proposition *par*, en cette forme : *Je crois la rémission des péchés, la résurrection de la chair et la vie éternelle par la sainte Église*, c'est-à-dire : je crois qu'en dehors de l'Église, il n'y a pour personne ni salut, ni résurrection glorieuse, ni bienheureuse éternité.

Aussi les hérétiques retranchés à jamais de la famille chrétienne devenaient de plus en plus odieux. Il fut bientôt facile de prévoir le jour où le glaive de la loi frapperait l'erreur réelle ou prétendue, et en tout cas l'hérésie, le choix, la libre foi et la libre pensée. Une trentaine d'années suffit pour amener l'odieuse catastrophe depuis longtemps préparée.

Une secte, rigide à l'excès, mais peut-être, comme tant d'autres, accusée à tort d'étranges désordres, secte qui mêlait au christianisme les erreurs des gnostiques et les rêveries persanes du manichéisme, fut l'objet d'une longue persécution, peu sûre encore d'elle-même.

Un Espagnol de haute naissance, riche, beau, instruit, nommé Priscillien, et six de ses adeptes, parmi lesquels il y avait une femme, condamnés par le concile de Saragosse, furent dénoncés à l'empereur Maxime, un usurpateur et un tyran justement flétri par l'histoire. Leur arrêt de mort fut prononcé ; mais, pendant cinq ans, les condamnés attendirent leur exécution, tant la conscience publique se décidait avec peine à ces horreurs dont l'inquisition romaine se montra depuis si affreusement prodigue. Deux évêques espagnols dont les noms méritent l'exécration de tous les siecles, Idacius et Ithacius; deux autres, Rufus et Magnus, dignes d'une réprobation presque égale, poursuivirent avec une infatigable fureur le supplice des sept hérétiques. Ils l'obtinrent enfin en 385 ; Priscillien et ses six disciples furent décapités, malgré les généreux efforts et l'intrépide charité d'un autre évêque, d'un Français qui a droit à la reconnaissance et au respect de tous les âges de l'humanité, saint Martin, de Tours (1). Ce vénérable évêque, réellement

(1) C'est ce même personnage qu'a rendu si populaire un acte de charité représenté de toutes manières par les artistes catholiques. Etant

digne du nom de saint, avait obtenu de Maxime la vie des condamnés, et l'empereur lui aurait tenu parole, sans les instances acharnées des évêques espagnols. Martin trouvait irrégulier et impie que le pouvoir séculier jugeât une question de doctrine, et l'effusion du sang chrétien lui faisait horreur. On profita de son absence pour frapper. Dès qu'il l'apprit, il répondit au forfait d'Ithacius et des évêques ses complices en déclarant rompre dès ce moment avec eux toute communion ; et ce qui me touche plus encore que cette excommunication, c'est le motif qui, peu après, la lui fit révoquer. Ces infâmes persécuteurs avait obtenu de Maxime que des tribuns fussent envoyés en Espagne pour détruire par le fer et par le feu tous les priscillianistes. Martin accourut à Trèves, supplia ses indignes collègues et le barbare empereur de rappeler les messagers de mort. Ce fut d'abord en vain. Mais l'excommunication d'un collègue aussi vénéré pour sa charité et son courage pesait à Ithacius et aux siens. Ils proposèrent au saint (j'aime à lui laisser ce titre) un étrange marché ; les inquisiteurs déjà partis seront rappelés si Martin consent à communier avec les collègues qu'il a flétris. Il hésita, mais, je le dis à sa gloire et avec une émotion profonde, il consentit enfin. Les hérétiques d'Espagne furent épargnés ; et le pieux évêque crut devoir, pour sauver leurs têtes que le glaive menaçait, surmonter l'horreur profonde que lui inspiraient les prélats meurtriers de Priscillien, dont la participation à la sainte Cène était à ses yeux un sacrilége. Il partit de Trèves dès le jour suivant, la conscience encore troublée, et dès ce moment il prit la résolution de ne se rendre jamais à aucun synode ni concile, de peur d'être obligé d'y fraterniser de nouveau avec ces évêques de sang qu'il s'était ôté le droit de condamner. Il vécut seize ans encore et tint parole.

Saluons avec vénération la noble mémoire de ce véritable homme de Dieu, et que l'exemple de saint Martin de Tours

encore soldat, comme il entrait à cheval dans la ville d'Amiens, il vit près de la porte un pauvre, presque nu par un temps très-froid, lui demander l'aumône ; n'ayant pas d'argent, il coupa en deux son manteau avec son glaive, et en donna la moitié au mendiant.

demeure à jamais la condamnation éclatante de tout prélat, de tout ministre de l'Évangile, de tout chrétien qui emploie la violence brutale et la cruauté au service de Jésus-Christ.

L'Afrique chrétienne fut loin de montrer le même esprit de charité, si élevé, hélas ! et si rare. Les hérétiques y étaient nombreux. Tout un ensemble de mesures oppressives et inhumaines fut organisé contre eux. Les plus grands évêques, les écrivains les plus illustres, se déshonorèrent devant la postérité par leur zèle, à la fois complaisant pour l'autorité qui favorisait leurs colères, et impitoyable contre des chrétiens coupables de penser autrement qu'eux. Le plus criminel fut saint Augustin, qui, lui-même, avait été pendant de longues années un hérétique, un manichéen, et qui l'avouait souvent avec douleur. Longtemps, il est vrai, Augustin plaida pour la pitié. Mais le vertige des religions d'autorité le saisit enfin, l'avilit et le rendit cruel. Ce n'est pas trop dire. Lisez ses lettres impitoyables à Vincent et à Boniface. Quelle surprise, quelle humiliation de trouver sous la plume de ce grand homme la parole que voici : « *Ne faut-il pas avoir perdu toute honte pour refuser de se soumettre à ce que la vérité ordonne par la voix de l'empereur ?* » Il avait donc oublié déjà que la voix de tant d'autres empereurs avait ordonné l'idolâtrie et proscrit Jésus-Christ?

Je le comprenais mieux, il était plus près de la vérité quand, s'effrayant de l'envahissement de l'Église par tant de gens sans mœurs, sans piété et sans foi qui, sur les pas de l'empereur, se jetaient en masse dans l'Église, il s'était écrié avec une indignation brûlante, dans son langage amer et outré : *Est-ce donc que parce que les empereurs sont devenus chrétiens le diable aussi l'est devenu* (1) ?

Ai-je tort, en plein XIXe siècle, dans notre patrie, dans notre cité brillante et luxueuse, de réveiller ces vieux souvenirs historiques de division, de honte et de sang ? Est-on en droit de me répondre que toutes ces choses sont infiniment loin de nous ? qu'il n'y a plus d'exclusivisme, qu'il n'y aura jamais de persécution ; que les partisans de l'absolutisme n'ont jamais ét en France ce qu'ils ont pu être sous le ciel enflammé de

(1) Neander, *Mémoires pour servir à l'histoire du christianisme.*

l'Afrique proconsulaire; qu'en des temps moins barbares, sous de grands règnes d'ordre et de paix, rien de pareil ne s'est présenté jamais et à aucun degré? La réponse n'est que trop facile. Je ne me contente pas de vous dire que l'esprit persécuteur, s'il ne fait pas toujours tout le mal qu'il voudrait, fait au moins tout celui qu'il peut, dans les limites où le renferment forcément l'état des mœurs et des lois. Je puis vous montrer, par des faits qui concernent notre propre terre natale et un des règnes les plus éclatants, les plus policés de son histoire, que les persécuteurs de tous les siècles se copient les uns les autres, que les ennemis de la liberté des consciences sont solidaires, et que si les exclusifs étaient les maîtres dans une Église quelconque, les modèles fameux ne leur manqueraient point et leur traceraient leur devoir. En voici un exemple tout français qui n'a pas deux siècles de date. En 1685, l'année de la révocation de l'Édit de Nantes, quand on voulut justifier devant l'opinion publique la proscription des protestants de France, on se rappela les lettres inhumaines de saint Augustin à Boniface et à Vincent. Relisez-les, vous disais-je à l'instant; vous le pouvez aisément : elles ont été rééditées dans votre patrie, contre vous, à l'usage de vos persécuteurs, et le titre significatif de cette odieuse publication, le voici :

Conformité de la conduite des Églises de France pour ramener les protestants, avec celle des Églises d'Afrique, pour ramener les donatistes à l'Église catholique (1).

Les persécuteurs de tous les temps se ressemblent; leurs principes se valent, et aux sanguinaires platitudes d'un saint Augustin répondent, douze siècles après, les éloges inhumains d'un Bossuet. Écoutez-le, du haut d'une chaire chrétienne, appeler Louis XIV ce nouveau Constantin, ce nouveau Théodose, ce nouveau Charlemagne, pour avoir renouvelé contre nos pères les persécutions africaines; écoutez-le proclamer la

(1) Voy. aussi l'ouvrage intitulé : *Réfutation de l'hérésie de Calvin par la seule doctrine de Messieurs de la R(eligion) P(rétendue) R(éformée), où il paraît que la conduite du Roy à l'égard des calvinistes de France est conforme à la doctrine de saint Augustin*, par BLACHE, prêtre de Saint-Sulpice, 1687.

révocation de l'édit de Nantes *le miracle de nos jours, le triomphe de la foi, le beau mouvement de la piété du roi, la marque la plus assurée, comme le plus bel usage de l'autorité.*

Ne nous faisons point d'illusion dangereuse. Le jour peut revenir où deux partis forcenés, l'un absolutiste, l'autre essayant follement de combattre l'obscurantisme clérical par l'athéisme, se disputeront la direction des esprits en notre patrie. Chacun, n'en doutez pas, persécutera s'il le peut; aucun des deux ne pourrait y manquer, quand il le voudrait; aucun des deux ne le voudrait, quand il le pourrait. Chaque fois que le cléricalisme rétrécit la liberté de la pensée et de la parole, il fait des matérialistes; chaque fois que le prétendu athéisme inquiétera la liberté des consciences, il jettera les populations dans les bras de l'absolutisme. Il n'y a de salut pour les États, il n'y a de repos pour les individus, il n'y a de sécurité pour les croyances que dans la liberté des âmes, dans le droit des consciences et le respect de ce droit imposé à tous par la loi. Aussi est-il urgent d'inspirer à tous l'horreur la plus profonde pour toute usurpation des droits de la conscience. Montrez du doigt avec indignation les auteurs de tout attentat contre *la liberté glorieuse des enfants de Dieu;* faites comprendre à vos fils et à vos filles que tout abus de la force contre la foi ou la pensée est une brutalité inique qui offense Dieu et dégrade ceux qui s'en rendent coupables.

Quant à nous, fils des persécutés du XVIe, du XVIIe, du XVIIIe siècle, ne haïssons jamais les hommes, pardonnons-leur sincèrement; mais haïssons énergiquement le fait, l'idée, le principe de la persécution. Unissons toutes nos volontés et toutes nos forces pour résister aux envahissements incessants de l'intolérance. Quiconque peut leur tenir tête, et déserte son poste par indifférence, par préoccupation mondaine ou complaisance pour autrui, se fait complice des intolérants. Haine et exécration à l'intolérance sous toutes les formes, sous tous les noms, à tous les degrés! Elle est païenne d'origine; elle est antichrétienne de sa nature; elle insulte Dieu, elle viole tous les droits les plus sacrés, elle foule aux pieds l'humanité, elle outrage les sentiments les plus généreux; elle

affaiblit et déshonore celui qui l'exerce; elle fait l'honneur et double la force de celui qui la subit.

Et pour combattre plus efficacement son principe, ajoutons qu'elle n'est pas seulement l'injustice et l'impiété même, en prétendant protéger Dieu contre ceux qui l'adorent en esprit et en vérité, mais encore qu'elle repose sur une base entièrement fausse. Je refuse absolument de croire que *la rémission de mes péchés* et ma *vie éternelle* ou le salut et l'éternité de ceux que j'aime, et d'aucun être humain quel qu'il soit, dépende des hommes, prêtres ou laïques, évêque, concile ou pape, secte ou Église. Ils dépendent de Dieu seul, et après Dieu, de la conscience de chacun à ses risques et périls.

C'est sous ces réserves expresses et indispensables, c'est en protestant de toutes mes forces contre le sens historique et catholique de ces articles du *Credo;* c'est dans la plénitude de la liberté et de la foi, en relation personnelle et directe avec la vérité et avec Dieu, c'est indépendamment de toute autorité terrestre que je déclare croire de toutes les forces de mon âme à ces sublimes et nécessaires promesses de l'Évangile : *la rémission des péchés et la vie éternelle.*

Je crois à la *rémission des péchés.* Oui, toutes les âmes, même les plus criminelles et les plus égarées, finiront par connaître le repentir, par rentrer en elles-mêmes. Instruites par leurs souffrances et par les justes conséquences de leurs iniquités, elles se jetteront tôt ou tard dans les bras de la miséricorde infinie, qui ne les repoussera point.

Et je crois à *la vie éternelle,* au prolongement sans fin de notre existence à travers des progrès et des développements ineffables ; je crois que le but de la vie, c'est Dieu : être parfaits, devenir parfaits comme notre Père. Je crois que cette tâche est commencée, que la vie présente fait partie de la vie éternelle qui de monde en monde et de cieux en cieux, de siècle en siècle et d'éternité en éternité se déroule, s'élève, s'embellit. Je crois que le mal, le faux, le laid, la haine, sont destinés à disparaître et n'ont pas le droit de durer. Je crois que le bien, le vrai, le beau, l'amour, sont impérissables et que selon la parole de l'apôtre : *Nous serons transformés de gloire en gloire à l'image du Seigneur, par la puissance de son esprit.*

CINQUIÈME CONFÉRENCE.

LA DESCENTE DE JÉSUS-CHRIST AUX ENFERS.

« Fragt' Ihr wo Holl' und Himmel sey?
» Uns wohnen beide in und bei. »
(Herder.)

Demandez-vous où sont l'Enfer et le Paradis? — Au dedans de nous.

Les monuments du VI[e] siècle à Ravenne. — Despotisme et luxe. — Goût de la recherche et des complications. — Les Portraits de Justinien et de Théodora. — Révision du droit romain et du *Credo*. — Nécessité d'adoucir le dogme augustinien : purgatoire, limbes des enfants, limbes des pères. — Descente de Jésus-Christ aux limbes des pères. —Origine de cette légende. — Le Cheol des Israélites. — Le Cheol selon Esaïe. — La parabole du mauvais riche. — Le sein d'Abraham. — Passage obscur de l'épître de saint Pierre. — Clément d'Alexandrie et Origène. — Dante met en paradis deux païens. — L'enfer vaincu. — Mélanges des deux mythologies, païenne et chrétienne. — L'évangile de Nicodème. — Dialogue de Satan et d'Hadès. — Comment une figure de rhétorique devient un article de foi. — Rufin ajoute au *Credo* la *Descente aux Enfers*. — Ce dogme demeure incomplet. — Hérésie dans le canon de la messe. — Jean XXII, pape hérétique. — Le purgatoire et la vente des indulgences. — La Réforme inconséquente. — Luther et ses trois opinions. — Échappatoires de Calvin, Théodore de Bèze et autres. — Conclusion : abolir l'usage du *Credo*. — Moyen : non une révolution radicale, mais l'enseignement, le progrès.

Pour vous donner une idée exacte et vive de ce qu'étaient à l'origine les deux dernières additions qu'a reçues le *Credo*, le dogme de la *descente aux enfers* (1) et de la *communion*

(1) Ce dogme a été le sujet de bien des écrits; nous en mentionnerons seulement quelques-uns :

Un article de M. Nicolas dans la *Revue de Théologie*, 3[e] série, t. III, p. 253. — Voy. aussi ses *Études sur les évangiles apocryphes*, 1866.

Un travail de M. Maury, *Histoire d'un évangile apocryphe*, récem-

des Saints, ce n'est pas dans notre capitale agitée et sans cesse changeante que je voudrais vous réunir. Il existe encore, en quelques localités écartées et peu nombreuses, des villes anciennes, qui, ayant eu leur jour dans l'histoire, mais n'ayant su en quelque sorte ni vivre ni mourir, subsistent à travers les siècles comme un mémorial toujours présent de ce qu'elles furent jadis; mémorial d'une haute valeur pour l'observateur réfléchi (1). Telle est Ravenne, antique ville, morne et mélancolique, depuis longtemps la même dans sa décadence immobile. Située sur la lisière d'une vaste forêt de pins, à quelques pas de la mer Adriatique, cette cité singulière fut la capitale de l'Italie pendant trois siècles et demi; Constantinople était alors la capitale du monde, et Rome n'était plus que la seconde ville de l'*exarchat* de Ravenne. C'est là que je voudrais vous montrer le Bas-Empire se survivant en quelque sorte à lui-même dans tout un ensemble de monuments étranges et somptueux; les deux églises byzantines de Saint-Apollinaire, l'une dans les murs, l'autre *in classe*, c'est-à-dire près du lieu où furent jadis le port et la flotte, mais d'où la mer s'est depuis longtemps retirée; une troisième église, celle de Saint-Vital, que rappellent en grand celle de Sainte-Sophie à Constantinople et la cathédrale d'Aix-la-Chapelle. Les murs de ces églises et des deux baptistères (anciens petits temples, l'un arien, l'autre orthodoxe, spécialement destinés aux baptêmes), sont revêtus de mosaïques, parfois étincelantes d'or, et pour la plupart colossales; il en est une qui couvre les deux murs

ment revisé et augmenté dans la nouvelle édition de ses *Croyances et Légendes*.

Dietelmaier, *Historia dogmatis de descensu J. C. ad inferos*, 2e éd., Altorf, 1762.

Mamachi, *De animabus justorum in sinu Abrahæ ante Christi mortem*. Romæ, 1766, 2 t. 4°.

J. F. von Meyer, *Der Hades*. Francf., 1810.

T. L. Kœnig, *Die Lehre von Christi Höllenfahrt*. Franf., 1842.

Waage, *De ætate articuli quo in Symb. Ap. traditur J. C. ad inf desc*. Havn., 1836.

Haag, *Hist. des dogmes*, I, 345, 477; II, 149 sq., 318.

(1) Voyez le *Lien* de 1863, octobre et novembre.

latéraux de l'édifice et où figurent soixante personnages beaucoup plus grands que nature. A Saint-Vital (1), nous verrions représentés, au milieu d'une foule d'autres sujets analogues, d'un côté, l'empereur Justinien entouré de ses grands, ses gardes qui portent les initiales de Jésus sur leur bouclier d'or, et l'évêque saint Maximien avec ses prêtres debout à côté du souverain; de l'autre côté, l'impératrice Théodora, ses dames et ses serviteurs. Toutes ces figures sont des portraits du temps, froids et même roides, mais pleins d'individualité; les costumes sont surchargés de toutes les complications du luxe le plus extravagant : orfévrerie, pierres précieuses, broderies à personnages, étoffes éblouissantes de couleurs et surchargées d'or. Théodora et Justinien y paraissent comme princes chrétiens, orthodoxes, constructeurs d'églises; l'un et l'autre apportent au sanctuaire des dons magnifiques représentés par des vases de grand prix. L'un et l'autre ont la tête entourée du nimbe ou auréole antique, commune aux saints catholiques et aux dieux du paganisme. Autour d'eux, tout est compassé, lourd, imposant et pompeux. A la seule vue de ces curieuses représentations, s'évanouissent toute idée de simplicité évangélique et la dernière ombre de la liberté chrétienne. On sent que sous ces souverains l'ordre règne au plus haut degré, mais non la vie; l'esprit s'est retiré; on reconnaît, à mille traits laborieusement compliqués, le caractère d'une de ces époques pesantes où tout est surchargé à la fois de réglementations inutiles et d'ornements importuns. Voilà un temps où le pouvoir doit imposer à tous, avec une froide insolence, ses lois, ses caprices et ses opinions; où la crédulité officielle n'aura pas de bornes, où un joug accablant sera porté sans conteste et par tous. En effet, ce même Justinien est le restaurateur habile de la loi romaine, le compilateur tout-puissant des

(1) Je décris ici ces mosaïques d'après des notes que j'ai prises sur les lieux; mais on peut les trouver reproduites par la gravure dans divers ouvrages, tels que le *Handbook of painting* de *Kugler*, trad. en anglais par lady Eastlake, 3e éd. London 1855, t. I, p. 36. — Il y a une mauvaise planche qui reproduit la scène où figure Théodora, dans le grand recueil de Voit, Caspar et Lübke, *Denkmäler der Kunst*. Stuttgard, 1858, t. Ier, c. IV, 7.

Institutes, des *Pandectes*, des *Novelles*, c'est-à-dire d'un code savamment élaboré, minutieux, remarquable pour son temps et que les âges futurs étudieront et vénéreront longtemps, mais qui pèsera sur bien des siècles. C'est le constructeur superstitieux et magnifique de Sainte-Sophie, cette immense et merveilleuse église de la *Divine Sagesse*, toute resplendissante de lumière, qui ne ressemble à aucune autre et dépasse non en gravité religieuse mais en majesté, toutes les basiliques et les cathédrales de l'Occident. Sa voûte surélevée semble porter un défi aux lois de la pesanteur; mais tant d'audace n'inquiétait pas l'impérial architecte; de quinze en quinze briques, il en avait fait mettre une creuse et remplie des reliques des saints, ce qui, du reste, n'empêcha pas la voûte de tomber peu d'années après. Ce magnifique et crédule despote pense être essentiellement orthodoxe et catholique, mais il sera le fléau des évêques de Rome; trois d'entre eux, Agapet, Silverius et Vigile, seront forcés de plier sous sa violence et ses dures menaces.

Théodora, fille d'un gardien des bêtes féroces du cirque, autrefois danseuse au théâtre, encore admirablement belle, pâle et hautaine, blasée et hardie, ayant fait pour vivre les plus infâmes de tous les métiers, était montée de la lie des grandes villes au rang d'épouse de l'héritier du trône, et plus tard s'y assit avec lui; devenue souveraine, c'était aux questions de dogme les plus épineuses et les plus abstraites qu'elle occupait sans relâche son esprit passionné et pédantesque, persécutant sans aucune pitié ceux qui ne pensaient pas comme elle ou qui prononçaient contre sa conduite un mot de blâme; elle avait dans son palais des prisons qui ne dépendaient que d'elle et où elle faisait enfermer quiconque avait le malheur de lui déplaire.

Justinien ferma les écoles des philosophes; il contraignit les païens au baptême et exclut de tous droits ceux qui s'y refusaient. Sous son règne, les païens et les juifs, les hérétiques et les excommuniés n'étaient pas moins en dehors de la société civile que de la société ecclésiastique; en cessant d'être membre de l'Église ou en refusant de le devenir, on se trouvait en dehors de l'Etat. Les païens relaps, c'est-à-dire tous ceux qui,

après être entrés dans l'Église par contrainte, reprenaient, fût-ce un instant, leur liberté, étaient condamnés à mort. Le clergé était comblé d'honneurs, de richesses et de puissance.

Voilà en quelques mots l'époque où nous devons nous transporter, époque d'asservissement et de pompe, d'ordre minutieux, rigoureusement maintenu et où régnait le goût le plus outré pour les complications bizarres de la théologie, pour les recherches d'un luxe effréné et d'un art beaucoup plus opulent qu'élevé.

Ce fut en ce temps qu'on révisa le code de la doctrine comme celui de l'État. Les formules dogmatiques ou symboles s'étaient multipliés et variés à l'infini; chacun proposait le sien. Dès la fin du IVe siècle, un évêque de Paphlagonie nommé Sophronius, entendant Acacius, évêque de Césarée, proposer une nouvelle profession de foi, s'écria : *Si nous voulons recevoir chaque jour les nouvelles opinions comme règles de foi, nous perdrons bientôt la vérité* (1). C'est du IVe au VIe siècle que, par degrés, on abrégea ou simplifia le *Credo*.

Il ne faut jamais perdre de vue que ce symbole était toujours censé oral et non écrit, enseigné et récité de vive voix, qu'on persista longtemps à le considérer comme une formule secrète; or, tout mot d'ordre ou de passe, devant être confié à la seule mémoire, est nécessairement bref. On élagua tous les détails qui ne furent plus jugés indispensables. — C'est dans cette révision graduelle que le titre de *Créateur des choses visibles et invisibles* fut remplacé par celui de *Créateur du ciel et de la terre*, plus scripturaire et plus simple. C'est alors qu'on cessa d'affirmer *la rémission des péchés et la vie éternelle par la sainte Église*, non qu'on se permît le moindre doute à ce sujet, mais parce que l'idée exclusive sembla suffisamment exprimée et la symétrie générale du *Credo* mieux gardée par la formule nouvelle : *Je crois la sainte Église catholique, la rémission des péchés, la résurrection de la chair et la vie éternelle*. Alors aussi furent définitivement élaguées, comme n'étant contestées par personne, les affirmations de quelques

(1) Socrate, *Hist. eccl.*, II, c. 37.

anciens exemplaires du Symbole des Apôtres sur la sainteté et la vie de Jésus-Christ, la rédemption et le salut (1).

Enfin, le *Credo* tout entier se trouva tel qu'il est aujourd'hui, sauf les deux additions dernières faites sous Justinien et Théodora. Le dogme orthodoxe était fixé; si l'on ajouta encore au *Credo* deux articles nouveaux, ce ne fut plus pour réfuter telle ou telle hérésie (2); ce fut bien plutôt par l'effet du goût passionné de cette époque pour les croyances bizarres, les superstitions recherchées, les ornements inutiles qui surchargent ce qui semblait trop nu, et compliquent ce qu'on trouvait trop simple.

N'exagérons rien cependant. Quoique fixé en théorie, le dogme catholique ne pouvait, dans la pratique, se passer d'un correctif. Il était devenu trop sombre et trop dur. D'après Augustin, étaient irrévocablement damnés tous ceux qui, par une raison quelconque, avaient été exclus de l'Église ou n'avaient point été reçus dans son sein : les excommuniés (non réconciliés), les hérétiques, les personnes mortes sans baptême, fût-ce des enfants mort-nés, enfin tous ceux, païens ou juifs, qui étaient morts sans connaître Jésus-Christ, et tout le genre humain antérieur à lui. Il y a là un luxe de rigueur très-orthodoxe et même très-logique, mais qui révolte également la conscience et le cœur. On peut affirmer sans hésitation que si l'Église catholique s'en fût tenue là, elle n'eût pas duré longtemps; l'hérésie eût bientôt vaincu. Que fit-elle? renier ou démentir le cruel et sublime Africain, considéré par bien des âmes comme le plus grand des docteurs, c'est ce qu'elle ne voulut

(1) Voy. plus haut, p. 120.

(2) C'est ce que soutient avec raison, selon moi, M. Nicolas dans ses *Études sur les évangiles apocryphes*, 1866, et dans la *Revue de Théologie*, 3e série, t. III. Je dois ajouter cependant que le savant M. Maury, dans une édition revisée de ses *Croyances et Légendes*, vient encore d'affirmer que le but de cette insertion au Symbole fut de combattre l'hérésie des apollinaristes (*Histoire d'un évangile apocryphe*), et que mon regrettable ami Eugène Haag croyait l'article de la communion des saints dirigé contre les donatistes (*Histoire des Dogmes*, I, p. 177). Cf. Volborth, *Quantum error Apolinar. contulerit ut dogma de descensu J. C. ad inferos Symbolo insereretur*. Brunsw., 1795.

jamais faire. Le contredire sans en convenir valait beaucoup mieux ; et c'est ce que l'Église a toujours fait en pareil cas. C'est en particulier ce qu'elle a fait au XVIIIe siècle à propos du Jansénisme. Rome condamna les enseignements d'Augustin non dans les propres écrits de ce saint, mais dans le livre récent de l'évêque d'Ypres, Jansénius, qui, cependant, n'avait fait, en son *Augustinus*, que reproduire textuellement et rajeunir mal à propos les exagérations d'Augustin sur l'absence de tout bien et de toute liberté en l'homme ; ces exagérations, qu'il convenait à l'Église de laisser dans l'ombre, Jansénius, Saint-Cyran, Arnauld, les mirent en pleine lumière. De là surgit le long débat des Jansénistes et des Jésuites ; de là les *Provinciales* de Pascal. Richelieu enferma Saint-Cyran à Vincennes, et Louis XIV fit brutalement démolir le monastère de Port-Royal, ni plus ni moins qu'un de nos temples.

Des dogmes nouveaux peu à peu introduits dans l'Église atténuèrent l'impitoyable doctrine augustinienne. On distingua diverses sortes d'enfers très-inégaux. Ici, pour éviter des complications extrêmes, je devancerai l'ordre des temps et je vous montrerai immédiatement la nouvelle doctrine sur le pied où la mit le concile de Trente. Voici, sur ce point, l'enseignement très-précis et détaillé de ce corps qui fait loi en matière de dogme pour toute la catholicité : il importe de distinguer nettement et dès ce moment les trois séjours infernaux auxquels l'Église catholique croit :

« Il y en a un qui est comme une très-obscure et très-infecte prison où les âmes des damnés sont continuellement tourmentées avec les démons par un feu qui ne se peut éteindre : ce lieu se nomme la Géhenne, l'Abîme et proprement l'Enfer.

» Il y en a un autre, qui est le feu du Purgatoire, où les âmes de ceux qui sont morts en grâce, y étant tourmentées pendant un certain temps, sont entièrement purifiées de ce qui les empêche d'avoir entrée dans la céleste patrie où rien de souillé ne peut entrer.

» Le troisième de ces lieux est celui où les âmes des saints étaient reçus avant l'avénement de N. S. J. C. et où elles demeuraient en repos sans aucun sentiment de douleur, dans

l'espérance de leur rédemption, et c'est proprement les âmes de ces saints, qui attendaient leur Sauveur dans le sein d'Abraham, que notre Seigneur a délivrées par sa descente dans les enfers. Ainsi, avant sa mort et sa résurrection, le ciel n'avait été ouvert à personne, mais les âmes des justes qui mouraient étaient portées ou dans le sein d'Abraham ou dans le feu du purgatoire où elles étaient purifiées (1). »

L'enfer proprement dit, d'où personne n'est sorti et ne sortira jamais, le purgatoire d'où leurs propres mérites, les prières et les offrandes des survivants peuvent délivrer les trépassés, et enfin les limbes où les saints morts antérieurement à la crucifixion du Sauveur attendaient son avénement et d'où il les a retirés lui-même, voilà donc les trois divisions catholiques de l'enfer, et c'est surtout la troisième, dite *les limbes des pères* (2) qui doit aujourd'hui nous occuper. Je signale seulement en passant le triple adoucissement apporté à la doctrine orthodoxe d'Augustin : le *purgatoire*, refuge ouvert à tous les chrétiens qui ne sont pas mûrs pour le ciel (3), les *limbes des petits enfants* où ceux qui sont morts sans baptême, déshérités pour jamais du bonheur, sont cependant exempts de la torture inénarrable des damnés, et enfin les *limbes des pères*, d'où Jésus a tiré les justes d'Israël qui avaient espéré son avénement (4). Ce dernier correctif à la doctrine d'Augustin était indispensable ; car si l'on niait le salut de Moïse ou de David,

(1) Catéchisme du concile de Trente.

(2) Le mot *limbe* signifie le bord (d'un vêtement par exemple). Les limbes du Cheol ou de l'enfer représentent une zone extérieure du royaume des ténèbres, où l'on est déjà dans les enfers sans cependant en ressentir encore toute l'horreur.

(3) Augustin lui-même avait reconnu la nécessité de ce complément de ses enseignements, et ce furent deux de ses plus zélés disciples, saint Césaire d'Arles et l'évêque de Rome saint Grégoire le Grand, qui constituèrent la nouvelle doctrine. Ce dernier déclara avoir vu en songe des âmes du purgatoire lui apparaître, lui attester la vérité de ce dogme et lui demander des prières. Ce songe, très-facile à expliquer, même sans aucune fraude, s'est souvent reproduit pour d'autres. Rien n'a tant contribué que la croyance du purgatoire à enrichir l'Église et le clergé ; rien n'a plus étendu et assuré leur empire.

(4) « Qui appelez-vous les pères ? — Les patriarches, les prophètes et

l'Ancien Testament dont on maintenait l'autorité divine, se trouvait être un livre de Dieu écrit par des damnés; et si d'un autre côté on exemptait de l'enfer les saints Israélites, on accordait en fait qu'il est possible d'être sauvé sans Jésus-Christ.

Mais, demandera-t-on sans doute, où a-t-on trouvé cette idée de Jésus descendant aux limbes? D'où a-t-elle surgi? De l'évangile? nullement; je vous montrerai facilement que le texte sacré est inconciliable avec cette fable et la dément à l'avance. Elle est née d'une légende; elle est elle-même une légende.

On a fait sur l'origine des légendes qui se rattachent aux textes sacrés une remarque aussi juste dans le fond que pittoresque et charmante dans la forme. Comme les plantes murales germent et se développent dans les fentes des anciens édifices, certaines légendes ont poussé d'elles-mêmes dans les lacunes et comme dans les interstices de l'Écriture-Sainte. Nos quatre évangiles, par exemple, ne nous apprennent rien de ce que devint Jésus enfant, depuis l'âge de deux ans jusqu'à celui de douze; une foule de légendes pieuses ont été imaginées, une multitude d'évangiles apocryphes ont été composés par de bonnes âmes qui avaient plus d'imagination que de critique et qui ont cherché à se représenter ce qui, selon elles, avait dû se passer. On appelle ceux de ces livres que nous avons encore: l'*Evangile de l'enfance*, le *Protévangile*, etc. Ils ne sont qu'un tissu de fables, mais ils n'ont pas manqué de lecteurs crédules et convaincus.

Or, on crut remarquer, dans l'histoire de Jésus, une autre lacune qui assurément n'avait rien de surprenant. Les quatre évangélistes, dit-on, rapportent que Jésus mourut sur la croix le vendredi et qu'il ressuscita avant l'aube, au troisième jour, le dimanche; mais ils ne disent rien de cet intervalle. Que devint son esprit pendant cet espace du premier au troisième

les autres serviteurs de Dieu qui avaient vécu avant la venue de Jésus-Christ. D'où vient qu'ils n'étaient pas dans le ciel? — Parce que Jésus-Christ devait y entrer le premier et nous en ouvrir l'entrée par son sang (Bossuet, *Catéchisme de Meaux*).

jour, ou pendant ces trois jours, suivant la manière vulgaire de compter? Où alla son âme en attendant l'heure de la résurrection?

La réponse qui parut la plus naturelle fut celle-ci: Son âme séjourna où vont toutes les âmes après la mort. Or, sur ce point mystérieux, le séjour des trépassés, la théologie juive avait une doctrine à elle dont je dois vous demander d'étudier rapidement avec moi le développement.

Vague à son origine, elle fut peu à peu, comme il arrive, singulièrement précisée. Jésus, disaient les premiers chrétiens issus du judaïsme, est allé où vont toutes les âmes, où nous irons tous, au *Cheol*. Ce mot hébreu n'a en notre langue aucun équivalent exact; il désigne un immense et sombre caveau, situé, d'après les Israélites, sous la terre, qu'ils se représentaient plate et surmontée des cieux, qui étaient de cristal et avaient la forme d'un demi-globe. Selon les plus anciens monuments de la poésie et de la foi des Hébreux, le Cheol reçoit dans son vaste sein tous les morts, bons et mauvais, endormis pour toujours. Par degrés cependant le besoin d'immortalité et de justice à venir qui existe en tout homme, et les lumières d'une religion très-avancée sur d'autres points, jetèrent quelque animation dans les mornes torpeurs du Cheol et établirent entre ses habitants bons ou méchants une juste inégalité.

Le plus puissant des poëtes et des prophètes hébreux, Esaïe, dans un transport de patriotique et juste indignation, anime tout le Cheol qu'il montre prêt à recevoir avec dérision et colère le conquérant et oppresseur de la patrie juive, l'ennemi de Dieu et de son peuple, le terrible et détesté Nabuchodonosor. Avec une intrépidité sublime, Esaïe annonce à ses frères que ce cruel tyran qui a ruiné Jérusalem, dévasté les lieux saints et déporté Israël dans les États de Babylone, tombera du faîte des grandeurs dans le Cheol qui, à sa venue, s'ébranlera tout entier et enverra à sa rencontre, pour le saluer, avec une ironie vengeresse, les rois morts de tous les peuples et de tous les temps.

Écoutez cette amère et triomphante invective, en vous rappelant qu'au temps où le poëte l'écrivit et où son peuple le

répétait avec délices, le despote abhorré régnait encore, dans tout l'éclat de son pouvoir illimité et de ses vastes conquêtes.

« Le jour où Jéhovah t'aura fait reposer
De tes travaux, de tes tourments
Et de la lourde servitude qui te fut imposée,
Tu entonneras ce chant contre le roi de Babylone :
Eh quoi ! le tyran n'est plus,
L'oppression a cessé !
Jéhovah a brisé le bâton des méchants,
Le sceptre des dominateurs,
Qui frappait les peuples avec rage,
Frappait sans relâche,
Tyrannisait les peuples avec colère
Et persécutait sans cesse.
Toute la terre goûte une tranquille paix ;
Elle éclate en chants d'allégresse.
Les cyprès mêmes se réjouissent de ta chute
Avec les cèdres du Liban ; ils s'écrient :
Depuis que tu es tombé,
Nul ne monte pour nous abattre.
Dans les régions inférieures, le Cheol est troublé à cause de toi,
A cause de ton arrivée ;
Il éveille devant toi les ombres,
Tous les puissants de la terre ;
Il fait lever de leurs trônes tous les rois des nations ;
Tous ensemble prennent la parole pour te dire :
« Toi aussi, tu t'es évanoui comme nous ;
» Te voilà semblable à nous !
» Ton orgueil est descendu dans le Cheol
» Avec le son de tes lyres ;
» Ton lit est une couche de vers,
» Et ta couverture, des vermisseaux.

» Comment es-tu tombé des cieux,
» Astre brillant, fils de l'aurore ?
» Comment as-tu été renversé à terre, toi qui subjuguais les nations ?
» Tu disais en ton cœur : Je monterai aux cieux ;
» Au-dessus des étoiles de Dieu, j'élèverai mon trône ;
» Je ferai ma demeure sur le Mont de l'Assemblée,
» Aux extrémités du Nord ;
» Je monterai sur les hauteurs des nues,

» Je serai semblable au Très-Haut...
» Et c'est au Cheol que te voilà descendu,
» Dans les profondeur de la fosse !
» Ceux qui te voient t'examinent,
» Te considèrent attentivement.
» Est-ce là l'homme qui ébranlait la terre,
» Faisait trembler les royaumes,
» Réduisait le monde en désert,
» Rasait les villes
» Et ne relâchait pas ses prisonniers (1) ? »

C'est dans cet admirable texte qu'au lieu de Nabuchodonosor on a cru voir Satan précipité des cieux avant la création du monde, et c'est de là que lui est venu le nom de Lucifer, parce que le poëte compare le puissant ennemi d'Israël qui va tomber du faîte des grandeurs dans le Cheol, à l'étoile du matin, seule resplendissante dans la voûte céleste au moment du point du jour.

Vous le voyez : déjà dans ce merveilleux poëme, le Cheol venge les victimes et humilie les superbes. Peu à peu, avec le temps, l'idée morale se précisa davantage, et les Israélites, comme les Grecs et bien d'autres peuples, se représentèrent les régions inférieures ou infernales (deux mots alors synonymes) comme divisées en deux parties (2). Attendu que l'idéal de la souffrance corporelle pour les peuples du Midi et de l'Orient, c'est l'extrême chaleur et le feu, ils se figurèrent les méchants dans un brasier inextinguible (3), et comme, pour ces races

(1) Esaïe, XIV, 3-17. (Version nouvelle de la Bible, par une réunion de pasteurs et de ministres des deux églises nationales de France. — Paris.)

(2) Virgile place le Tartare et les champs Élysées aux extrémités de deux routes qui se rejoignent :

« Hic locus est, partes ubi se via findit in ambas.
» Dextera, quæ Ditis magni sub mœnia tendit :
» Hâc iter Elysium nobis : at læva malorum
» Exercet pœnas, et ad impia Tartara mittit. »

(*Æneid.*, l. VI, v. 540 sq.)

(3) Tandis que l'enfer de certains peuples du Nord est l'empire de la glace éternelle et d'une brume impénétrable aux regards.

grossières, la sensualité et l'orgueil étaient les premières jouissances, on crut que les justes étaient admis à un banquet éternel, banquet d'honneur, présidé par les plus grands de tous les hommes, les pères des Israélites, Jacob, Isaac et surtout Abraham. Jésus se servit de cette double image empruntée à la théologie populaire pour en faire le cadre d'une de ses admirables paraboles, les plus belles de toutes les fables de l'Orient, celle du *mauvais riche* et du *pauvre Lazare* (1) ; tous deux sont dans le Cheol, le riche dans les flammes, le pauvre non-seulement à table avec les justes, mais à la place d'honneur, couché sur le même lit que le maître du festin, et la tête appuyée sur son sein, comme Jean auprès de Jésus, dans le dernier repas des apôtres. Entre le brasier ardent et le banquet règne un abîme si profond qu'il est impossible de passer d'un lieu à l'autre, mais qui n'empêche point de se voir.

Fort arbitrairement, l'Église prit à la lettre une moitié de ce tableau ; elle a conservé sous la terre l'abîme enflammé, mais elle a transporté au ciel son paradis, et aboli l'interminable festin, devenu trop matériel pour la foi chétienne. Il fallait effacer l'une et l'autre figure et ne garder que l'idée. Par une autre affectation de littéralisme, on a fait de la place d'honneur du pauvre, à côté du père des croyants, un lieu de récompense provisoire; et comme, selon la parabole, Lazare y fut transporté immédiatement après sa mort, on eut l'idée bizarre d'appeler le lieu d'attente des bienheureux chrétiens, le *sein d'Abraham;* vous avez entendu, il y a un instant, le catéchisme du concile de Trente appeler de ce mystique nom les *limbes des Pères.*

Un autre passage de l'Écriture servit d'étai à la doctrine de la descente du Christ dans ces limbes. C'est un verset extrêmement obscur de la première épître de saint Pierre (III, 19), d'après lequel Jésus serait *allé* après sa mort *prêcher* non aux justes, mais aux *esprits autrefois rebelles, qui étaient en prison depuis le temps de Noé*, et qui avaient péri dans les eaux du déluge. Saint Augustin, consulté sur ce texte par Evodius, déclarait ne pas le comprendre. Je n'en puis dire plus, pour

(1) Luc, XVI, 19 sq.

ma part. Il y a là une allusion à quelqu'une des légendes nombreuses et obscures dont les anciens rabbins avaient brodé les récits les plus mystérieux de la Bible (1).

On n'a jamais pris à la lettre ce texte inexplicable et confus, mais on s'en servit pour se confirmer dans l'idée que Jésus mort avait prêché dans le Cheol et converti les justes d'Israël.

Le doux et savant Clément d'Alexandrie aimait à penser qu'il convertit également les meilleurs des philosophes et des sages païens. Origène, âme large et tendre, alla plus loin ; selon lui, la prédication du crucifié avait dû convaincre tous les morts et l'enfer était resté vide (2). L'Église n'alla pas si loin ; elle tenait à conserver l'idée que nul hors d'elle n'était élu ; le paganisme d'ailleurs n'était pas encore assez complétement vaincu pour qu'on osât se montrer si généreux à son égard. Selon elle, Jésus ne s'adressa qu'aux saints de la race choisie, et les païens restèrent tous irrévocablement damnés.

Cette dure sentence eut peine à se faire admettre ; on osa imaginer une et même deux exceptions assez étranges. Le moyen âge, touché des vertus de Trajan, lui pardonna d'avoir persécuté l'Église, et lui ouvrit le ciel. On feignit que le saint pape Grégoire le Grand avait tant prié pour cette âme déjà damnée, que Dieu la ressuscita. Trajan serait revenu au monde juste assez pour devenir chrétien et mourir bienheureux.

Dante (3), qui adopte avec joie cette fable touchante, a eu l'audace plus grande encore d'ouvrir, de sa pleine autorité, le paradis à un autre païen, fort inconnu d'ailleurs, uniquement sur la parole de Virgile qui le déclare, par un pléonasme frap-

(1) De même que l'épître de Jude fait allusion à la légende de l'*Ascension de Moïse* et emprunte un fragment au livre apocryphe d'Hénoch.

(2) Il croyait que le Verbe n'était pas le Sauveur de l'humanité seule, mais de tous les êtres, créés égaux et devenus par leur conduite dans une existence antérieure, anges, hommes ou démons. Jésus était allé prêcher les anges dans les astres et les démons dans l'enfer comme les hommes sur la terre. Origène était persuadé que le démon même se convertira. Ces doctrines font honneur non-seulement à son cœur, mais à l'élévation et à la largeur de sa pensée. Voy. Chastel, *le Christianisme dans les six premiers siècles*. Genève, 1865, p. 128.

(3) *Paradis*, 20, et *Purgatoire*, 10, 73.

pant *seul, le plus juste entre les Troyens et le plus scrupuleux à observer l'équité.* Il eût mérité de vivre, *les dieux en jugèrent autrement* (1). Riphée, ainsi se nommait ce juste obscur, périt en défendant Troie en flammes. Dante semble se croire en droit de corriger l'injustice des faux dieux de l'Olympe et il dit hardiment *que ces trois femmes, la foi, l'espérance et la charité, lui tinrent lieu de baptême, plus de mille ans avant qu'on baptisât.* Après cet exemple unique, il ajoute ce conseil trop peu écouté : « *Et vous mortels, ne soyez pas téméraires à juger* (2).

Vous vous demanderez sans doute, puisqu'un païen a pu être sauvé par ses propres vertus, pourquoi il est le seul. A cette question, il n'y a qu'une réponse possible : quand un dogme orthodoxe offense et révolte la conscience et le cœur de l'humanité, une grande âme comme celle de Dante échappe toujours par quelque côté à cette rigueur insupportable pour elle, et se venge tôt ou tard de son propre asservissement par quelque inconséquente mais sublime hérésie (3).

II. — Du reste, bien avant l'illustre gibelin, le dogme de la descente aux enfers, dont nous venons de voir l'objet stricte-

(1) « ..... Cadit et Rhipeus, justissimus unus
» Qui fuit in Teucris, et servantissimus æqui.
» Dîs aliter visum ! » (*Æneid.*, l. II, v. 426 sq.)
Ce dernier mot est une locution proverbiale. (Senèque, *Ep.* XCVIII.)

(2) « Chi crederebbe giù nel mondo errante
» Che Rifeo Trojano in questo tondo
» Fosse? . . . .
. . . .
» Quelle tre donne gli fur per battesmo
» Dinanzi al battezzar più d'un millesmo.
. . . .
» E voi mortali, tenetevi stretti
» A giudicar. » (*Paradiso*, 67, 127, 133.)

(3) Il y a sans doute beaucoup d'exagération dans les ouvrages où Gabriel Rossetti et Aroux ont représenté le Dante comme entièrement rebelle à l'autorité catholique; mais ceux qui voient en cet indomptable génie un fils soumis et une des gloires de l'Église romaine font preuve d'une grande ignorance.

ment limité, s'était modifié d'une autre manière. Nous avons vu que ce dogme consistait d'abord à croire que Jésus était descendu au Cheol pour y *prêcher* (ce dernier mot était pris dans l'épître de saint Pierre). Avec le temps, le christianisme devenant toujours moins persuasion, pensée, régénération morale et se surchargeant toujours plus de merveilles matérielles, on ne crut pas que Jésus eût dû se donner la peine de prêcher. On pensa que sa seule venue, le fait de son apparition avait dû être un triomphe magique et instantané. Ce fut pendant des siècles un thème d'éloquence cher aux prédicateurs chrétiens et à leurs auditeurs, une image souvent introduite avec enthousiasme dans les hymnes de l'Église, que le récit enthousiaste de cet *événement* qu'on appelait la *victoire du Christ sur l'enfer* ou la défaite du démon (1). Ces peuples superstitieux, qui après comme avant leur conversion au christianisme, tremblaient de peur à la pensée de l'enfer païen, du Styx, de Caron, de Cerbère, se rassuraient et tressaillaient de joie en entendant décrire avec les plus vives images la déroute du diable et le désarroi, la honte de l'enfer vaincu. Chacun triomphait avec Jésus d'un ennemi personnel et fort redouté, auquel on n'avait laissé prendre que trop d'avantages. Les images consacrées par la mythologie païenne étaient admises avec empressement dans la mythologie chrétienne qui les dépouillait de leur terreur. Les assemblées chrétiennes chantaient avec ivresse la neuvième hymne de l'évêque de Ptolémaïs parlant à Jésus de sa victoire sur le Tartare et sur Cerbère, le chien à trois têtes :

Tu descendis sous le Tartare ;
Alors l'antique Hadès frissonna,
Et le chien qui a tant dévoré de peuples
Se retira du seuil (2).

On emprunta à l'*Iliade* d'Homère les portes d'airain de l'enfer et à l'*Odyssée* leurs verrous de fer (3). L'enfer, repré-

(1) A Bénévent, l'entrée de Jésus aux limbes est représentée sur la porte de la cathédrale avec cette légende : *Despoliatio inferorum*.

(2) Synesius, t. IV, 10, hymne 9.

(3) Il, VIII, 15. — Od. 11, 277; Évangile de Nicodème, 16, 4; Chrysostome, etc.

senté comme un souterrain plein de ténèbres, s'illumina tout entier à l'apparition du Christ, les portes de l'enfer tombèrent à son approche et le démon resta écrasé sous leurs débris. Souvent on représente Jésus marchant sur les portes brisées et foulant aux pieds Satan renversé (1).

Jésus entre, portant à la main gauche l'étendard de la croix et de la droite attire à lui et à la lumière Adam et Ève, Moïse, David et Salomon, Esaïe, Jean-Baptiste, la multitude des justes et des prophètes.

Parce que Jésus avait dit (Matth., XVI, 18) : *les portes du Cheol ne prévaudront pas contre l'Eglise*, ce qui signifiait que le christianisme ne mourra point, on prit d'assez bonne heure l'habitude de sculpter la victoire de Jésus sur les portes de bronze des temples chrétiens (2). Souvent encore on trouve la descente aux enfers figurée sur des tablettes d'ivoire (3), images portatives avec lesquelles on aimait à se rassurer contre les terreurs de la mort et du jugement. Enfin, il existe, dans bien des musées, de vieux tableaux où Jésus est vu retirant des limbes les Pères d'Israël (4). Quelquefois il y paraît portant l'étendard de la croix, et présentant à Marie, sa mère, les justes qu'il vient d'affranchir ; on comble ainsi une autre lacune qu'on a cru voir dans l'Évangile, dans lequel, au grand étonnement des catholiques, il n'est fait aucune mention de Marie parmi les croyants auxquels apparut le Christ ressuscité.

Toutes ces images furent enfin recueillies au v[e] siècle dans un livre appelé plus tard *Évangile de Nicodème.* On y suppose que deux fils du vieillard Siméon (Luch., II), Lucius ou Leuthius et Carinus, furent du nombre des saints qui, selon saint Mathieu, ressuscitèrent pour quelques heures ou quelques jours, au moment où mourut le Rédempteur (5) ; leurs amis les ayant

(1) *Calcato hoste, expulit inde probos* (Théodulphe, év. d'Orléans).

(2) Cet usage paraît avoir été très-répandu au XI[e] siècle. (M[me] Jameson, *History of our Lord,* t. II, p. 257.)

(3) Tels sont les diptyques publiés par Gori et d'autres encore. Maury, *l. c.*, p. 329. — Voy. aussi M[me] Jameson, *op. cit.*, I, p. 23.

(4) Voyez la note A à la fin du volume.

(5) Matth., XXVII, 52 et 53.

reconnus leur demandèrent ce qu'ils avaient vu dans le monde d'où nul ne revient ; leurs récits firent une si vive impression sur les esprits qu'on leur demanda avec instance de les écrire. Ils racontèrent alors par écrit l'entrée victorieuse du Maître en enfer ; et leurs deux narrations se trouvèrent miraculeusement toutes pareilles. Ce cadre sert à l'auteur pour rassembler tous les traits épars de la légende et en faire un seul corps. Son livre eut un très-grand succès, qui donna lieu à une infinité d'images de divers genres dans les livres, les peintures murales, les ornements sculptés des tombes et des édifices religieux.

On représenta dans les naïves enluminures des missels les principales scènes de l'Évangile de Nicodème, celle-ci par exemple (1) : La Mort et l'Enfer (qui déjà avaient été personnifiés d'une façon purement oratoire ou poétique dans l'Apocalypse (VI, 8 et XX, 14) sont devenus deux diables, Satan et Hadès, et ont déjà ces formes grotesques et à demi animales que les premiers siècles chrétiens ont empruntées dérisoirement à Pan, moitié homme et moitié bouc (2), dieu des champs et des villageois ou païens (*pagani*). Hadès ou l'Enfer personnifié est chez lui, accoudé sur la petite porte basse de la fournaise ardente qui est sa demeure et d'où jaillissent des flammes. Il cause sur le pas de sa porte avec son visiteur Satan. Celui-ci accourt tout triomphant pour lui annoncer la grande victoire qu'il vient de remporter : il a fait clouer sur la croix le Fils de Dieu qui va descendre au séjour des morts. A cette nouvelle, Hadès, plus clairvoyant, s'emporte contre Satan, et se plaint de ne pouvoir plus tenir ses sujets dans l'obéissance depuis qu'ils attendent l'hôte auguste qui, disent-ils, va venir les délivrer. Plus Hadès est épouvanté et furieux à l'idée de perdre ses victimes, plus Satan se trouve confondu. Il a déjà ce rôle de dupe, ce caractère de méchanceté niaise et de ruse déjouée qui, au moyen âge, ont tant diverti à ses dépens les peuples à demi rassurés (3).

(1) Mme Jameson, *op. c.*, II, 254, d'après un manuscrit de la bibliothèque Ambrosienne à Milan.

(2) Dans la miniature que nous venons de citer, Satan a un corps humain mais velu, la barbe, les oreilles, les cornes et la queue d'un bouc, avec les pieds et les serres d'un oiseau de proie.

(3) M. Eudes (*Le dogme de la Rédemption d'après saint Anselme*,

Chose curieuse; ce colloque entre deux êtres imaginaires, reproduit à bien des reprises par les arts et considéré au moyen âge comme parfaitement réel et historique, a pour origine un dialogue fictif inséré par Eusèbe d'Emèse, évêque d'Alexandrie (1), dans un de ses sermons, et qui n'était alors qu'une figure de rhétorique, un mouvement oratoire trop prolongé et détaillé suivant le goût du temps. Une abstraction devient un personnage, une métaphore donne lieu à un récit soi-disant historique. N'est-ce pas chose curieuse et très-digne d'attention que de pouvoir prendre ainsi sur le fait le changement de la poésie en dogme, de saisir une image oratoire chez le poëte ou le prédicateur qui l'a imaginée et qui ne songeait nullement à la donner pour réelle, et de la suivre de bouche en bouche et de livre en livre jusqu'à ce que, réduite à l'immobile précision d'une doctrine obligatoire, elle ait pris rang dans le Credo, pour être répétée de siècle en siècle comme article de foi par toutes les générations catholiques (2) ?

Voilà donc enfin la légende entière, voilà achevé le drame étrange qui se trouve résumé dans l'article ajouté sous Justinien au Credo; voilà ce qu'affirme l'Église catholique quand elle dit de Jésus : *il est descendu aux enfers.*

Strasbourg, in-8°, 1868) a cité les vieux théologiens qui représentent le diable comme dupe de la mort du Christ. Isidore de Séville dit qu'il fut trompé *comme un oiseau*, et un évêque de Paris, Pierre Lombard, le fameux Maître des sentences, fait de la croix une *souricière* et du sang de Jésus l'appât où Satan se prit, etc., etc.

(1) Sermons, p. 691 et 702, *apud Ang. Mai*, *Spicilegium Romanum*, t. IX. Maury, *op. cit.*, p. 314. Cet Eusèbe vivait au IVe siècle.

(2) La victoire de Jésus sur la mort et l'enfer était le thème préféré des prédicateurs. M. Maury a traduit une page très-curieuse de saint Ephrem que M. Nicolas a reproduite, *Revue de théol.*, 3e série, t. III, p. 266. Non-seulement on commentait de la sorte ce mot de l'écrivain sacré : « Il affranchit ainsi ceux que la peur de la mort rendait esclaves toute leur vie (*Hebr.*, II, 15) », mais on foulait aux pieds avec jubilation tout le vieil appareil des terreurs et des superstitions païennes. — M. Max Muller a très-bien montré comment les métamorphoses deviennent des mythes ; il aurait pu dire des dogmes (*op. cit.*, t. II, 3e et 12e leçon).

On sait parfaitement où, quand, par quelle main il y fut introduit. Rufin, prêtre d'Aquilée, personnage qui est connu pour mériter peu de confiance et que saint Jérôme, autrefois son intime ami, appelle *un amateur de fausses légendes et un collecteur de traditions suspectes*, introduisit ce nouveau dogme dans le Credo en avertissant lui-même qu'on ne le trouvait ni dans le Credo de Rome, ni dans ceux de l'Orient (*Exposit. in Symb.*, c. xx).

C'est d'après cette autorité personnelle fort peuconsidérable, mais généralement acceptée parce qu'elle était conforme à l'esprit du siècle et au goût du moment, que l'Église catholique adopta peu à peu la singulière innovation qui est demeurée dès lors un des articles de son Credo.

III. — Cependant elle néglige assez volontiers ce dogme bizarre. A vrai dire, elle en est secrètement embarrassée, et la preuve c'est que jusqu'à nos jours ce dogme demeure incomplet. En effet, il est une question subsidiaire qui n'a guère été tranchée. Supposons que Jésus a tiré des limbes les saints personnages de l'ancienne Alliance et même qu'il les a présentés sur la terre à Marie. Que sont-ils devenus ensuite? Les conduisit-il au ciel? et cela avant d'y monter lui-même au moment de son ascension, quarante jours après sa résurrection? Non, suivant la doctrine de l'ancienne Église, car elle croyait que le ciel demeure fermé jusqu'au jugement; que les morts et même les martyrs dorment en attendant le jugement dernier. C'est ce qu'affirme positivement une très-ancienne prière qui a été introduite dans l'office de la messe quand cet office se forma, et où l'on prie Dieu pour les martyrs qui dorment (1). C'est ce que récite chaque jour tout prêtre qui dit la

(1) « Souvenez-vous aussi, Seigneur, de vos serviteurs et de vos servantes, qui nous ont précédés avec le sacrement de la foi et qui *dorment dans le sommeil de la paix;* accordez-leur et à tous ceux qui *reposent en Jésus-Christ*, le lieu du rafraîchissement et de la paix. » (*Canon de la messe*, Gabriel Biel, p. 78.)

Quoique conservée dans l'office principal et journalier du catholicisme, cette hérésie fut condamnée par des Conciles et des Pères de l'Église, entre autres par Origène et par Augustin qui l'appelait hérésie arabesque. On

messe. Mais, s'il le disait partout ailleurs, il serait hérétique. En effet, l'Église a décidé depuis longtemps que les morts ne dorment pas, que les uns sont au purgatoire pour un temps, ou en enfer pour toujours; les autres, les bienheureux, et tout particulièrement les martyrs, en paradis, au ciel. Cette doctrine est doublement nécessaire à l'Église romaine, soit à cause du culte des saints (puisqu'il serait absurde de les invoquer s'ils dorment jusqu'au jour du jugement), soit à cause de la doctrine du purgatoire qui a pris un immense développement. Il n'y a pas d'arme plus puissante dans tout l'arsenal catholique pour maîtriser les vivants que le pouvoir qu'elle s'est attribué de retirer du purgatoire les âmes des morts qu'ils ont aimés; quel empire immense prendrait sur moi un prêtre qui me ferait croire que les morts que j'aime et que je vénère souffrent, et que par des prières, des privations, des offrandes, je peux hâter la fin de leurs tourments, les retirer des flammes, et leur

la nomma plus tard hérésie des *Psychopannychistes*. Son plus illustre et dernier champion fut le pape Jean XXII, qui résidait à Avignon. L'Université de Paris l'admonesta, et le roi de France, Philippe VI, prenant contre lui la défense de l'orthodoxie, lui envoya l'ordre de se rétracter, en le menaçant de le faire brûler vif s'il n'obéissait. Le pauvre pape obéit, signa sa rétractation et mourut le lendemain. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans. (Dupin, *Nouv. Bibl.*, t. II, p. 319; Sismondi, *Histoire des Français*, etc.) Ce passage de l'office de la messe donna lieu à une vive controverse pendant le XVI[e] siècle, entre le pasteur de Paris, Pierre du Moulin, le cardinal du Perron et bien d'autres.

Notre contemporain, le Père Perrone, a soin de déclarer que les âmes des justes qui n'ont pas besoin des expiations du purgatoire jouissent immédiatement après la mort, de la *vision béatifique*, c'est-à-dire sont en paradis (*Prælect. Th.*, p. III, c. V, not. 1, propos. 4). L'Église n'admet donc nullement le sommeil des âmes; elle les croit toutes pleinement éveillées, soit au paradis, soit au purgatoire, soit en enfer. Mais pourquoi dire le contraire dans chaque messe? Qu'il serait aise de retourner contre Rome l'*Histoire des Variations*, de Bossuet! Où se réfugiera l'orthodoxie puisque l'office de la messe est hérétique? C'est que l'idée même d'orthodoxie est un contre-sens, en histoire comme en religion. Il n'y a jamais eu de prêtre ni de pasteur vraiment orthodoxe, excepté celui qui répète ce qu'on lui a commandé de dire, sans penser à ce qu'il dit et sans le comprendre.

acheter le paradis! Je m'étonne que l'Église, par ce seul moyen, n'ait pas encore accaparé tous les biens, toutes les terres ; mais je ne m'étonne nullement qu'il faille prévoir des révolutions nouvelles d'époque en époque, toutes les fois qu'en dépit même des lois elle aura trop réussi à envahir le territoire et les trésors des familles et de la patrie. C'est pour les âmes du purgatoire que l'on quête sans cesse et partout en pays catholiques. Partout, en Espagne, en Italie, des figures nues d'hommes et de femmes plongés dans les flammes sollicitent des dons et chacun se dit : C'est mon enfant, ma mère, mon père qui souffre ainsi.

Ce fut la vente des indulgences, surtout pour les âmes du purgatoire, qui souleva enfin au XVIe siècle la raison et la conscience de l'Allemagne, et bientôt d'une moitié de la chrétienté, ce qui devint l'occasion de la plus féconde et de la plus glorieuse des émancipations de l'esprit humain.

La Réforme nia et supprima d'un seul coup le purgatoire, les limbes des Pères et ceux des enfants morts sans baptême. Mais elle eut le tort, moins humaine en ce point, moins habile d'ailleurs et plus franche que le catholicisme, de ne porter aucun adoucissement aux cruelles doctrines d'Augustin sur l'enfer, qu'elle renouvela. Elle enseigna que les morts tombent de ce monde dans le gouffre du feu éternel s'ils ne montent immédiatement à la béatitude suprême. Qui dira combien d'âmes la dureté de cette doctrine rejeta ou maintint dans le catholicisme, et combien la Réforme eût été plus forte si elle eût nié que les peines puissent être pour quiconque voudra, en quelque moment que ce soit, revenir au bien et à Dieu !

Tout au moins la Réforme aurait-elle dû être conséquente, et puisqu'elle niait à bon droit l'existence des limbes, nier aussi que Jésus y descendit et supprimer ou tout le symbole dit des apôtres ou au moins cet article du Credo. Au point de vue de la Réforme, rien n'eût été plus logique, plus naturel, plus nécessaire. Car enfin la méthode des réformateurs ne consistait-elle pas avant tout à comparer le dogme de l'Église avec l'Écriture et à rejeter tout ce que ce dogme a de contraire aux livres saints? Or, la descente de Jésus-Christ aux enfers est implicitement niée dans l'Évangile, et c'est Jésus lui-même qui,

d'avance, l'a démentie. La prétendue lacune de l'histoire évangélique, l'interstice où la légende a germé et grandi, n'existe point en réalité. A la question : Que fit Jésus, où alla Jésus après sa mort? il fallait répondre : où sont les meilleurs et les plus heureux. C'est lui-même, vous le savez, qui, sur la croix, dit au malfaiteur repentant crucifié à son côté : *En vérité, je te dis que tu seras aujourd'hui avec moi dans le paradis* (Luc, XXIII, 43).

C'est au nom de l'Évangile et par l'autorité de Jésus lui-même qu'il fallait dire : Il n'est pas descendu aux enfers. On n'y songea point ; on n'osa. Un superstitieux respect entourait le Credo. Malgré la démonstration d'Érasme et de Valla, une foule de gens croyaient que ce symbole était l'œuvre des apôtres ; il existe encore aujourd'hui des gens assez ignorants pour le penser !

On admettait, sans l'examiner, la fable d'après laquelle le Credo aurait été accepté par toutes les Églises, tandis que tout l'Orient chrétien n'avait que les symboles de Nicée et de Constantinople.

D'ailleurs, les révolutions s'arrêtent presque toujours trop tard et trop tôt à la fois ; elles démolissent trop ici, trop peu là, non selon la logique et le bon sens, mais selon l'état des esprits, leur degré de lassitude ou d'emportement. Ces mêmes réformateurs, qui eurent le tort de nier le libre arbitre, eurent celui de conserver le Credo.

Leur embarras à l'égard de la descente aux enfers est fort curieux et triste à constater.

Luther sur ce point eut trois avis différents. En 1521, avant d'avoir suffisamment porté sur ce point spécial ses investigations (*Explic. des Ép. et Év. de l'Avent*, 1521, et *Comm. sur Osée*, VI, 2), il croit et il enseigne que Jésus descendit *en esprit dans les enfers*. En 1523, plus émancipé, dans la période la plus libre de son développement religieux (*Comm. sur Pierre*, I, 3, 19), il rejette ce dogme. Plus tard, parce qu'il croit devoir maintenir le Credo, il maintient ce même dogme tout entier, il affirme que *Jésus*, *corps et esprit*, *homme et Dieu*, est allé aux enfers ; c'est l'époque où l'intérêt politique de la conservation et le besoin d'une base déjà connue et acceptée

lui font perdre quelque chose de sa liberté d'esprit (*Concio Torgaviensis*, *Op.*, t. VI, fol. 77. Iena, et Notes du N. T. de 1540).

Calvin ne put se résigner ni à abolir le Credo ni à conserver ce dogme; de fait il le supprima, mais il sauva les apparences d'une façon inacceptable pour nous à tous les titres. Selon lui, il faut interpréter cet article du Symbole, en l'appliquant aux *souffrances vraiment infernales* que Jésus endura dans le jardin de Gethsémané et sur la croix pour expier les péchés des élus, lorsqu'il fut abandonné et maudit par le Père comme chargé des péchés du monde. Effroyable doctrine qui prête à Dieu l'injustice la plus abominable et la plus barbare, et contre laquelle tout proteste en moi (1). Cette doctrine, qui fait partie intégrante du système de Calvin, est d'ailleurs ici aussi déplacée qu'elle est fausse. Calvin échappe à la question. Qui croira que le Credo, après avoir dit de Jésus : *Il souffrit sous Ponce-Pilate, il fut crucifié, il est mort, il a été enseveli*, revienne en arrière pour dire qu'il avait souffert en Gethsémané et sur Golgotha des tortures infernales, et le dire sous cette forme inintelligible : *Il est descendu aux enfers* (2) ?

Zwingle ne voulut voir dans la *descente* du Christ aux limbes que la réalité de sa mort, qui a sauvé ceux même dont la fin avait précédé sa venue au monde (3).

(1) Les protestants même que l'on cite comme orthodoxes n'ont pu s'en tenir à cette explication de Calvin. Ni Ostervald dans son catéchisme, ni son illustre abbréviateur, Paul Rabaut, n'ont pu s'en contenter. On peut consulter sur ce point le journal ultra-orthodoxe *l'Espérance* (24 janvier 1868), en remarquant que le concile de Trente pour les catholiques, et Calvin pour les réformés, y sont invoqués naïvement comme des autorités tout à fait de même ordre. Autorité pour autorité, catholicisme pour catholicisme, Rome est encore, après tout, moins inconséquente et plus poétique.

(2) Voyez sur les moyens pitoyables qu'employèrent bien des théologiens protestants pour échapper à l'idée de la descente aux enfers tout en gardant les paroles du *Credo*, le livre de M. Nicolas, p. 238 à 243. Il passe en revue la Formule de Concorde, le catéchisme de Heidelberg, Vossius, du Moulin, Drelincourt, Pearson, etc. Cf. aussi Haag, *Hist. des dogmes*, t. II, p. 151 sq.

(3) *Op.*, t. IV, p. 49.

Un troisième réformateur enfin usa d'une ressource beaucoup plus simple : Théodore de Bèze entendit par la descente aux enfers la descente au tombeau et le séjour du corps du Christ dans le sépulcre. Ce sens, que Calvin rejeta en propres termes dans son *Institution chrétienne* (1), a cependant été généralement admis. C'est le moyen dont se servent la plupart des protestants de France, orthodoxes (2) et libéraux, qui espèrent donner au Credo un sens protestant. Il est très-vrai que la sépulture de Jésus est mentionnée dans le Credo, mais elle l'est en ces mots qui précèdent immédiatement ceux qui nous occupent aujourd'hui : *Il a été enseveli*. Sa descente aux enfers ne peut être une simple répétition de la même idée, et il reste constaté pour nous que cet article du Credo n'a jamais eu d'autre signification que la signification légendaire, mythologique, purement catholique, dont j'ai essayé aujourd'hui de vous rendre compte.

La conséquence à tirer de ces faits est à mes yeux manifeste : nous devons travailler à supprimer dans notre culte protestant l'usage du Credo catholique.

C'est à quoi j'essaye de contribuer en ce moment pour ma

(1) L. 2, 16, 8.

(2) Le grand prédicateur Saurin en est un exemple. On lit dans l'*Abrégé de la théologie* de J. Saurin, nouv. édit., Amsterd., 1724, p. 101 :

« D. Trouvez-vous qu'il y ait de la conformité entre la doctrine des apôtres et ce qui est dit dans le symbole, que Jésus-Christ, après avoir été enseveli, est descendu *dans* les enfers ?

» R. Si l'on entendait par ces expressions, que l'âme de Jésus-Christ est descendue dans le lieu des damnés, comme son corps a été mis dans le tombeau, j'avoue que cette doctrine n'aurait point de conformité avec celle des apôtres ; mais les apôtres nous ont enseigné qu'un homme d'Arimathée, nommé Joseph, enveloppa le corps de Jésus-Christ d'un linceul, avec des senteurs aromatiques et qu'il le mit ensuite dans un sépulcre. C'est peut-être dans ce sens-là que les auteurs du Symbole ont dit que Jésus-Christ après avoir été enseveli est *descendu aux enfers ;* du moins cette proposition ne peut être contestée, quand on la prend dans le sens que nous venons de dire. »

part. Mais, en attendant ce résultat, tant qu'on lit le Credo en chaire, il n'y a pas de milieu entre être catholique ou considérer le Symbole dit des apôtres comme un simple monument historique de ce que fut la théologie du catholicisme entre le v[e] et le vi[e] siècle, document qui, pour des protestants, des penseurs, des esprits cultivés et instruits, n'a aucune espèce, aucune trace, aucune ombre d'autorité. S'il en a, reculez jusqu'au catholicisme de Justinien et croyez à toute la mythologie demi-païenne, demi-chrétienne de son temps; pourquoi rejeter alors les détails purement païens du dogme, Jésus au Tartare, Hadès ou Pluton épouvanté, Cerbère aux trois têtes chassé du seuil, Caron même et sa barque? Mythologie pour mythologie, celle d'Homère vaut souvent mieux que celle des moines d'Orient ou des évêques courtisans de Constantinople.

Mais si vous ne voulez pas de ces fables, si vous en croyez Jésus lui-même disant du haut de sa croix qu'il allait au ciel, si vous en croyez le bon sens, n'essayez pas de donner une autorité de mauvais aloi à un document catholique qui, pour des protestants, n'en peut et n'en doit avoir aucune.

Or, voici en ce moment ce qui se passe dans l'Église réformée de France. Des protestants orthodoxes qui, pas plus que Calvin et Bèze, ne croient à la descente aux enfers, essayent cependant de se faire du Credo un moyen de fermer l'Église aux pasteurs qui disent franchement qu'ils ne donnent au Credo aucune autorité, et que ce monument historique, imparfait dans ce qu'il dit et plus encore par ce qu'il omet de dire, n'est pour eux qu'un document du passé. — Il s'est rencontré malheureusement, parmi nos pasteurs les plus éminents et les plus pieux, quelques hommes scrupuleux à l'excès qui, par ce motif, sont rentrés dans la vie privée, ont cessé de servir l'Église par leur ministère et ont ainsi retardé et entravé ses progrès. Moi aussi, je l'avoue, je me suis posé la question plus d'une fois, devant Dieu, et je me suis demandé si je ne devais pas quitter une Église qui fait lire le dimanche dans la plupart de ses chaires cette charte dogmatique du vieux catholicisme byzantin, d'après laquelle Jésus est descendu aux enfers. Par moments la tentation a été grande pour moi de rejeter ainsi le fardeau d'une lutte souvent bien cruelle. Ma conscience m'a

répondu que je n'avais pas le droit de déserter mon poste, les âmes auxquelles je puis et dois être utile, et que la seule condition indispensable c'est d'éviter toute équivoque, de crier sur les toits la vérité, de prévenir partout tous ceux à qui l'on peut adresser la parole, que lire le Credo en chaire, c'est lire une page d'histoire et rien de plus.

Quant aux orthodoxes qui me dénient ce droit et me crient : « Puisque vous ne croyez pas au Symbole des apôtres, sortez de l'Église », je réponds : « Sortez-en vous-mêmes, car vous aussi vous n'y croyez pas. N'essayez pas de me faire plier sous ce joug en refusant de le porter vous-mêmes. N'imposez pas à autrui, comme les scribes condamnés par Jésus, des fardeaux écrasants que vous ne voudriez pas remuer du bout du doigt (1). — En deux mots : si le Credo est une autorité dans l'Église protestante, faites-vous catholiques : le Credo est catholique. Et s'il n'est pas une autorité parmi nous, en attendant qu'on en supprime la lecture comme l'ont fait déjà plusieurs de nos consistoires et de nos pasteurs les plus éclairés, n'en faites, je le répète, qu'une page remarquable de l'histoire de l'Église, un monument qui a comme tout autre ses défauts et ses mérites; mais n'essayez pas de chasser vos frères avec une règle de foi à laquelle vous-mêmes ne croyez point et n'avez jamais cru. »

Je sais qu'en parlant ainsi je parais encore à quelques-uns d'entre vous trop modéré, trop conservateur. Bien des personnes seraient d'avis qu'il vaut mieux rompre avec une Église qui n'a pas rejeté le Credo, et en fonder une autre.

Je pourrais répondre simplement qu'en France, aujourd'hui, ne fonde pas une Église qui le veut, et cette seule réflexion devrait couvrir de honte les oppresseurs de la conscience. Mais il y a plus à dire : pour améliorer, soit l'Église, soit une institution quelconque, deux procédés sont possibles : le premier, que j'appellerai subversif, consiste à tout abattre d'abord pour rebâtir après, si l'on peut. Le second, que je nomme progressif, consiste à améliorer, non ce qui n'est pas encore, mais ce qui est. Ce dernier procédé me semble seul légitime.

(1) Matth., XXIII, 4; Luc, XI, 46.

C'est celui qu'autorise le plus auguste des exemples : c'est celui de Jésus lui-même à l'égard de la religion des Juifs.

Ce procédé n'est pas seulement partout légitime ; il est de droit dans l'Église protestante, dans l'Église dont la méthode est le libre examen, dont le nom historique est *la Réforme*, dont l'avenir ne peut être que recul et déchéance si elle devient infidèle à son principe, ou progrès et vastes conquêtes si elle comprend ses devoirs sacrés envers le présent et l'avenir.

Nous demeurons donc dans l'Église de nos pères pour l'améliorer, non pas révolutionnairement ou radicalement, mais progressivement et selon la loi même de son être. Nous ne trompons personne, nous repoussons avec mépris et horreur l'équivoque. Nous abolirons dès que nous le pourrons la lecture du Credo en chaire ; nous l'avons déjà fait en divers lieux, et tout en le lisant comme document d'histoire, en attendant qu'il soit partout supprimé, nous dirons à nos propres adversaires : Aidez-nous à le supprimer, puisque, comme nous, vous n'y croyez pas. Comme nous, comme Calvin et Bèze, vous niez tous, en fait, la descente de Jésus aux enfers (1).

(1) Nous lisons dans divers journaux protestants que, cette année, dans une fête religieuse célébrée avec éclat pour l'anniversaire séculaire de la fondation du collége de Cheshunt en Angleterre (séminaire créé par lady Huntingdon pour former des pasteurs orthodoxes, en dehors de l'Église anglicane), on a remarqué avec surprise que dans la lecture solennelle du Symbole des apôtres, la descente aux enfers était à dessein omise (voyez le *Record*, du 13 juillet 1868, et le *Lien* du 18 juillet 1868).

Dans certaines éditions américaines de la liturgie anglicane (*Book of common prayer*), à l'usage des épiscopaux des États-Unis, les mots : *il est descendu aux enfers* sont placés entre crochets pour indiquer qu'ils peuvent être supprimés à volonté (*Unitarian Herald*, July 31, 1838).

A Hambourg, le *Protestantenverein* (association protestante) s'est prononcé cette année pour la suppression de l'usage de ce symbole, par ce double motif que certaines assertions qui s'y trouvent ne peuvent être considérées comme l'expression des vérités de la religion chrétienne, et qu'il s'y trouve certaines paroles qu'il est inconvenant et dangereux d'expliquer aux enfants (*Le Progrès religieux*. Strasb., 20 juin 1868).

C'est une question de temps; cela sera. Je ne crains pas de le dire : le Credo est condamné. Malheur et pitié aux Églises, catholique et protestante, qui ne sauront pas s'en affranchir. Lier ensemble le Credo et l'Évangile, c'est, comme ce tyran dont parle un poëte païen, attacher l'un à l'autre un vivant et un mort. Si le vivant n'a pas la force de jeter loin de lui le cadavre, il est perdu. S'il s'en délivre, il se relèvera et se sentira des forces nouvelles, prêt à agir, à combattre, à vaincre; la vie est à lui, l'avenir s'ouvre de nouveau devant ses pas.

Ainsi il en sera de la Réforme.

SIXIÈME CONFÉRENCE.

LA COMMUNION DES SAINTS. — PROPAGATION DU CREDO : ORIENT, FRANCE, ESPAGNE.

« On peut être *hérétique* dans la vérité même. Si un homme croit telle ou telle chose parce que son pasteur la lui a dite ou parce qu'une assemblée en a décidé, sans qu'il sache d'autre raison d'y croire, — quand sa croyance serait conforme à la vérité, — cette vérité même à laquelle il croit devient son *hérésie*. »

(MILTON.)

Dernière addition au *Credo*.—Beauté de l'idée.—L'Église l'a confisquée à son profit. — Elle en fait le trésor des mérites surérogatoires. — Doctrine peu religieuse et peu morale. — Torts des saints. — Leur culte efface celui de Dieu. — Protestation de tous les réformateurs. — Fin de la première partie de cette histoire : formation du *Credo*. — Histoire de la propagation du *Credo*. — Il n'a jamais été admis en Orient. — Symbole de l'Église gréco-russe ou nicéno-constantinopolitain. — Réponse d'Ephésius au cardinal Julien. — Le *Credo* au lieu d'être universel n'est que latin ou catholique. — Résistance des églises frankes à son adoption. — Charlemagne l'impose à ses sujets. — Comment il fut imposé à l'Espagne du XIe siècle malgré elle. — Liturgie dite mozarabique. — Jugement de Dieu par le duel et par le feu. — Le champion de la liturgie nationale bat celui de l'office romain et du *Credo*. — Décision arbitraire d'Alphonse VI. — La mosquée enlevée aux Maures par la reine et le légat. — Générosité politique des Maures. — Chapelle de Cisneros à Tolède où le *Credo* n'a pas pénétré, même aujourd'hui. — Est-il sérieux de prétendre l'imposer aux protestants français, en 1868 ?

Il nous reste peu à dire pour terminer la première partie de l'histoire du *Credo*. Un seul dogme, une dernière addition au Symbole doit encore vous être signalée et nous occupera peu de moments, tant elle est évidemment contraire à l'Évangile et

à notre foi. Nous entrerons ensuite dans la seconde partie de notre récit. Nous aurons achevé l'histoire de la formation du *Credo* et nous commencerons celle, non moins étrange, non moins significative de sa propagation dans les diverses Églises.

De même que la précédente, cette nouvelle et dernière adjonction n'eut point pour motif ou pour excuse une hérésie à combattre (1). Elle surgit sans rencontrer d'opposition, sans autre cause que le besoin qu'éprouvait toujours plus l'Église catholique d'accentuer ses croyances particulières et de les légaliser, de les enregistrer en les insérant dans le *Credo.*

L'idée de la *communion des saints* serait admirablement belle et vraie, si l'on se contentait d'y voir ce qu'elle a de plus général et de plus élevé. Rien ne serait plus touchant et plus véritablement chrétien que cette pensée : entre tous les saints, tous les justes, tous les cœurs droits et bons, toutes les âmes grandes et nobles, en tous temps, en tous pays, dans tous les mondes, il existe une communion éternelle, une sublime communauté de vertu, de vérité, d'amour ; le bien est partout le bien ; le vrai toujours et partout le vrai. De siècle en siècle, de monde en monde, la générosité et le courage, l'abnégation et la piété, la charité pour le prochain et l'amour de Dieu gardent leur prix et sont l'honneur commun, sont le signe de ralliement des cœurs d'élite. Il n'existe dans le temps et dans l'espace qu'un seul règne de Dieu, un seul règne de la justice et de l'amour, un seul règne de l'éternel progrès.

Cette sublime idée, je n'accuse point l'Église romaine de l'avoir ignorée. Elle l'a trouvée dans l'Évangile ; mais qu'en a-t-elle fait ? D'abord elle l'a rapetissée en la confisquant à son profit. Elle l'a dépouillée de cette universalité qui en était l'essence, pour la limiter à ses propres adhérents, pour nier les vertus des païens, qu'elle a appelées de *splendides péchés*, et celles des hérétiques ou des schismatiques ; vertus qui, dit-elle, *ne peuvent leur servir que pour ce monde*, puisque dans l'autre ils sont damnés. Ce n'est pas tout : après avoir faussé

(1) Nous avons dit que M. Haag y voyait une réponse aux donatistes (*Hist. des dogmes*, I, 177). Mais M. Nicolas nous paraît avoir démontré le contraire.

ainsi une des vérités les plus touchantes du christianisme, l'Église l'a systématisée, réglementée, matérialisée pour ainsi dire. Elle déclara que les saints, et les martyrs en particulier, bien loin d'avoir besoin qu'on prie pour eux, ont fait plus de bonnes œuvres qu'il n'était nécessaire à leur salut personnel ; que tous ces mérites superflus, auxquels il faut joindre les mérites incalculables de Marie et les mérites infinis de Jésus, sont le trésor commun de l'Église, qui en dispose à son gré. Les fidèles peuvent, de deux manières, profiter de ces mérites accumulés : c'est d'abord en invoquant les saints, en vénérant leurs reliques, pour avoir part à leurs prières puissantes auprès de Dieu ; c'est ensuite en recevant de l'Église, comme compensation de ce qui leur manque à eux-mêmes, une portion des mérites surérogatoires des bienheureux.

Voilà ce que signifient le dogme de la communion des saints et la mention qui en est faite dans le *Credo*.

Or, cette idée est tout à la fois trop peu religieuse et trop peu morale. Trop peu religieuse, car elle est directement opposée à la notion fondamentale, essentielle de toute vraie religion, l'unité divine ; elle émiette pour ainsi dire la divinité même, qui est par sa nature indivisible et absolue ; elle en jette d'imperceptibles débris à une multitude d'hommes, devenus participants des droits incommunicables de l'Être unique et suprême. Dieu disparaît alors derrière les rangs de la foule innombrable de ceux qu'il a associés à sa puissance et qui se partagent les prières des fidèles. De plus, cette communion des saints est peu morale, parce qu'elle suppose que quelqu'un peut avoir fait plus de bien qu'il ne devait, renouvelant ainsi l'erreur pharisaïque de ces Juifs formalistes et orgueilleux qui croyaient avoir dépassé leur devoir (1). On renverse ainsi de fond en comble, on anéantit ce que l'Évangile a de plus universellement admiré, la morale même de Jésus-Christ, dont

(1) « C'est, dit Pascal, une erreur bien préjudiciable et bien ordinaire parmi les chrétiens et parmi ceux-là qui font profession de piété, de se persuader qu'il y ait un certain degré de perfection dans lequel on soit en assurance et qu'il ne soit pas nécessaire de passer, puisqu'il n'y en a point qui ne soit mauvais si l'on s'y arrête, et dont on puisse évi-

la loi est le perfectionnement à l'infini, et qui se résume en ce seul mot : Enfants de Dieu, *soyez parfaits comme votre Père.* Qui donc l'a jamais été ? A qui appartient cette couronne trop pure pour un front humain ? Et qui autorise l'Église à poser cette couronne chimérique sur tant et tant de fronts pécheurs ? Qui ? personne. Elle n'a fait qu'obéir à son goût pour toutes les usurpations, ou plutôt elle trahit ainsi l'absence d'un sens religieux et moral assez élevé.

Et que serait-ce si, déroulant sous vos yeux la liste immense des saints catholiques, j'examinais de près leur moralité. Je vous montrerais dans le nombre d'abominables despotes, fléaux de leurs sujets, canonisés pour avoir enrichi le clergé ; des dévotes insensées dont les écrits sont remplis d'un mysticisme dangereux par son indécence voluptueuse ; je vous montrerais d'exécrables persécuteurs tout couverts de sang innocent, comme saint Pierre martyr, un des saints les plus populaires de l'Italie, ou comme saint Pierre Arbuès, un des derniers canonisés de Pie IX ... Je m'arrête dans cette énumération. Il suffit de dire que parmi les saints il en est de si mauvais qu'ils font horreur, et que les meilleurs, les plus aimables, loin d'avoir fait trop de bien pour leur salut, ne sont que de pauvres pécheurs qui ont eu besoin de la miséricorde divine. Quel saint plus gracieux, plus aimant que saint François de Sales ? Mais il a persécuté les protestants du Chablais avec une habileté mondaine qui n'était nullement scrupuleuse et une rigueur sans pitié qui crie justice devant Dieu.

Or, cette doctrine si fausse est devenue par le fait, pour bien des chrétiens, la partie du christianisme la plus usuelle, la plus pratique. Ils abondent, les catholiques qui prient la Vierge et les autres saints plus que Dieu ; ils abondent, les prêtres qui songent plus à faire gagner aux fidèles une portion des mérites des saints qu'à leur faire faire des progrès moraux et religieux véritables. Devenir un saint soi-même, cela est trop difficile ;

ter de tomber qu'en montant plus haut (*Lettres*, Ed. Feugères, t. I, p. 11).» Pascal ne s'apercevait pas, en écrivant ainsi, que sur ce point sa conscience et sa pensée étaient protestantes ; ce n'est pas la seule fois que cela lui est arrivé.

il vaut mieux profiter, s'il se peut, de ce que d'autres le sont devenus.

Ce qui demeure incontestable, c'est que les mérites surérogatoires et l'invocation des saints sont au nombre des erreurs contre lesquelles le protestantisme s'est élevé de toutes ses forces dès son premier jour, et qu'il n'a cessé de réprouver avec éclat. C'est une des réformes sur lesquelles il y a unanimité dans nos rangs, tout au moins en France et dans les Églises de langue française. Pourquoi donc répétons-nous le *Credo* où ce dogme funeste est enseigné? Croire à la communion des saints dans le sens seul historique, seul réel du mot ; y croire comme les disciples d'Augustin qui ont ajouté ce dogme au Symbole; comme saint Ambroise, saint Basile, les deux Grégoire de Naziance et de Nysse, saint Jean Chrysostome, saint Jérôme, saint Grégoire le Grand, qui l'ont ou amené peu à peu par leurs affirmations très-catholiques, ou confirmé par leurs commentaires après qu'il a été reçu, c'est être le contraire d'un protestant.

Je ne veux pas examiner encore par quels biais pitoyables, par quels tristes échappatoires, des protestants orthodoxes défendent ce mot si essentiellement catholique en le prenant, comme ils peuvent, dans un sens plus ou moins vague ou même pleinement contradictoire. Peu nous importe en ce moment. J'ai voulu seulement déterminer avec précision ce que signifiait cette dernière adjonction que reçut le *Credo* vers le milieu du VIe siècle. Nous reviendrons dans notre dernier entretien sur les destinées du *Credo* au sein de la Réforme.

La première partie de la tâche que nous avons entreprise se termine ici. Nous avons vu, sur la base chrétienne de la formule du baptême, s'élever peu à peu l'édifice compliqué et tout catholique du Symbole, dit des apôtres. On y inséra d'abord la mention de l'Église *hors de laquelle il n'est point de salut*, qui assure à ses membres la *rémission des péchés* et la *vie éternelle;* puis, au résumé des récits évangéliques, on a ajouté contre les gnostiques la *résurrection de la chair* niée par saint Paul; enfin, *la descente aux enfers et la communion des saints* ont couronné l'œuvre par deux dogmes entièrement

controuvés, étrangers à la lettre de l'Évangile et directement opposés à son esprit.

Dès lors, l'Église a achevé sa dogmatique ; elle peut se dire catholique, non dans le sens primitif et universel du mot, mais dans son sens spécial, dans son sens sectaire. Il ne lui reste plus que la hiérarchie à faire triompher pour imposer à la chrétienté son nom de romaine. Quant à son titre d'apostolique, elle y avait perdu tout droit, à moins qu'il signifiât simplement que les apôtres avaient fondé une Église très-distincte de ce qu'elle est devenue depuis.

Mais il ne faut pas croire que le *Credo*, ainsi terminé vers l'an 550, fût immédiatement accueilli partout. Bien s'en faut, et c'est sur sa réception difficile et contestée dans certaines Églises, c'est sur l'éloignement invincible dont il fut d'ailleurs l'objet que je dois encore appeler aujourd'hui votre attention.

I. — En réalité, malgré les prétentions contraires de l'Église romaine, la plus ancienne, la première en date de toutes les Églises de la chrétienté, c'est celle de l'Orient. Le christianisme, né sous les pas de Jésus en Galilée, baptisé de son sang sur le Calvaire, constitué en Église à Jérusalem par les apôtres, se répandit d'abord en Samarie, puis à Antioche, et dans tous les principaux centres de l'Asie ancienne, avant de pénétrer avec saint Paul en Macédoine, à Athènes, et d'apparaître à Rome. Quand l'empire, sous Constantin, se fit chrétien, le christianisme, gravement altéré, s'établit à Byzance; Rome resta longtemps la rivale païenne et vaincue de Constantinople chrétienne et triomphante. Bien avant que notre *Credo* fût complet ou généralement admis dans l'Occident, l'Église orientale en avait promulgué beaucoup d'autres aux conciles de Nicée (325), de Sirmium (357 et 359), de Constantinople (381). Cette Église n'a jamais péri tout entière, elle est devenue l'église russo-grecque, qui s'est donné à elle-même le nom d'*orthodoxe* et qui n'a jamais adopté le *Credo* catholique. Quelques personnes distinguées appartenant à cette Église ont cru que je m'étais trompé en annonçant ce fait dans l'introduction de cette histoire; elles m'ont fait l'honneur de m'envoyer un exemplaire de la liturgie actuellement en usage dans

toute l'Église de Russie, pour me démontrer le contraire. Cet exemplaire même prouve surabondamment ce que j'avais affirmé; le *Credo* qu'il renferme est très-connu sous le nom de Symbole nicéno-constantinopolitain. Les différences entre ce symbole et celui du catholicisme sont nombreuses, variées et fort importantes. Il est plus ancien que celui des catholiques, plus long, plus dogmatique. Il commence par les mots : *Nous croyons*, et n'a jamais porté le titre latin de *Credo.* L'esprit byzantin l'a subtilisé; les complications théologiques y tiennent plus de place. Jésus y est déclaré *fils unique de Dieu, engendré par le Père avant tous les siècles, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré non créé, consubstantiel au Père, et par qui tout a été fait.* L'article du saint-esprit n'est pas réduit à un seul mot comme dans le *Credo* romain. Le saint-esprit y est appelé *le Seigneur, le vivificateur qui procède du Père* (1), *et qui doit être adoré et glorifié avec le Père et le Fils.*

D'un autre côté, ce symbole si compliqué ne contient ni la descente aux enfers, ni la communion des saints, ces deux dogmes n'étant pas encore en vogue quand le *Credo* nicéno-constantinopolitain fut décrété. Il est entièrement exempt de ces deux superstitions. Enfin, quant à la *résurrection de la chair*, elle ne s'y trouve pas en propres termes; il est dit seulement : *Nous attendons la résurrection des morts et la vie du siècle à venir.* Supérieur au *Credo* catholique en ce qu'il fut rédigé avant le développement des erreurs les plus grossières qui ont pénétré dans celui-ci, mais plus chargé encore de subtilités dogmatiques, le Symbole russo-grec, on le voit, diffère essentiellement du nôtre.

C'est du Symbole de Nicée et non du *Credo* romain que les conciles d'Éphèse (act. 6) et de Chalcédoine (act. 2) ont dit : « Telle est la foi véritable; telle est la foi sainte; telle est la foi éternelle. C'est en cette foi que nous avons été baptisés; c'est en elle que nous baptisons. » Quant aux liturgies de l'Église d'Orient, elles ont été tracées pour la première fois par saint

(1) Et non, comme l'enseigne l'Église romaine, du Père et du Fils, article qui a donné lieu à des luttes terribles et au schisme d'Orient.

Basile et saint Jean Chrysostome de l'an 370 à l'an 400.

J'affirme donc de nouveau, avec la certitude la plus entière, que la plus ancienne et l'une des plus nombreuses entre toutes les Églises, celle d'Orient, n'a jamais adopté à aucune époque le Symbole, dit des apôtres, qu'on veut faire passer pour être celui de la chrétienté. Ni Jérusalem où les apôtres fondèrent l'Église, ni Antioche où naquirent les noms de chrétien et de christianisme, ne connurent ce *Credo,* à aucune époque de leur histoire; et c'est seulement par des catholiques latins, venus du dehors, qu'il a pu et qu'il peut y être récité. Au concile de Florence, en 1438, le cardinal Julien ayant posé la question aux délégués de l'Église d'Orient venus à cette assemblée, l'un d'eux, nommé Ephésius, lui répondit : *Nous n'avons pas et nous ne connaissons pas de Symbole des Apôtres* (1).

La prétention qu'ont les défenseurs du *Credo* de le présenter comme admis toujours, partout et par tous, est donc radicalement fausse. Elle prouve, chez quiconque ose la reproduire, une ignorance qui n'est plus excusable, ou, ce qui serait plus coupable encore, une de ces fraudes qu'on appelle ironiquement *pieuses.*

En résumé, le *Credo* est un document purement catholique-romain, qui s'est formé peu à peu dans les Églises de l'Afrique proconsulaire et de l'Italie, entre l'an 250 et l'an 550, et qui n'a jamais été admis que dans l'Occident seul, c'est-à-dire dans l'Église de Rome et dans celles qui ont accepté sa suprématie. Reste à voir comment, avec quel degré de facilité ou quelles luttes, par quels moyens plus ou moins religieux, plus ou moins respectables, Rome a imposé son *Credo* à toute la catholicité. Je prendrai pour exemple la France d'abord, puis l'Espagne.

II. — Longtemps après l'achèvement du *Credo,* un pays où il n'était point encore en usage, un pays où l'on résista tant

(1) Nicolas, p. 370, *Vera historia unionis non veræ inter Græcos et Latinos per Sylvestrum Guropulum, translata a Rob. Creyghton.* La Haye, 1660, p. 150.

qu'il fut possible à Rome qui voulait l'imposer, un pays où, bien avant ce qu'on nomma plus tard les *libertés gallicanes*, a toujours régné dans bien des esprits une opposition plus ou moins avouée à l'absolutisme romain, où l'on trouve, même au IXe siècle, un clergé et des prélats souvent plus indépendants, plus spiritualistes, plus éclairés que ceux du reste du monde, c'est la France. A vrai dire, elle serait plutôt une fille cadette de l'Église que son aînée. Ce n'est pas seulement parce que le catholicisme n'a jamais été, à aucune époque, seul maître dans le midi de la France, depuis les Pyrénées espagnoles jusqu'aux Alpes du Piémont, puisque les Ariens, les Cathares, les Albigeois, les Vaudois, les Réformés enfin, se sont succédé sans intervalle sur ce sol indocile. Il y a plus; depuis Vigilance, qui, né près de Toulouse et prêtre à Barcelone, protesta énergiquement au Ve siècle contre le culte des saints, celui des reliques et le célibat, et s'attira les virulentes colères de saint Jérôme, certains dogmes avidement reçus par une partie de la population sont toujours demeurés pour d'autres inacceptables et inacceptés. A la fin du IVe siècle, Constantinople et l'Orient, l'Espagne et la Gaule se servaient de symboles tout différents de celui des catholiques. Au commencement du VIIe siècle, le *Credo* actuel n'était pas encore connu des églises frankes. Elles ne se laissèrent imposer sans réclamation, ni la *descente aux enfers*, ni la *communion des Saints*. Tantôt l'une de ces additions, tantôt l'autre, et même toutes deux manquent dans bien des rituels, dans maintes explications du Symbole, usités en notre patrie et entre autres à l'abbaye parisienne de Saint-Germain des Prés (1). A la fin du VIe siècle, le concile d'Arles imposa aux néophytes le Symbole des Apôtres (2), mais cet ordre ne fut pas généralement obéi. Même au IXe siècle, on trouve d'autres *Credo* en usage chez nos ancêtres. Le fameux Alcuin, l'ami de Charlemagne, faisait encore usage d'un Symbole très-peu conforme au nôtre et qui paraît dater du IVe siècle. On n'enseignait plus guère le *Credo*

(1) Voy. Nicolas, p. 265, note 1.

(2) Benj. Grawitz, *Étude historique sur le Symbole des Apôtres.* Montpellier, 1864, p. 33.

aux catéchumènes. Charlemagne écrivit un jour à l'évêque de Liége, Ghærbald, qu'assistant à des baptêmes le jour de l'Épiphanie, il avait voulu lui-même faire réciter aux parrains et aux marraines l'Oraison dominicale et le *Credo*, mais beaucoup d'entre eux ne l'avaient pu. L'empereur donna des ordres répétés pour que cette ignorance cessât; et il y a tout lieu de croire que le *Credo* actuel fut apporté de Rome sous son règne, si ce n'est par lui-même, et imposé dès lors par sa volonté à toutes les églises frankes.

Devant ce missionnaire armé qui, pour convertir les Saxons, en avait fait décapiter quatre mille cinq cents en un jour, les Églises de France ne purent que subir la lettre du *Credo;* mais elles résistèrent encore à l'esprit de ce symbole. Non-seulement la *descente aux enfers* fut de nouveau omise à dessein dans certains formulaires, après Charlemagne, mais en d'autres cas, ce dogme, quoique inséré à sa place dans le *Credo*, est passé sous silence dans l'explication ou paraphrase qui suit immédiatement (1). C'est entre autres la ressource à laquelle eut recours Magnus, archevêque de Sens, écrivant à la demande ou par l'ordre de Charlemagne une instruction officielle sur le baptême. Quant à la *communion des Saints*, il l'expliqua par une glose ou note intercalée dans le *Credo*, et qui est la seule addition qu'il se permit d'y faire, glose d'ailleurs beaucoup plus chrétienne que catholique : *La communion de tous les Saints*, dit-il, *c'est-à-dire la congrégation en Christ*. L'expression est vague; mais évidemment il ne s'agit plus là ni de l'invocation des saints, ni de leurs mérites surérogatoires.

Voilà comment les Églises frankes ne reçurent que peu à peu et, on peut le dire, malgré elles les complications ténébreuses et autoritaires du christianisme, que leur envoyait l'Italie.

Et l'Italie elle-même ne les reçut pas immédiatement des disciples d'Augustin. Deux papes, Gélase, mort à la fin du ve siècle, et saint Grégoire le Grand qui mourut au commencement du VIIe siècle, ont laissé des liturgies où figure encore le *Credo* incomplet de la fin du IVe siècle (2).

(1) Nicolas, *Symbole des Apôtres*, p. 282 sq.
(2) *Ibid.*, p. 264.

Mais, chose inattendue, c'est l'Espagne qui, bien plus que l'Italie et la France, résista aux importations de Rome et à l'introduction de son *Credo.*

III. — Si, au moment de vous parler du *Credo*, fort mal reçu dans cette contrée de l'Europe, qui, de nos jours, a paru plus catholique que l'Italie et que Rome elle-même, je vous faisais assister en idée à un véritable tournoi, en champ clos, présidé par un roi et une reine entourés de leur cour et d'un clergé comblé d'honneurs; si sous vos yeux des panaches et des bannières de deux couleurs différentes flottaient à la brise, si des chevaliers armés de toutes pièces s'avançaient l'un contre l'autre dans la lice, si des hérauts donnaient le signal, si les destriers prenaient du champ, si des lances étaient rompues, l'un des adversaires vaincu, l'autre couronné, contrairement aux vœux hautement déclarés du roi, de la reine et des prêtres; si après le tournoi un second jugement de Dieu était tenté par l'épreuve du feu, et si une seconde fois le parti du souverain était vaincu, vous vous demanderiez sans doute avec surprise à quelle digression inexplicable je me laisse entraîner. Vous vous tromperiez : je serais en plein dans mon sujet; je vous raconterais l'histoire de l'introduction du *Credo* en Espagne. J'aurais pour garants deux graves historiens espagnols, un archevêque de Tolède qui vivait cent cinquante ans après l'événement (1) et un jésuite fameux, immortalisé par Pascal, Mariana (2). On peut en croire de tels écrivains quand ils rapportent des faits peu favorables à la cause du Saint-Siége et à la gloire du clergé. Cependant les faits sont si étranges, si instructifs, que je n'ai voulu en croire ni l'érudition si étendue et si sûre de M. le professeur Nicolas (3) qui

(1) Il s'appelait Don Rodrigue Ximenès, mais on supprime d'habitude ce dernier nom pour éviter toute confusion avec le cardinal régent, François Ximenès de Cisneros. Sa chronique et d'autres pièces historiques ont été publiées en latin à Grenade, en 1545, in-folio.

(2) *Historia General de Espagna que escribiò el P. Juan de Mariana.* Valencia, 1851, t. V, chap. XVII et suiv.

(3) Le *Symbole des apôtres*, p. 268.

les rapporte sommairement, ni un consciencieux *Abrégé d'histoire ecclésiatique* où il les a puisés (1) ; j'ai lu la chronique de l'archevêque et l'histoire du savant jésuite, et voici, d'après leur double récit, parfaitement attesté, comment le rit romain, y compris le *Credo*, fut donné à l'Espagne. Ces événements singuliers sont si peu connus que vous me pardonnerez de vous les exposer avec quelques détails et en les reprenant d'un peu haut pour les mettre dans leur véritable jour.

A mesure que les chrétiens faisaient la conquête des Espagnes subjuguées par les Maures et que le culte catholique s'y établissait, le Saint-Siége profita de leurs victoires pour substituer en Espagne la liturgie romaine à celle du pays, qu'on a nommée et qu'on nomme encore, mais inexactement la liturgie *mozarabique* et quelquefois *rit gothique* ou *office de Tolède* (2). Déjà, plusieurs conciles espagnols, à l'instigation de la papauté, avaient prescrit sans succès ce changement. En vain, le redoutable pape Grégoire VII, lui-même, fit signer à Rome dans un concile, par tous les membres espagnols de l'assemblée, l'engagement de renoncer à leur liturgie et de prendre la sienne. Les chrétiens de la Péninsule, sincèrement convaincus, peu souples de caractère, fiers de leur persistance dans la foi sous le joug des Maures, restaient obstinément fidèles à leur liturgie et refusaient d'y renoncer. Or, la liturgie espagnole dite mozarabe ne contenait que le symbole de Constantinople, tandis que celle de Rome, à cette époque (au XIe siècle), avait depuis longtemps le *Credo* catholique.

Il importe de se rappeler que, sous la domination des Maures, le culte chrétien n'était nullement proscrit. Le christianisme apporté en Espagne par les Goths n'avait pas été détruit par

(1) *Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique*. Paris, 1751, 2 vol. in-12 (attribué à Philippe Macquet), t. I, p. 420 et passim.—C'est un ouvrage d'origine janséniste, très-défavorable au protestantisme. Un curieux détail le prouve : en tête de chaque siècle, une gravure représente l'événement le plus glorieux pour l'Église dont ce siècle a été témoin. La dernière (XVIIe siècle) a pour sujet la démolition du temple de Charenton.

(2) La liturgie romaine avait été régularisée par les papes Gélase et Grégoire, de l'an 490 à 600 environ.

les musulmans; le culte chrétien était encore en vigueur à Tolède dans six églises à la fois, au moment de la conquête ou délivrance de cette ville. Il ne faut pas croire non plus que les catholiques et les Maures se soient toujours abhorrés. Les excitations à la haine entre les deux populations venaient de Rome et de la France catholique. Le sang même des deux races était souvent mêlé. La cinquième femme du roi Alphonse VI fut Zayda, fille d'un roi maure, baptisée sous le nom de dona Maria.

Une femme et un moine, venus de France tous les deux, entreprirent de rendre l'Espagne orthodoxe malgré elle et y réussirent. Cette femme était la reine Constance, fille du duc de Bourgogne, Robert I[er], issue du sang des Capets, la seconde femme du roi de Léon, Alphonse VI. Le moine était Bernard, dit le Vaillant, bénédictin, né à la Salvetat (1) près d'Agen, devenu archevêque de Tolède (ville qui était alors la première de toutes les capitales espagnoles); il devint plus tard cardinal et légat du pape en Espagne.

Le roi Alphonse, qui ne sut jamais demeurer veuf (il se maria six fois), était gouverné moins encore par les femmes que par les moines et les prêtres. Enfermé dans un couvent dès sa première jeunesse, il n'en avait été tiré que pour succéder à son frère don Sanche. Il voulait y retourner, las de royauté, de conquêtes et peut-être de mariages; mais saint Hugues, abbé de Cluny, le força de rester roi pour le service de l'Église et du clergé. Ce prince battit les Maures et leur reprit une partie de l'Espagne. Ce fut de son temps que le fameux Cid Campeador, Rodrigue de Bivar, les vainquit tant de fois.

Le plus glorieux et le plus utile succès d'Alphonse fut la conquête de Tolède, qui capitula et se rendit à diverses conditions nettement stipulées, celles-ci entre autres : que les Maures habiteraient comme précédemment la ville mêlés aux chrétiens et qu'on leur laisserait leur principale mosquée. A peine les choses étaient-elles ainsi conclues que le roi partit

(1) La Salvetat a produit deux hommes célèbres dans l'histoire religieuse, mais tout à fait opposés de tendance et de doctrine, le cardinal Bernard et le pasteur Claude.

pour une expédition guerrière, laissant dans sa nouvelle capitale la reine Constance et son compatriote le moine Bernard, nommé tout récemment archevêque de Tolède et primat des Espagnes.

Pour ces deux fanatiques c'était grande honte et grande douleur que la vraie foi et la sainte Vierge dussent se contenter de quelques églises tolérées de tout temps à Tolède par les Maures, ou de celles qu'on bâtirait à l'avenir, tandis que le premier édifice religieux de la capitale appartenait à ces damnés mahométans. Une nuit, par leur ordre, des soldats et des charpentiers envahirent la mosquée, après en avoir enfoncé les portes, *purifièrent l'édifice* (dit l'histoire), y érigèrent des autels temporaires et y suspendirent des cloches qui le lendemain, au point du jour, appelèrent les catholiques à la messe (1).

En apprenant la déloyauté et la violence avec laquelle sa femme et le primat avaient déshonoré sa parole de gentilhomme et de roi, Alphonse revint furieux à Tolède, en laissant échapper contre les deux coupables les plus terribles menaces. Mais avant qu'il put y arriver, les principaux chrétiens de Tolède et le clergé, marchant processionnellement, vinrent fort loin à sa rencontre, le suppliant de pardonner. Il reçut mal leurs larmes et leurs prières. Plus près de la ville, il rencontra les principaux des Maures qui, par politique, craignant beaucoup plus le clergé que le roi, venaient eux-mêmes intercéder en faveur de la reine et de l'archevêque et consentir à la cession de leur mosquée. Le roi s'apaisa ; Maures et chrétiens se réconcilièrent. Une fête annuelle de Notre-Dame de la Paix fut instituée, et l'on érigea plus tard à Tolède la statue d'un Maure (Alfaqui), en souvenir de la générosité de ces mécréants.

Impossible en effet de contester que le beau rôle dans cette histoire ne soit aux infidèles ; du reste, il suffit de parcourir,

(1) Il ne faut pas trop s'étonner de l'autorité que s'arrogea ainsi le prélat, plus encore que la reine ; plus d'un de ses successeurs se permit les mêmes allures ; l'un d'eux, le cardinal Mendoce, fut surnommé le roi troisième : Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille étaient les deux premiers. Un autre, le cardinal Ximenès, fut régent du royaume et régna sur l'Espagne en maître.

même aujourd'hui, l'Espagne et ses monuments pour y trouver mille preuves de leur supériorité. Comme agriculteurs habiles, comme admirables architectes, comme savants et lettrés, comme gens d'honneur et de loyauté, les Maures d'Espagne étaient très-supérieurs à leurs vainqueurs, les chrétiens; comme religion même, à certains égards, leur foi indomptable en un seul Dieu était supérieure au culte insensé de la Vierge, des saints et des reliques, ou à l'esprit odieusement monacal et persécuteur des catholiques d'Espagne, surexcité sans cesse par des étrangers et surtout par les papes.

Voilà donc le catholicisme maître de Tolède et installé par fraude et par violence dans la grande mosquée; restait pour le Saint-Siége à y établir, au lieu du bréviaire national, le rite romain appelé alors en Espagne rite *gallican* (1) et où se trouvait le *Credo* catholique. Malgré l'archevêque et la reine, malgré le roi qui se laissait pousser par leur zèle pour Rome, un concile tenu à Léon, en 1091, maintint la liturgie nationale.

Le clergé et le peuple désiraient la conserver. Leurs fervents contradicteurs persuadèrent au roi de s'en rapporter au jugement de Dieu lui-même. Nul doute que Dieu ne décidât en faveur du pape contre un concile national. Deux champions furent nommés; l'un représentait la liturgie nationale ou comme on disait l'*office de Tolède,* l'autre l'*office gallican* ou romain. Voilà pourquoi je suis obligé de vous faire assister, en racontant l'étrange histoire du *Credo*, à un duel en son honneur. Malheureusement et à l'extrême surprise du roi, de la reine, de l'archevêque, don Juan de Ruiz, de la noble maison de Matanza, qui représentait l'office de Tolède, battit l'office de Rome de la façon la plus décisive.

Le roi étonné en appela de Dieu, mal servi peut-être par les hommes, à Dieu jugeant par lui-même, et recourut à l'épreuve du feu. On alluma un bûcher sur la grande place; les deux *bréviaires* y furent déposés. Le romain, est-il dit, sauta hors du

(1) Il est très-curieux de remarquer dans toute cette histoire combien Bernard et son prédécesseur le légat Richard, abbé de Saint-Victor de Marseille, furent les organes d'une influence française opposée à l'esprit national des Espagnols. (Voyez Rodrigue et Mariana, *passim.*)

feu, mais en garda les marques évidentes; il était *chamuscado* (roussi) (1). Le rituel mozarabe, au contraire, demeura dans la flamme et n'en reçut aucun dommage, ce qui fit que le peuple, persuadé qu'il y avait miracle, cria *Victoire!* au grand scandale des orthodoxes.

Faut-il donc penser que Dieu avait par deux fois jugé contre Rome, contre le pape, contre la liturgie romaine, contre le *Credo?* Du moins reconnaîtra-t-on qu'il ne nous manque aucune sorte de preuve contre le *Credo*, pas même un miracle aussi authentique, aussi bien attesté que tous ceux dont le moyen âge se vante. Le roi ne put s'y résigner. Cette fois il en appela à lui-même, à la force, et ordonna que toutes les églises nouvelles qui s'élevaient alors de toutes parts recevraient le rituel de Rome; il toléra seulement celui du pays dans les vieilles églises mozarabes. Cette sentence, contraire au double jugement de Dieu, déplut au clergé et au peuple, qui s'en vengèrent par *un bon mot* devenu proverbe : *allà van leyes, do quieren reyes.* (Où vont les lois? — où veulent les rois.)

Voilà par quels moyens le *Credo* a fait la conquête de l'Espagne à la fin du xe siècle (2). Il est facile d'imaginer que les sanctuaires où le rite national fut conservé disparurent peu à peu; mais, aujourd'hui même, ils n'ont pas cessé partout d'exister. Il existe encore en ce moment, près de huit cents ans après les événements que nous venons de raconter, et j'ai vu à l'entrée de la magnifique et immense cathédrale de Tolède une chapelle de dimensions considérables qui porte le nom du cardinal Cisneros (Ximenès), et où des fresques curieuses représentent comment le cardinal fit à ses frais la guerre en Afrique, prit Oran, et comment le soleil s'arrêta pour laisser les soldats de ce prêtre faire subir à la ville infidèle toutes les horreurs que la victoire était censée autoriser alors. Fermée d'ordinaire, la chapelle de Cisneros s'ouvre cependant chaque jour, à heure fixe, pour le culte qui, encore maintenant, y est

(1) *El Romano saltò del fuego, pero chamuscado* (Mariana).

(2) Il y a probablement erreur de date chez Ford (*Handbook for travellers in Spain*, t. II, p. 703), quand il donne le 5 octobre 1086 comme date de la première messe chantée à Tolède, selon le rit romain.

célébré selon les formes du rituel mozarabique (1). Ces formes sont plus simples et plus austères que celles du missel romain. La confession auriculaire n'y a pas pénétré. L'hostie, au lieu d'être administrée intacte, est rompue comme, d'après l'usage antique, on rompait le pain de la communion. On la divise en neuf fragments par une allusion mystique à neuf dogmes.

L'immense autorité politique, la célébrité du cardinal et les dotations considérables laissées par lui à sa cathédrale, ont conservé jusqu'à nos jours en Espagne cette étrange exception d'un culte officiel sans le rite romain et sans le *Credo* catholique. Je puis donc attester qu'il existe, dans les États des rois catholiques, un sanctuaire où le *Credo* n'est pas encore admis au moment où je parle. Cette condescendance du cardinal-régent est un trait de génie politique. On peut être à la fois roi absolu (*rey neto*) et familier de l'inquisition, mais il est des résistances, soit religieuses, soit nationales, qui tiennent aux sentiments les plus intimes et les plus sacrés de la nature humaine, et ces résistances, on ne réussit à les vaincre en partie qu'en renonçant à les anéantir, et en leur faisant soi-même une place au soleil.

Remarquons encore ceci. Voilà donc le *Credo* arrivé à la conquête des Espagnes, par une longue série d'iniquités et de violences. Mais ce Symbole n'a pas même les tristes honneurs de cette odieuse histoire. Personne ne s'occupait de lui, ni parmi ceux qui le firent prédominer, ni parmi ceux qui lui résistèrent. Le rite romain fut repoussé ou imposé en bloc, et le

(1) Ximenès fit imprimer le rituel mozarabique à Alcala de Henarès en 1500. Lorenzana l'a réédité à Puebla de los Angelos au Mexique, en 1770, et à Rome, en 1785-1804. On sait que Ximenès, qui comprenait la valeur des textes anciens et originaux, fut l'éditeur de la fameuse Bible polyglotte des Complutenses ou d'Alcala. Ce grand homme a mérité cet éloge singulier :

« Pluma, purpura y espada
» Solo en Cisneros se halla. »

Richelieu, qui fut comme lui un grand politique, prêtre et guerrier à la fois, lui est très-inférieur comme lettré. Ximenès fut aussi sérieusement utile dans ses publications que Richelieu fut frivole dans ses écrits théologiques et ridicule dans ses tragédies.

Credo passa avec le reste, sans être distingué ni par un mot d'éloge, ni par une attaque spéciale, instrument inerte et partiel de la domination pontificale.

Il ne me reste qu'une question à poser.

Est-ce bien sérieusement qu'au XIXe siècle, et entre protestants, on impose à ses frères comme autorité indispensable en matière de foi, ce document étrange par ses lacunes, où manque tout le côté pratique, c'est-à-dire le plus essentiel du christianisme, toute la morale de Jésus, toute la charité, l'amour des hommes, l'amour de Dieu et la prière elle-même ? Est-ce sérieusement qu'on impose à des protestants comme une autorité en matière de foi ce document qui contient ou suppose nécessairement des erreurs aussi manifestes, aussi énormes que celles-ci : *Hors de l'Église, point de salut*, la chair des morts ressuscitera, Jésus est descendu aux limbes pour en tirer les justes israélites, le trésor des vertus superflues des saints est ouvert par l'Église aux fidèles ? Est-ce sérieusement qu'on nous impose comme autorité en matière de foi un document puisé à des sources si diverses, ici l'Évangile, là les traditions, les controverses gnostiques, la lutte contre les docètes et les donatistes, les rêveries à demi juives du VIe siècle sur le Cheol ?

Est-ce sérieusement qu'on nous impose comme autorité indispensable et universelle en matière de foi ce document dont tout l'Orient chrétien s'est toujours passé, que nos pères en France même sous Charlemagne, ont eu tant de peine à accepter, contre lequel le preux chevalier don Juan Ruiz de Matanza rompit une lance à Tolède et qu'un moine mitré, aidé d'une reine dévote, firent prévaloir, après l'épreuve manquée du feu, à force d'intrigues de cour et d'abus de pouvoir ? En sommes-nous donc là, et la barbarie du moyen âge sera-t-elle bientôt à l'ordre du jour parmi nous ? Avons-nous reculé jusqu'au XIe siècle, ou plutôt, protestants français, accepterons-nous bénévolement, pour nous l'infliger les uns aux autres, un joug que l'Espagne catholique du XIe siècle, plus éclairée, ne subit que par force ?

La vraie place du *Credo* est dans le grand et utile musée de l'histoire, avec les *capitulaires* de Charlemagne que nul ne pense à rétablir, avec la *magna charta* des barons anglais, souvent

célébrée, mais nullement applicable à la vie actuelle de la Grande-Bretagne, avec notre confession de foi de la Rochelle dont tout le monde a entendu parler parmi nous, mais que personne de nous ne jure, ne signe, ne lit, ne croit.

A qui fera-t-on penser que nous pouvons nourrir nos âmes d'un formulaire compliqué et abstrait dont Rome, au XIe siècle, était éprise ? Je ne puis pas plus me nourrir moralement et intellectuellement du *Credo,* que je ne pourrais me défendre contre les fusils à aiguille au moyen de l'armure de chevalier avec laquelle don Juan Ruiz l'a combattu.

C'est un jeu puéril que de vouloir nous revêtir, malgré nous, de la dépouille de nos trisaïeux. C'est un manque absolu de sens pratique, c'est une défaillance du sens vraiment religieux et chrétien, que ce culte des vieilles formes, devenues impossibles à force d'être surannées. Au fond, ce n'est pas là ce qu'on veut ; le *Credo* n'est qu'une arme de guerre, qu'un prétexte contre nous, une forme qu'on croit commode, un épouvantail, avec lequel on fait peur de nous à ceux qui n'ont rien appris. Au fond, personne, au moins parmi les protestants, ne croit à la descente aux enfers, à la communion des saints, à la résurrection de la chair. Personne ne s'en soucie. On n'espère plus que le *Credo* puisse faire du bien aux orthodoxes en les édifiant ; on espère seulement qu'il fera du tort aux libéraux en les faisant passer pour des incrédules et des impies. Toute l'agitation dont il est le prétexte n'est donc qu'un jeu sans dignité et sans sérieux.

Ah ! ne jouons pas avec les besoins religieux des consciences ! avec les aspirations chrétiennes de notre époque ! Nous vivons dans un siècle qui a essuyé bien des tempêtes et vu tomber bien des ruines. Les âmes ont soif, non de ce qui est fictif et de convention, mais de ce qui est solide et sérieux ; les esprits demandent avidement la vérité vraie. Le temps des fictions est passé. Donnez-nous, à nous tous, hommes nés, hélas ! pour craindre et espérer, pour lutter et pour souffrir, pour mourir enfin, donnez-nous des convictions saines, fortes, rationnelles et efficaces, de grandes et fermes espérances. Mettez-nous en présence et en possession de ce qui dure, de ce qui soutient, de ce qui élève. Laissez aux savants de pro-

fession, aux curieux et aux érudits les puérilités de l'archéologie, les dogmes factices, les symboles officiels et périmés.

S'il y a un Dieu, faites-le-nous connaître pour l'aimer et le servir. S'il y a un Christ, montrez-le-nous pour nous apprendre à l'imiter et à continuer son œuvre. Si la vie a un but, donnez-nous l'occasion d'y courir avec une mâle énergie. S'il y a un avenir éternel de développement et de sanctification, ouvrez devant nos espérances ses magnifiques perspectives. Voilà ce que demande aujourd'hui le genre humain, ce qu'il a raison, ce qu'il a droit de demander.

Il ne s'agit plus des rêveries byzantines, de mythes à demi païens comme la descente aux enfers, de spéculations cléricales comme le trésor commun des indulgences ; il s'agit des grandes luttes du monde moderne, des cruelles angoisses de la vie, des affres de la mort, des *espaces effrayants* de l'éternité. Soyons sérieux, soyons hommes, soyons chrétiens, soyons, comme l'ordonne l'Évangile, les fils de Dieu. Laissez au catholicisme du VIe siècle son *Credo ; laissez*, selon la terrible ironie du Maître, *les morts enterrer leurs morts*. A nous la vie et la liberté spirituelles ; à nous l'intelligence et le progrès, à nous la parole et l'esprit de Jésus, à nous l'amour de Dieu et des hommes, seul sommaire de la religion donné par Jésus. *Ces trois choses demeurent, la foi, l'espérance, la charité* enfin, qui est la plus excellente des trois et la seule immuable.

SEPTIÈME CONFÉRENCE.

LE CREDO CHEZ LES PROTESTANTS.

« On ne peut s'empêcher de sourire en voyant une secte protestante, après s'être séparée de l'Église au nom du libre examen, finir par renier l'autorité de la faculté qui examine. »

(VICTOR COUSIN, *Fragm. phil. Préf.*)

Difficulté de prouver l'évidence. — Les réformateurs et le *Credo*. — Le *Credo* limité. — Jusqu'où irez-vous? — Personne ne s'en tient au *Credo*. — Quatre usages du *Credo* dans l'Église réformée de France. — Lecture qu'on en fait au culte du dimanche. — Cet usage vient de Genève, du milieu du XVIIIe siècle. — N'a jamais été prescrit en France. — Est illégal plutôt qu'obligatoire. — Le *Credo* n'est le résumé exact ni de la religion de Jésus-Christ, — ni de la doctrine des apôtres, — ni du catholicisme actuel, — ni du protestantisme orthodoxe, — mais du catholicisme au VIe siècle. — Arme historique à garder dans un musée. — Nous n'avons pas fait œuvre de démolition. — Sublimité du mot *Credo*, et de la vraie foi chrétienne et libérale.

Je viens clore aujourd'hui cette série d'entretiens et achever l'histoire du *Credo* qui en a fait le sujet.

En commençant ces conférences, auxquelles vous avez bien voulu prêter une attention persévérante dont je ne puis assez vous remercier, j'ai pu craindre quelquefois, par exemple en parlant des gnostiques, de ne pas réussir à rendre intelligibles ou intéressants les caprices extravagants et compliqués d'un mysticisme de mauvais aloi, où s'enchevêtraient de mille manières toutes les religions et toutes les philosophies connues. Plus tard, j'ai dû vous épargner, en parlant des persécutions que l'Église a fait subir à ceux qui ne pensaient pas comme elle, et adoucir la sanglante horreur des faits. D'autres fois,

obligé de raconter des absurdités aussi dignes de risée que de pitié, comme certaines légendes relatives à la descente aux enfers, j'ai dû me préoccuper du danger de faire perdre à ces leçons la gravité qui devait être leur constant caractère. En ce moment, c'est un écueil tout différent que je dois chercher à éviter. J'ai quelque peur, je l'avoue, en vous racontant les destinées du *Credo* chez les protestants, ou en vous prouvant l'incompatibilité de ce document catholique du VIe siècle avec les besoins religieux et moraux du nôtre, j'ai peur, dis-je, de vous paraître démontrer l'évidence même et perdre votre temps et le mien à déduire formellement, de tous les faits que nous avons constatés ensemble, une conclusion depuis longtemps établie dans tous vos esprits. Ces faits, qui ont passé successivement sous vos yeux, sont si éclatants, si nombreux, tellement significatifs, qu'ils parlent d'eux-mêmes.

Nous avons assisté à la lente formation du *Credo*, depuis 250 jusqu'à 550. Nous l'avons vu ensuite se propager lentement dans l'Occident seul, où même son règne ne fut jamais complet. Arrivons enfin à la Réforme (1). C'est un fait incontestable que tous les réformateurs ont adopté le *Credo ;* mais pourquoi et comment?

L'ont-ils déclaré authentique, c'est-à-dire réellement composé par les apôtres? Jamais. La moins hardie assurément et la plus strictement conservatrice des confessions de foi protestantes, les XXXIX *Articles* de l'Église anglicane nomment le *Credo* le *Symbole communément appelé Symbole des apôtres ;* et lorsqu'au XVIIe siècle Calixte essaya de réconcilier et de réunir toutes les Églises protestantes en prenant le *Credo* pour base, ce furent les luthériens orthodoxes qui renversèrent son édifice en lui montrant que cette base n'avait rien d'authentique et que le Symbole n'était point des apôtres.

A-t-on au moins attribué au *Credo* parmi les protestants une autorité quelconque comme lui appartenant en propre? Jamais.

(1) Sur un seul point, le dogme de la descente aux enfers, j'ai cru devoir sortir, à cet égard, de l'ordre chronologique, parce que ce sujet spécial offrait une telle unité qu'il eût été regrettable de le scinder et inutile d'y revenir.

Les confessions de foi des Églises françaises (1), helvétiques (2), belges (3), anglicanes (4), ont déclaré formellement qu'elles admettaient en bloc les trois Symboles dits œcuméniques de Nicée, de saint Athanase et des apôtres, *parce qu'ils sont conformes à la parole de Dieu.* Encore s'aperçut-on avec le temps que cette conformité n'est pas entière. Le fameux pasteur Jurieu a écrit que « le Symbole dit des apôtres n'est pas conforme dans tous ses articles à l'Écriture, et qu'il faut en chercher le sens réel non dans la Bible, mais dans les intentions de ses auteurs (5). » Tout chrétien est donc toujours en droit, dans l'Eglise protestante, d'en appeler du *Credo* à l'autorité supérieure des Livres saints.

Je rappellerai sommairement ici les motifs qui ont fait conserver le *Credo* par les réformateurs.

Le premier, c'est que ce document ne touche en aucune façon au débat essentiel du moment : le salut par les œuvres ecclésiastiques ou par la foi personnelle ; on ne vit donc au premier abord nul inconvénient à garder cet antique symbole.

Le second, c'est qu'on s en servit avec avantage contre les catholiques, précisément parce que la papauté, Rome, la présence réelle, le culte de Marie, n'y figurent nullement.

Le dernier enfin, c'est un motif surtout, mais non uniquement, politique. Toutes les fois que des convictions religieuses nouvelles surgissent, ou seulement parviennent à pénétrer dans le public, elles comptent parmi leurs pires adversaires deux classes de personnes redoutables pour elles, les alarmistes et les délateurs. Les alarmistes sont tantôt des âmes pieuses et sincères, tantôt des conservateurs en politique, parfaitement incrédules en religion, persuadés que la religion est un édifice utile, mais fragile et chancelant, qui va crouler si l'on y touche. Ceux-là s'épouvantent de toute recherche et demandent

(1) Art. V.
(2) II, art. 3, XI.
(3) Art. IX.
(4) Art. 8.
(5) Nicolas, p. 10.

avec effroi où s'arrêtera le mouvement. Les délateurs ne sont devenus ni plus nobles ni plus véridiques depuis que Tacite les a stigmatisés. Qu'ils portent donc leurs dénonciations devant le pouvoir régnant ou devant le tribunal de l'opinion, il importe assez peu; leur but est le même et les flétrit. Le seul sentiment qu'on leur doive est un dédain profond; par une sorte de nécessité inhérente à leur rôle, ils calomnient pour donner à leurs délations le poids qui manque à leur caractère personnel, et que ne peut lui donner le honteux métier qu'ils font.

Les réformateurs avaient des alarmistes à rassurer, des délateurs mensongers à réduire au silence. On les accusait auprès des peuples, et surtout auprès des gouvernements, de tout renverser. Ils répondirent, et le *Credo* leur servit d'arme défensive. Ils n'y avaient pas regardé d'assez près; pris en gros, ce catalogue mal rédigé des faits chrétiens contient d'ailleurs bien des vérités impérissables et nécessaires.

C'est dans cette même intention, qu'à l'assemblée des notables tenue à Fontainebleau, en 1560, Coligny et les huguenots dont il était le chef déclarèrent que leur foi était celle du Symbole des apôtres.

Le *Credo* fut donc conservé comme limite. C'est à cet usage qu'on voudrait de nouveau le faire servir, non-seulement vis-à-vis des autorités ou des adversaires du protestantisme, mais dans son propre sein et contre ceux des réformés qui ne se croient plus ni au VIe siècle ni même au XVIe.

Souffrez qu'ici je m'arrête un instant pour me rendre avec vous un compte exact de ce que vaut cette question adressée de tout temps, sous une forme ou une autre, à tous ceux qui réforment, et à tous ceux qui ont prétendu, à tort ou à raison, réformer quoi que ce soit, depuis le Bouddha ou Mahomet jusqu'à Moïse et aux apôtres de Jésus-Christ, depuis saint Cyprien ou saint Augustin jusqu'au pape Grégoire VII, depuis saint François d'Assise ou saint Bernard jusqu'à Luther, et depuis Calvin jusqu'à nous.

Toutes les fois qu'on adresse, à ceux qui croient le jour venu, pour la religion, de devenir ou de redevenir plus pure et plus efficace dans le dogme ou dans la pratique, cette question :

Jusqu'où irez-vous ? leur réponse n'est jamais ni bien précise, ni bien claire, ni surtout définitive ; et je vous dirai hardiment pourquoi. Ce qu'on leur demande, ils ne le savent pas. Ils ne le sauront jamais. Ils ne peuvent pas le savoir. Dieu ne leur a pas donné le secret de l'avenir. Dieu leur a montré du doigt le chemin ; il leur a dit : marche, et les a de sa main poussés en avant ; mais il ne leur a révélé ni jusqu'où ils iraient eux-mêmes, ni surtout où devraient s'arrêter leurs successeurs. Les catholiques, qui rendent à saint Cyprien le culte de dulie attribué aux saints, ne se sont pas arrêtés à la souveraineté épiscopale telle qu'il la rêvait en opposition directe aux envahissements du siége de Rome. Les disciples de Calvin ne sont plus calvinistes et ceux de Luther se donnent souvent une peine aussi grande qu'inutile pour se persuader à eux-mêmes qu'ils sont encore luthériens.

Ceci n'est pas vrai seulement de la religion ; c'est vrai de tout ce qui a vie. Demandez à vos enfants, vous qui voulez savoir d'avance la limite d'un mouvement religieux, quelle hauteur précise atteindra leur taille dans l'âge mûr. Demandez à un arbre naissant dans la forêt s'il deviendra assez droit et assez haut pour servir de mât à un navire. Demandez au Nil pourquoi, avant de venir fertiliser l'Égypte, il coulait jusqu'à la mer à travers une autre plaine. Demandez à tous les fleuves pourquoi leurs lits se déplacent, à tous les océans, pourquoi de leurs deux rives l'une avance dévorant le sol, tandis que l'autre recule, laissant à sec les ports de mer d'autrefois.

On peut, je le sais, tailler un arbre, canaliser une rivière et même opposer à l'Océan des digues ; mais ce sont là des œuvres factices, temporaires, ce sont des moyens matériels, inapplicables aux choses de l'esprit, ou qui, si l'on prétend les y appliquer, s'usent et manquent leur but. Les *Credo* sont des digues, des canaux resserrés où l'on prétend encaisser mécaniquement le fleuve de la vie, le courant de l'esprit. Mais ce fleuve-là a toujours dépassé ses bords pour féconder la terre. A l'Océan de la pensée, Dieu seul peut dire : *Tu viendras jusqu'ici et tu n'iras pas plus loin.*

Est-ce à dire que ceux qu'on interroge sur leur but n'ont

rien de plus à répondre que ce mot : Je ne sais? — A Dieu ne plaise! Ils ne savent pas bien jusqu'où ils devront aller; mais ce qu'ils croient voir de toutes les lumières de leur foi, c'est la direction où ils marchent, c'est le but vers lequel ils tendent : Dieu les appelle, ils vont à lui.

Même le Bouddha Çakya Mouni, quand il opérait sa réforme plus morale que religieuse, même Mahomet quand il abolissait les vieilles idolâtries arabes pour emprunter aux juifs et aux chrétiens l'unité d'Allah, Moïse bien plus encore et le christianisme infiniment davantage, ont marché vers Dieu, vers le bien, vers le vrai; mais si l'on avait demandé à Luther et à Calvin, si l'on demande aujourd'hui à leurs véritables successeurs qui s'efforcent de les imiter en réformant leur œuvre : *Où allez-vous, où prétendez-vous nous conduire?* ils auraient dû répondre, ils répondent hardiment : quant à la limite du progrès, nous ne pouvons la tracer d'avance; nous ferons tout le chemin que Dieu nous ordonnera de faire, mais la direction de ce progrès, vous la connaissez, c'est Dieu, c'est Christ, c'est l'esprit, c'est l'Évangile, c'est la charité. Notre route n'est pas nouvelle; elle est la suite de la route ancienne; seulement vous vous êtes arrêtés, et c'est ce que Dieu et notre conscience nous défendent.

Ne nous parlez donc plus de limite; c'est un mot qui n'a ici aucun sens. Ni vous, ni nous, ni personne ne peut dire exactement ce que ce mot peut valoir. Parlons de direction; contestez-nous, si vous le pouvez, que nous soyons sur le chemin du Christ, qui mène à Dieu. Sur ce terrain, la discussion est possible et utile; sur tout autre, elle ne l'est pas; et, tenez : je n'en veux d'autre preuve que la limite même qu'on nous propose, le *Credo.* Elle est si mal choisie que personne ne s'y est jamais tenu. Le catholicisme l'a dépassée quand il a fondé, au-dessus de tous les trônes épiscopaux, le Saint-Siége, quand il a fait de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie un miracle sans cesse renouvelé et le plus auguste de ses rites, quand il a élevé Marie au-dessus des anges. Les réformateurs l'ont dépassée quand ils ont proclamé l'autorité suprême de la Bible et la justification par la foi; nos orthodoxes modernes la dépassent toutes les fois qu'ils insistent sur l'expiation ou sur

la régénération. C'est une limite où personne ne s'est renfermé. C'est un cercle de Popilius où sont censées comprises toutes les Églises chrétiennes ; je demande en vain qu'on m'en montre une seule qui ne soit allée s'établir au dehors.

Serrons de plus près la question en ce qui concerne l'Église réformée de France à laquelle nous appartenons, et accordez-moi votre attention pour constater quelques faits nécessairement arides et spéciaux, mais très-mal connus, qu'il est nécessaire de constater pour résoudre définitivement cette question : Où en sommes-nous dans l'Église réformée de France quant à l'usage du *Credo ?*

Le *Credo* est ou a été usité dans nos Églises en quatre circonstances différentes. On s'en est servi comme cadre pour l'instruction des catéchumènes ; on l'a récité ou mentionné dans l'administration du baptême ; dans la plupart de nos temples on le lit chaque dimanche à la fin du culte ; enfin on en a fait un usage rare et restreint, d'ailleurs tout à fait libre, dans le culte domestique (1). Ce dernier point, qui n'a rien d'officiel ni de général, ne nous occupera point. Examinons les trois autres.

Les catéchismes de Luther, de Heidelberg, de Calvin, et en général tous ceux de la Réforme, ont pris le *Credo* pour cadre de tout ou partie de leur enseignement. Mais tous ces catéchismes sont sortis de ce cadre trop étroit, afin d'y introduire les idées essentielles qui ne se trouvent pas dans le Credo ; souvent ils en ont agi à cet égard avec une extrême liberté. Cela s'est toujours fait à dater de Magnus, archevêque de Sens, que nous avons vu exécuter fort inexactement à cet égard les ordres impérieux de Charlemagne, en passant sous silence un article et en en *traduisant* un autre de manière à l'annuler.

Dans la liturgie du baptême, le *Credo* a été récité, tantôt par les parrains ou marraines, tantôt par le ministre du culte, et quelquefois intercalé dans une prière. Plus tard, l'officiant se contenta de le mentionner comme contenant un abrégé de la

(1) Voyez l'*A B C des chrétiens*, chez Pierre Cailloué, à Quevilly. — Voy. aussi le Catéchisme de Genève, 1588.

doctrine chrétienne, ce qui ne peut être admis, que si par le mot d'*abrégé* on n'entend ni quelque chose de complet, ni quelque chose de rigoureusement exact. C'est cette simple mention du *Credo* dans la liturgie qui, en ce moment, est pratiquée en France, le plus souvent, au moment du baptême.

Enfin, cette mention même du *Credo* tombe tellement en désuétude que les autorités ecclésiastiques de Genève (qu'on ne pourrait sans injustice accuser d'imprudence dogmatique ni de précipitation) l'ont supprimé dans la dernière édition de leur liturgie; or, la liturgie genevoise est généralement suivie en France, comme j'aurai à le rappeler dans un instant.

Reste la lecture du *Credo* en chaire, lecture que la plupart des pasteurs de France font le dimanche à l'issue du principal service, et qu'un petit nombre de consistoires ont imaginé tout récemment de rendre obligatoire, quelques-uns même essayant d'imposer aux membres de l'Église l'obligation expresse d'admettre tout ce que le *Credo* contient. On s'est depuis peu servi de cet usage comme d'une arme d'exclusion pour éloigner de nos chaires quelques-uns des pasteurs qui en étaient le plus dignes par leur foi, leur piété, leur charité, et qu'un scrupule très-honorable aux yeux de tous, mais selon moi excessif, a empêché de consentir à faire cette lecture (1).

Beaucoup de personnes croient encore, et il y a peu de temps

(1) Ce sentiment est aussi celui de mon ami M. Albert Réville :

« Si l'on regarde, dit-il, l'Église protestante comme rivée à tout jamais à ses doctrines et à ses institutions premières, alors il est clair que la liturgie doit partager ce caractère immuable, et il faut sortir de l'Église, non-seulement comme pasteur, mais aussi comme fidèle, du moment qu'on ne peut plus adhérer à tout ce qu'elle professe. Mais si l'on croit que l'Église protestante est en voie continue de développement sur sa base évangélique, alors il serait contradictoire de la quitter, parce qu'elle n'est pas encore parvenue actuellement au point où nous espérons qu'elle viendra. Ce serait, si cette comparaison m'est permise, imiter ces citoyens qui, pouvant travailler légalement à l'amélioration de la constitution de leur pays, aiment mieux émigrer ou faire des révolutions que d'user des moyens légitimes qui leur sont offerts. Ce peut être fort courageux de leur part, ce n'est pas patriotique. » (*Revue de théologie*, 3e série, t. 3, p. 197.)

presque tous les protestants croyaient que cet usage a toujours existé dans notre Église et qu'il y est légalement établi. C'est une double erreur. Cet usage date parmi nous du règne de Louis XV et n'a jamais été régulièrement institué en France par aucune autorité quelconque. Il est vrai qu'un savant Strasbourgeois (1) a trouvé et publié en 1859 la liturgie de Farel, le réformateur de Neuchâtel, où cette coutume était déjà pratiquée en 1533. Mais le même savant et deux autres théologiens de Strasbourg (2) publient aujourd'hui à Brunswick une édition monumentale des *Œuvres de Calvin*, où sont mises en œuvre tout ce que peuvent donner de lumières la patience de l'érudition la plus sûre et la sagacité de la science la plus impartiale. Or, il résulte de leurs minutieuses recherches que Calvin, qui connaissait parfaitement l'œuvre de son ami, comme il est naturel de le penser ; qui, d'ailleurs, lui a emprunté mot à mot toute une liturgie spéciale, celle du mariage, n'a jamais jugé à propos, malgré l'exemple de Farel, de prescrire la lecture du *Credo* dans le culte du dimanche. Toutes les éditions de la liturgie de Genève, dont plusieurs publiées de son vivant et beaucoup d'autres après lui, sont d'accord sur ce point, depuis 1542 jusqu'à 1743, c'est-à-dire pendant deux siècles (3).

Or, la liturgie de Genève a été toujours le plus généralement employée dans notre Église. Il est vrai qu'en 1620, le 25ᵉ synode national, tenu à Alais (assemblée qui, pour le dire en passant, a fait peu d'honneur et beaucoup de mal à nos

(1) M. Baum a édité à Strasbourg en 1859, d'après un exemplaire unique trouvé à Zurich, cette liturgie, intitulée : *la Manière et fasson qu'on tient ès lieux que Dieu de sa grâce a visités*. C'est à tort que M. Baum a ajouté au titre original ces paroles inexactes : *Première liturgie des Églises réformées de France ;* il fallait dire de l'Église réformée de Neuchâtel.

(2) M. Reuss et M. Cunitz.

(3) Encore ne faut-il pas croire que depuis 1743 la liturgie genevoise ait toujours inséré le *Credo* dans la prière du dimanche. Quarante ans après, l'usage contraire n'était pas abandonné. Nous avons sous les yeux un psautier in-8°, publié à Genève en 1784, chez J. L. Pellet, avec liturgie, et où le *Credo* manque, comme dans toutes les éditions antérieures à 1743.

Églises), crut nécessaire de prendre la décision suivante, décision que, du reste, je ne lui reproche nullement : « Les pasteurs et professeurs de Genève sont formellement invités à s'abstenir de faire imprimer de nouvelles versions de la Bible ou de changer aucune chose dans la liturgie avant d'en avoir donné avis aux Églises du royaume et d'avoir reçu leur réponse. » En s'attachant strictement à la lettre, comme le font les partisans de l'autorité orthodoxe et synodale, on doit conclure de là que toute innovation génevoise dans la liturgie est illégale en France à dater de cette décision de 1620, à moins qu'elle n'ait été officiellement approuvée par nos Églises (1).

Or, attendu que les pasteurs et professeurs de Genève ont ajouté, plus d'un siècle après cette date, le *Credo* à leur liturgie, sans en avoir même donné ni pu donner avis aux Églises de France, bien loin de pouvoir les consulter ; attendu que personne n'a jamais cité aucun synode qui ait autorisé et ordonné en France cette addition à la liturgie ou même en ait fait mention, depuis 1620 jusqu'à l'assemblée tenue en 1848 et jusqu'à nos jours, je déclare aux pasteurs et aux consistoires qui croient pouvoir fermer leurs chaires à tel ou tel de leurs frères parce qu'ils n'y liraient pas le *Credo*, je leur déclare que ce sont eux qui, en le lisant, agissent illégalement. Au nom de cette légalité même qu'ils invoquent, ils devraient immédiatement interdire cette lecture, sous peine de montrer que la légalité n'est pour eux qu'un mot, ou une arme contre leurs adversaires. Le plus simple, le plus sage, le plus chrétien, serait sans doute de ne rien prescrire à cet égard et de laisser cette lecture à la liberté de chacun. Ce ne sont pas les fidèles qui la demandent spontanément. En fait, elle est supprimée en diverses Églises de France (2) et l'édification n'y a rien perdu. Plusieurs pensent qu'elle y a gagné (3).

(1) Voyez la note B à la fin du volume.

(2) Outre le consistoire de Tonneins (voyez la note C à la fin du volume) je ne citerai que le consistoire de Nîmes qui, fidèle à sa réputation de sagesse et de tolérance éclairée, laisse ses pasteurs en agir selon leur conscience ; les uns lisent le *Credo*, les autres non.

(3) Ne fût-ce que la suppression de certain article qui a souvent provoqué de la part de jeunes auditeurs des questions également difficiles à résoudre et à éluder.

Montez en chaire, dirai-je aux pasteurs poursuivis de ce chef, montez en chaire en y portant une des nombreuses liturgies publiées à Genève, Charenton, Lyon, Orléans, Saumur, La Rochelle, depuis 1542 jusqu'en 1743 et plus tard encore, et où vous ne trouverez pas le *Credo*. Personne ne peut soutenir que ces liturgies aient été officiellement abolies ou rectifiées.

A ces nombreux et unanimes exemples de l'Église de France qu'oppose-t-on? D'abord Farel et sa liturgie neuchâteloise dont Calvin n'a pas voulu; puis Wallerand Poullain, pasteur à Londres et à Francfort, dont la liturgie publiée dans ces deux villes (1) a toujours été fort ignorée en France; enfin Calvin lui-même qui, dans des séries de sermons exégétiques prêchés par lui, non le dimanche, mais les jours de semaine, sur le Sacrifice d'Abraham et sur le livre de Job, lisait le *Credo* à la fin d'une prière personnelle et nullement liturgique dont il se servait pour ces services spéciaux (2). Or, Calvin dit lui-même en tête de sa liturgie de 1542 que pour ces offices de semaine, le ministre priera comme il le jugera bon, d'après le temps et selon son sujet, c'est-à-dire que ces sortes de services ne seront point liturgiques (3). A son exemple, la liturgie genevoise de 1711 a adopté la lecture du *Credo*, mais uniquement

(1) A Francfort en 1550, à Londres en 1558.

(2) Les homélies sur *le sacrifice d'Abraham* ont paru en 1561 (voy. Henry, *Calvin's Leben*, t. II, app. p. 67). Les discours sur Job ont été publiés en 1563, 1566 (?), 1569, 1593, 1611; ces derniers sont précédés de la *Prière que M. Calvin fait avant et après chacun sermon.* On a voulu en conclure que cette prière, à la fin de laquelle se trouve le *Credo*, était dite par Calvin le dimanche. Le fait est inexact; cette prière n'est point une de celles qui font partie de la liturgie. C'est une prière spéciale, pour les services exégétiques de la semaine; telle est l'opinion très-positive du savant M. Reuss.

(3) « Les iours ouvriers, le ministre fait telle exhortation à prier que bon luy semble : l'accommodant au temps et à la matière qu'il traicte en sa prédication.

« Pour les dimanches au matin on usera communément de la forme qui sensuit. » (Suit la liturgie, Opp. Brunsvigæ, VI, p. 171, 1867.

On remarquera combien, même pour le dimanche, cette formule est peu rigoureuse. Calvin attachait à la précision liturgique beaucoup moins d'importance que nos prétendus orthodoxes modernes.

pour les prières qui se font dans les temples, le lundi, le mardi et le vendredi. Dans les liturgies des mercredis, jeudis et samedis elle ne se trouve pas. Il est donc manifeste que Calvin, tout en approuvant dans certains cas cet usage, n'a jamais voulu l'imposer, le généraliser, l'étendre aux services réguliers du dimanche ; il était retenu certainement par la crainte de donner à une formule tout humaine, une autorité qui portât quelque atteinte même apparente à la suprématie de l'Écriture seule et du témoignage intérieur de l'esprit saint.

Fidèles à l'esprit des réformateurs, de nombreuses Églises réformées, filles de la nôtre, telles que l'Église presbytérienne d'Écosse, les communautés presbytériennes d'Angleterre, celles si nombreuses des États-Unis sous leurs diverses dénominations, toutes les Églises de Hollande, soit néerlandaises, soit wallonnes ou françaises, n'ont jamais introduit dans le culte du dimanche la lecture du *Credo* en chaire.

Pardonnez ici un souvenir personnel et déjà ancien. Élevé en Hollande, je n'avais jamais entendu la lecture du *Credo*, lorsqu'en 1830, à l'Oratoire, j'écoutai pour la première fois le vénérable pasteur Marron lire ce document. Il me souvient de la surprise avec laquelle j'entendis proclamer ce qui me semblait alors des nouveautés obscures, étranges et inquiétantes, les enfers, la résurrection de la chair, la communion des saints, etc.

Un autre fait significatif, c'est qu'en France même et en Suisse, les Églises séparées de l'État, qui ont quitté les Églises nationales comme dégénérées et impures, sont revenues à l'usage de Calvin et ont aboli dans leur sein la lecture officielle du *Credo*. On nous impose donc au nom de l'orthodoxie un abus qui, à côté de nous, est condamné au nom de la même et invariable orthodoxie.

Une dernière question sur ce sujet : Vous vous demandez sans doute quand et pourquoi les pasteurs et professeurs de Genève (car ce sont bien eux) ont ajouté la lecture du *Credo* au service du dimanche dans leur liturgie. J'ai voulu le savoir ; mais à Genève même, cette addition à la liturgie a toujours paru si peu essentielle que personne, ni pasteur, ni professeur, n'en a gardé le souvenir. Les registres des séances feuilletés deux fois de 1726 à 1770 n'en ont rien révélé.

On est réduit à supposer que, toute confession de foi obligatoire ayant été glorieusement et saintement abolie à Genève en 1725, les corps qui dirigeaient l'Église avaient peut-être voulu calmer les craintes des rares orthodoxes d'alors en leur donnant une demi-satisfaction. *Peut-être*... ai-je dit; car la liturgie publiée l'année suivante (1726) ne contient pas encore cette nouveauté; et la première qu'on ait pu indiquer où l'innovation soit consommée est de 1743.

L'année 1744 est une de celles qu'une recrudescence de la persécution a marquées de sang dans nos annales réformées de France. Quand plus tard le culte fut repris, la plupart des Bibles, Psautiers et liturgies avaient été brûlés, soit par les bourreaux ou les soldats, soit par les possesseurs mêmes de ces livres compromettants. On en fit venir d'autres de Genève, au risque des galères perpétuelles (peine édictée par la loi et habituellement appliquée aux introducteurs de ces volumes), et ces livres, souvent payés si cher, étaient aussitôt mis en usage sans contrôle d'aucune sorte. Le *Credo* est entré ainsi dans notre culte du dimanche sans y avoir été ni appelé ni autorisé, ni peut-être même d'abord remarqué. Que de fois d'ailleurs la mousqueterie des cadets de la Croix, des troupes royales et de l'infanterie de Louvois ou de Saint-Florentin interrompit le culte avant la fin !

En dernière analyse, la coutume de lire le *Credo* officiellement pendant le culte, tous les dimanches, coutume qu'on veut faire passer pour universellement admise chez les protestants, existe en effet dans les Églises anglicanes, luthériennes, à Neuchâtel, dans quelques-unes des Églises suisses, et depuis 1743 seulement à Genève d'où elle passa en France, et où elle est pratiquée uniquement dans la plupart des Églises nationales, mais non dans celles où l'orthodoxie s'est séparée de l'État.

La lecture du *Credo* est donc et a toujours été facultative dans notre culte public. Si l'on veut rendre cet usage obligatoire, qu'on prouve d'abord par un texte quelconque, qu'il a été adopté légalement par nos Églises; et s'il n'est rien de plus qu'une habitude sans légalité, de quel droit prétend-on s'en servir pour chasser de leurs chaires les pasteurs libéraux? Ils ont le droit de s'arrêter dans le culte du dimanche après

l'Oraison dominicale comme l'ont fait depuis l'origine jusqu'au siècle de Louis XV tous leurs prédécesseurs pendant les grands siècles de notre histoire.

Qu'est-ce en réalité, d'après l'étude suivie de ses origines et de ses destinées à laquelle nous nous sommes livrés ensemble, qu'est-ce que le *Credo ?*

Est-ce un résumé exact et complet de la parole et de l'œuvre de Jésus-Christ ? — Nullement. Il contient beaucoup plus et surtout beaucoup moins.

Beaucoup plus; jamais Jésus n'a enseigné ni sa descente aux limbes ni les mérites surérogatoires des saints. Jamais il n'a fait de l'Église, dont le nom paraît deux fois à peine dans ses discours (1), la dispensatrice de la rémission des péchés, de la résurrection et de la vie éternelle. Tout l'édifice immense de l'Église catholique s'est élevé sur un principe très-différent du sien. Pour lui, l'essentiel c'est d'être uni au Père; il ne se dit lui-même *la vérité et la vie* que parce qu'il est *le chemin* qui mène au Père; il demande pour ceux qui croient en lui sur la parole de ses disciples, qu'ils soient *un avec le Père et avec lui, comme le Père et lui sont un ;* dans le catholicisme, au contraire, on suppose sans cesse que demeurer uni à l'Église catholique suffit, qu'être à elle c'est être à Dieu, et que hors de son sein nul n'est à Dieu.

Mais surtout, le *Credo* dit beaucoup moins que Jésus. En effet, on y passe entièrement sous silence la sainteté de sa vie, dont tout chrétien véritable doit être, autant qu'il le peut, l'imitateur, le continuateur ici-bas. On y néglige absolument ce règne de Dieu dans les âmes, seul nom que Jésus ait jamais donné à sa religion ; on n'y parle ni de l'amour infini de Dieu pour ses enfants, le premier des dogmes selon Jésus, ni de l'amour que ses enfants lui doivent, la première des vertus selon Jésus, ni de l'amour qu'ils se doivent entre eux, seconde vertu semblable à la première et aussi nécessaire, selon lui. On y passe sous silence la prière, qui était sa vie, sa force, sa consolation, et à laquelle il a attaché une si souveraine importance qu'il a

(1) Évangile selon saint Mathieu (XVI, 18 ; XVIII, 17) ; jamais dans les trois autres évangiles.

lui-même laissé un modèle de prière, tandis qu'il n'a laissé ni *Credo*, ni rien qui y ressemble.

En un mot, le caractère essentiel de la religion de Jésus et celui de la religion du *Credo* diffèrent totalement; autant celle du Christ est pratique, autant celle du *Credo* est dogmatique; l'une est toute personnelle et intérieure, l'autre historique, ecclésiastique, extérieure, officielle. Autant l'Évangile pénètre au plus profond de l'âme humaine, autant le *Credo* s'arrête aux dehors de l'histoire évangélique ou de l'administration de l'Église.

Relisez le discours de Jésus-Christ *sur la montagne* ou ses paraboles; vous vous y trouverez en présence d'un grand et pur spiritualisme, tout moral; les soucis de fortune et tous les genres d'orgueil sont condamnés; les commandements juifs, trop minutieux, trop bornés au fait extérieur, sont spiritualisés, appliqués à la vie intérieure, à la pensée, au sentiment, et deviennent ainsi bien plus sévères. Tout en Jésus parle à la conscience.

Lisez ensuite le *Credo :* mettez-vous en règle avec l'Église et ne permettez plus à votre conscience de s'inquiéter d'autre chose. Tout est matérialisé de nouveau. Le *Credo* et l'Évangile marchent en sens inverse, l'un en avant et au fond des consciences, l'autre en arrière et à la surface.

Le *Credo* est-il davantage le résumé exact et complet de la doctrine des hommes de Dieu dont il usurpe le nom, des Apôtres ?

Je ne vous fatiguerai pas à répéter ici beaucoup de choses que vous venez d'entendre. Je vous rappelle seulement combien saint Paul a énergiquement combattu l'idée vulgaire de la résurrection de la chair qui figure dans le *Credo*. Mais s'il est une croyance que les apôtres aient voulu mettre en lumière, c'est que Jésus est celui qui nous sauve, qui nous assure le pardon de Dieu et nous réconcilie avec lui, qui nous affranchit du poids intolérable de nos péchés; tantôt ils attribuent la rédemption à sa venue en ce monde ou à toute son œuvre (1), tantôt à sa résurrection (2), le plus souvent à sa mort (3). Aussi un des

(1) I Jean, III, 5 ; IV, 9. I *Tim.*, I, 15.

(2) *Rom.*, IV, 25 ; VIII, 34 ; I *Cor*. XV, 17 ; I Pierre, I, 3.

(3) Math. XX, 28 ; I Tim., II, 6 ; *Rom.*, V, 10.

plus anciens, le plus ancien peut-être des symboles connus, le symbole copte portait que Jésus a été crucifié pour nous sous Ponce-Pilate, *et qu'il est mort pour notre rédemption* (1). Ce symbole copte, c'est-à-dire des chrétiens d'Égypte, n'était nullement ignoré des auteurs du *Credo* qui, comme nous l'avons vu, sont surtout les Églises et les évêques du nord de l'Afrique. Il était très-certainement sous les yeux des disciples de saint Augustin qui, vers 450, révisèrent le *Credo* pour l'abréger et le mettre en meilleur ordre. Or, la rédemption attribuée par le symbole copte à Jésus-Christ, et rattachée à sa mort, fut alors remplacée par la rémission des péchés reléguée dans la dernière des quatre parties du *Credo*, celle qui concerne l'Église, immédiatement après la mention de cette Église elle-même qui, disait-on aux donatistes, a le pouvoir de remettre tous les péchés. Croyez-vous qu'un saint Paul, un saint Jean, ou même un saint Pierre, eussent souffert un seul instant pareille substitution de l'Église à Jésus-Christ ?

Enfin, les apôtres fidèles à l'esprit de leur maître ont consacré à l'amour chrétien leurs plus sublimes enseignements. L'éloge de la charité par saint Paul est sa plus éloquente et sa plus immortelle page. Le mot le plus touchant et le plus profond de saint Jean, c'est celui-ci : *Dieu est amour.* Pensez-vous que leur *Credo*, s'ils en avaient fait un, ressemblât à celui qu'on décore de leur nom et où fait faute la charité, *plus excellente*, selon eux, *que la foi* elle-même ? Il serait temps, en vérité, qu'au moins parmi les protestants on respectât assez l'exactitude, dirai-je, ou la probité du langage pour ne jamais prononcer ce titre menteur : *le Symbole des apôtres*, qui rend les premiers et les plus intimes disciples de Jésus-Christ responsables d'erreurs qu'ils n'ont jamais commises et de doctrines qu'ils n'ont pas connues. Soyons vrais ; appelons toujours de son titre catholique et latin ce symbole aussi peu apostolique de dogme que d'origine.

S'il n'est le résumé exact et complet ni de la doctrine du Maître, ni de celle des disciples, le *Credo* est-il au moins celui de la doctrine catholique ?

(1) Nicolas, p. 323.

Non, s'il s'agit du catholicisme actuel. Ce symbole représente fort imparfaitement la religion de Pie IX. Dans un *Credo* catholique écrit aujourd'hui ou même depuis quelques siècles, le saint esprit ne se trouverait pas nommé isolé de l'Église, ni sans aucune allusion quelconque à la Trinité. Un *Credo* catholique où il n'est question ni de la Trinité, ni de la transsubstantiation et de la présence réelle; où le Saint-Sacrement n'est pas même rappelé, où Marie n'a d'autre épithète que celle de Vierge et n'est nommée ni *Reine des Anges*, ni *Refuge des Pécheurs*, ni *Mère de Dieu*, ni *Immaculée* bien avant sa naissance; où enfin Rome et la papauté sont entièrement passées sous silence, un tel *Credo* est de beaucoup antérieur au catholicisme du concile de Trente et de nos jours. Si nous ne le savions par sa date, nous le verrions bien à son contenu.

Faites l'épreuve contraire; prenez le dogme devenu essentiel entre tous, l'autorité du pape; imaginez ce dogme intercalé au IVe siècle dans le *Credo*. Croyez-vous, par exemple, que saint Cyprien, évêque de Carthage, un des auteurs les plus influents du *Credo*, l'y eût admis? Il fut l'adversaire ardent de la suprématie romaine, et le champion infatigable de l'autorité non d'un évêque sur les autres, mais de chaque évêque dans son Église.

Je ne crains pas d'affirmer que si le *Credo* n'existait pas, ou s'il était peu connu, et si un catholique, un prêtre, un évêque essayait aujourd'hui de le propager avec toutes ses lacunes, comme résumé exact et complet de la doctrine, il serait désavoué, interdit, excommunié par le pape et le *Credo* mis à l'Index.

Aussi l'Église catholique, depuis bien des siècles, ne fait usage du *Credo* qu'en lisant entre les lignes ou ce qui n'y est pas, ou même le contraire de ce qui s'y trouve. Le *Credo* dit : *Je crois au saint esprit*, les catholiques lisent : Je crois à la Trinité; le *Credo* dit : *Né de la Vierge Marie*, les catholiques sous-entendent : qui elle-même est née miraculeusement; le *Credo* dit : *Je crois la sainte Église catholique*, les catholiques ajoutent : apostolique et romaine, dont le chef est l'évêque de Rome, successeur de saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ, vice-Dieu, Dieu en terre. Le *Credo* dit que *Jésus est monté au*

ciel et s'est assis à la droite de Dieu d'où il viendra pour juger les vivants et les morts, les catholiques lisent : d'où il descend tous les jours et en tous lieux dans l'hostie toutes les fois qu'un prêtre dit la messe.

En notre temps, cette façon de lire le *Credo*, en y mettant ce qui n'y est pas ou le contraire de ce qu'il contient, a été appelée d'un nom assez ingénieux. Il est convenu que cela s'appelle *traduire* le *Credo* en le lisant. Le mot est d'invention protestante, mais la chose est d'un très-ancien et universel usage chez les catholiques. Quand donc il verra les protestants *traduire* arbitrairement à leur façon telle ou telle parole du *Credo*, le catholicisme ne doit pas s'armer par trop vite contre eux du proverbe banal des Italiens : *Les traducteurs sont des traîtres ;* il doit se rappeler que son autorité infaillible leur en a donné l'exemple et s'est ôté le droit de le leur reprocher.

Adressons-nous maintenant à nos coreligionnaires. Je n'oserais en vérité, de peur de paraître trop ironique, renouveler ma question : Le *Credo* est-il le résumé exact et complet de la doctrine, soit selon les réformateurs, soit selon les protestants qui croient maintenir cette doctrine intacte? Le *Credo* est-il orthodoxe dans le sens protestant du mot (à supposer que ce sens protestant ait quelque chose de réel)?

Rien moins. Les réformateurs ont secoué le joug en opposant aux mérites surérogatoires des saints, à la rémission des péchés donnée ou vendue par l'Église, la justification par la foi, l'impossibilité pour l'homme de faire le bien, le péché originel, la grâce ; or, que dit le *Credo* de tous ces dogmes? pas un mot. Calvin a enseigné la prédestination. Qu'en dit le *Credo?* Pas un mot, et, cette fois, il a raison. Luther a enseigné le serf-arbitre. Qu'en dit le *Credo?* Pas un mot, et il a raison encore. Les orthodoxes modernes appuient sans cesse sur l'expiation par le sang; qu'en dit le *Credo?* Pas un mot, et il a raison de ne pas faire d'une très-belle image un dogme faux. Enfin, s'il est une doctrine qui ait servi de base à la Réforme, c'est l'autorité unique de la sainte Écriture. Or, que dit de l'Écriture le *Credo?* Pas un mot, pas plus que si elle n'eût jamais existé.

A ces intolérables lacunes, il faut ajouter des affirmations inadmissibles. Je vous ai montré sur l'article de la *Descente aux enfers*, Luther, changeant trois fois d'avis, niant et affirmant tour à tour; Calvin expliquant la descente aux enfers par les souffrances *infernales* de Jésus-Christ, victime expiatoire, avant sa mort et non après; Théodore de Bèze enfin et, après lui, la plupart des protestants, remplaçant simplement les enfers ou les limbes par le tombeau. De même, nos coreligionnaires n'ont admis les mots : *Communion des saints*, qu'en rejetant unanimement l'idée exprimée par ces mots, idée à laquelle ils en ont substitué une beaucoup meilleure, mais qui ne s'y trouvait pas.

On peut affirmer que tout protestant qui s'imagine admettre le *Credo*, commence par en retrancher de fait ces deux points au moins, non pas en omettant les paroles, mais en niant et changeant leur signification réelle. Il en est ainsi pour tous les articles relatifs à l'Église. De même que les protestants traduisent le mot d'Église catholique par celui d'Église universelle, ils traduisent à leur manière tout ce que l'Église du IVe et du VIe siècle a inséré dans le *Credo* pour son propre avantage.

Est-il permis, après tous ces faits, d'écrire comme on l'a fait récemment : « Quand le symbole est lu dans nos chaires aucun malentendu n'est possible; il ne peut être question du sens catholique attaché à ses articles, mais du sens chrétien rétabli par les Réformateurs » (1) ?.

Je ne prétends pas qu'il y ait malentendu pour les protestants eux-mêmes; ils savent bien qu'en leur lisant le *Credo* catholique, on les autorise, on les invite même à le traduire, s'il se peut, en un *Credo* protestant. Mais n'y a-t-il pas danger d'équivoque pour les personnes du dehors qui, souvent, assistent à notre culte ?

Quant au sens catholique, *attaché*, dit-on, *à ses articles*, il n'y a point été attaché arbitrairement ni après coup; ce sens est le seul réel, le seul primitif, celui qu'ont voulu y attacher les auteurs eux-mêmes; il est le but, la raison d'être de ces

(1) Journal *l'Espérance* du 24 janvier 1868, p. 28.

articles. Enfin quant à un *sens* chrétien *rétabli* par les Réformateurs, ils n'ont pu rétablir ce qui n'avait jamais existé. Soyons vrais, n'inventons pas pour les besoins de notre cause des sens chimériques, des intentions imaginaires, des faits qui n'ont jamais eu de réalité. L'histoire est là; et à qui l'interroge avec sincérité, elle répond par des faits.

Le *Credo* ne résume donc exactement ni le christianisme primitif, ni le protestantisme du XVIe siècle, ni le protestantisme ni le catholicisme actuels; il n'est que le résumé exact et complet du catholicisme du VIe siècle.

Ai-je besoin d'ajouter que c'est précisément pour cela qu'il ne convient plus à notre époque? Il porte trop profondément l'empreinte, la marque du temps où il fut composé. L'Évangile s'y trouve, mais compris, vêtu, si je puis ainsi parler, à la mode du VIe siècle. L'Évangile s'y trouve, comme la Genèse dans ce beau tableau d'un illustre maître flamand, Memling (1), où Abraham revenant de vaincre les cinq rois de la plaine, est un chevalier couvert de pied en cap d'une armure damasquinée semblable à celles de Henri II et de François Ier, conservées au Louvre. L'Évangile est dans le *Credo* comme l'histoire des apôtres était comprise de Herrera le Vieux, fameux peintre espagnol, qui a peint saint Pierre avec la tiare aux trois couronnes des papes modernes, un splendide costume pontifical et un rochet de dentelles. L'Évangile est dans le *Credo* comme on retrouve un récit de saint Luc chez ce peintre ancien, gourmandé si justement par Salvator Rosa pour avoir représenté Marie au moment où l'Ange lui annonce qu'elle sera mère du Messie, disant ses *heures* au pied d'un *crucifix*, ou chez cet autre peintre qui, d'après Dubos, faisait accompagner le bon larron sur le chemin du calvaire par un moine, le crucifix à la main.

Ces énormes bévues, trop fréquentes chez les artistes, n'empêchent pas, dans un musée, qu'on n'admire la largeur du dessin, l'éclat du coloris ou le fini de l'exécution. En matière d'art, après tout, l'exactitude historique n'a qu'une importance fort secondaire et ne tiendra jamais lieu de génie. Mais quand

(1) Musée de Munich.

il s'agit de ma foi, de ma vie religieuse, de ce qui fait ma force intérieure, ma consolation, mon espérance pour l'éternité, il m'importe infiniment qu'on ne me donne pas pour des vérités impérissables une naïveté dogmatique du VIe siècle comme la descente de Jésus aux limbes, ou les usurpations intéressées de l'Église sous l'épiscopat d'un Cyprien. Ce dogmatisme étriqué, ce despotisme ecclésiastique à demi organisé, ne peuvent rien pour étancher la soif de mon âme.

Qu'on me rende l'Évangile, et la parole de Jésus me nourrira plus sûrement et plus efficacement que tous vos symboles artificieusement élaborés. Ne m'obligez pas à vous répéter le mot terrible de Channing : *Vous n'osez pas me laisser seul à seul avec Jésus.* Ne m'obligez pas surtout à ajouter : vous ne l'osez, parce qu'en me donnant directement à Jésus, je vous échapperais.

J'ai dit et je ne crains pas de répéter que le *Credo* est bon à garder dans le Musée historique des antiquités de l'Église. Je vais plus loin ; je me rappelle que le *Credo* a été dans l'origine, et à mesure qu'il se développait, une arme de guerre dans les mains de ceux qui l'ont créé, arme de guerre contre les hérésies de leur temps, arme surannée aujourd'hui, comme les espingoles ou les fusils à rouet de nos musées d'artillerie. Je me souviens qu'aux plus mauvais jours de nos guerres civiles on a vu des armes historiques, enlevées à leur long repos, reparaître dans la rue, entre les mains de tel ou tel parti, pour frapper encore des adversaires nouveaux. Ah ! qu'on ne fasse pas de même avec le *Credo !* qu'on ne s'en serve point pour diviser l'Église, pour séparer ceux-ci de ceux-là, pour frapper tel ou tel d'entre nous. Qu'on ne s'en serve, ni pour faire une émeute théologique, ni, ce qui serait pire encore, pour en provoquer une. Du reste, on provoquerait en vain. J'aime mieux encore lire ce document périmé, comme une page de l'histoire de nos prédécesseurs, que permettre qu'on la déshonore en en faisant un moyen d'exclure ; et cela dans un temps où ni ceux qui veulent frapper, ni ceux qu'il s'agit d'atteindre ne croient plus le *Credo* ni authentique, ni inspiré, ni complet, ni exact, où tous le *traduisent* librement à leur manière.

Qu'on n'en fasse pas une barrière sur le chemin du protes-

tantisme auquel Dieu ouvre une large carrière, à côté du catholicisme modéré qui disparaît, et de l'absolutisme aujourd'hui bien plus effréné, plus inacceptable, plus antinational que jamais. N'entassons pas ces ruines sur le chemin de Dieu. Entendons la voix qui crie, et non pas au désert : *Aplanissez les chemins du Seigneur, redressez ses sentiers :* il vient, il vient !

Et si vous ne reconnaissez pas en ceux qui parlent ainsi l'esprit de Jésus-Christ, reconnaissez-le au moins dans ses propres paroles : *N'enfermez pas le vin nouveau dans des outres usées ; il s'en échapperait en les déchirant ; le vin et les outres seraient perdus. Ne rapiécez pas* puérilement *avec du drap neuf un vieux manteau déchiré; la pièce emporterait le morceau et la déchirure en serait plus grande.*

Ce drap neuf et fort, ce vin nouveau qui fermente, c'est l'esprit de l'Évangile, c'est la foi vivante, c'est la réforme chrétienne. Ce manteau en lambeaux, ces outres qui fuient, c'est le dogmatisme du VI[e] siècle, c'est le *Credo.*

Non, non; le vin nouveau ne se perdra pas; non, l'étoffe riche et résistante dont l'avenir a besoin ne sera pas cousue aux dépouilles du passé. Le *Credo* passe, il tombe, il disparaît, il n'est plus l'expression de la foi de personne; ceux-mêmes qui veulent nous l'imposer ne le croient plus tout entier. Ce qui reste, c'est l'esprit, c'est le livre de vie, c'est l'exemple et la parole de Jésus. *Les cieux et la terre passeront ; sa parole ne passera pas.*

Et maintenant, un dernier mot. — Est-ce, j'ose vous le demander de nouveau, est-ce une œuvre de démolition que j'ai tentée devant vous en faisant justice de la prétention de quelques-uns qui veulent entraver aujourd'hui Dieu et le progrès, Christ et la liberté, l'Évangile et l'avenir avec une formule sortie, il y a treize siècles, de l'Afrique proconsulaire ?

A Dieu ne plaise ! Il y a une seule manière légitime et durable de démolir un sanctuaire devenu trop étroit; c'est d'élever d'abord tout autour et au-dessus de l'édifice trop mesquin un temple plus grand, plus solide et plus digne de Dieu. Ainsi a fait Jésus; il n'a pas même ébranlé le temple de Jérusalem, qu'on disait devoir durer autant que le monde; mais quand ce temple est tombé, à peine a-t-on entendu le bruit de sa chute dans

l'immensité de l'Église universelle qui déjà s'élevait de toutes parts autour et au-dessus de lui. Il semble de loin que nos contradicteurs deviennent plus assurés en nous résistant ; mais ils sentent eux-mêmes le contraire; ce sont eux qui démolissent, qui sapent par la base l'édifice du passé et préparent ainsi les matériaux d'un temple meilleur.

Pensez-vous qu'en combattant le fantôme d'autorité catholique qu'on essaye de rendre au *Credo,* je veuille laisser à qui que ce soit le monopole, la gloire, la force, la beauté suprême de ce mot, de cette idée, de ce sentiment sublime et nécessaire : *Credo*, je crois ? Ce serait une complète erreur. Oui, je crois, je crois plus et mieux que toutes les orthodoxies, ou catholiques ou protestantes ; car la foi se mesure, non à la multiplicité des dogmes ou des objets du culte, mais à la profondeur du sentiment religieux et à sa portée.

Je crois, c'est-à-dire, tout faible que je suis, homme, vermisseau né d'hier pour mourir demain, je crois en l'éternité, et, par la foi, elle est mon domaine. Suspendu un instant sur ce monde, qui est un atome dans l'immensité, le *silence des espaces infinis* ne m'effraye pas, car j'entends de tous côtés la voix de tous les mondes crier le mot de la grande énigme, et ce mot est Dieu, charité, perfectionnement éternel à l'image de Dieu

Je crois et *je sais en qui j'ai cru :* Dieu est plus grand que l'univers, plus saint que ma conscience, plus aimable et plus aimant que mon cœur ne peut le comprendre. Il est la justice et je tremble ; mais il est mon père... et j'implore, j'espère son pardon.

Je crois en Jésus qui me fait connaître et aimer le Père, et, tout pécheur que je suis, il me rassure ; *mon cœur ne se trouble point, je crois en Dieu et je crois aussi en Christ*, le saint et le juste, le miséricordieux, le rejeté des nations, l'homme de douleur, le Fils de Dieu.

Je crois en son esprit qui règne, qui régnera, qui est vainqueur, qui gouverne le monde et qui mène l'histoire à son but suprême ; je crois au progrès qui est sa loi et je veux obéir à cette loi, devenir parfait comme Dieu, ambition qu'il m'est aussi impossible de satisfaire, qu'il m'est impossible de me contenter de toute autre, moins audacieuse. Je suis immortel ;

je nie la mort, je ne crois qu'à la vie, à la vie éternelle ; je vois s'ouvrir devant moi des perspectives sans fin de lumière et d'amour, de sainteté et de gloire, où ceux que j'ai aimés et perdus me précèdent, mais où je les rejoindrai, où ceux qui me proscrivent aujourd'hui s'élèveront un jour pas à pas à mes côtés, leur main qui m'exclut en cette vie pressant alors la mienne dans le sentiment de la grande et éternelle réconciliation.

Pardonnons-leur dès maintenant leurs éphémères et impuissantes colères ; et s'ils nous demandent de quel droit nous résistons à leurs anathèmes ; répondons-leur simplement par cet admirable mot du Psalmiste (Ps. CXVI, 10) : *Je crois, c'est pourquoi j'ai parlé.*

NOTES

NOTE A.

Sur l'Iconographie de la descente de Jésus-Christ aux enfers.

Nous ne pouvons esquisser ici, même rapidement, une étude iconographique sur la descente de Jésus-Christ aux enfers. Nous croyons cependant qu'il y a intérêt à rappeler quelques-uns des maîtres qui ont traité ce sujet étrange, où l'imagination des peintres a trouvé bien des ressources à divers égards.

Le pieux dominicain Jean de Fiesole (Fra Angelico) a représenté, non sans grandeur, Jésus entrant aux limbes, foulant aux pieds la porte sous laquelle gît Satan écrasé, tandis que les fameux verrous d'Homère sont tordus et arrachés.

D'autres peintres anciens ont traité le même sujet. Bellini (dans un dessin), Gaudenzio Ferrari, Mantegna (à plusieurs reprises) ; Martin Schœngauer (1). A ces indications données par madame Jameson, nous ajouterons les peintures suivantes que nous avons vues en divers musées : Andrea Vaccaro (musée de Dresde) ; Sébastien del Piombo (musée de Madrid) ; dans l'ex-

(1) Mme Jameson, *Hist. of our Lord*, II, p. 257-262.

position des trésors de l'art à Manchester figurait, sous le n° 261, un triptyque dont la 3e feuille représentait Jésus dans les limbes et qui était attribué également à Sébastien, mais que M. Waagen croit de Bloemart (W. 3, p. 206). Le Guide (musée de Dresde) fait apparaître, à Marie agenouillée, Jésus revenu des limbes, suivi d'Adam, d'Ève et d'un ange : ce qui est plus étrange, c'est que Charles Borromée se trouve là. Le protestant Cranach (l'était-il ou non quand il a peint ce tableau ?) fait aussi apparaître le Christ ressuscité à sa mère, mais sans aucune allusion aux limbes ni aux pères du genre humain (musée de Dresde). Gerard Zeghers (musée d'Anvers) montre Jésus triomphant en présence de la Vierge, accompagné du fils prodigue, de David, de Moïse, de saint Joseph, d'Adam, et d'autres encore. La même scène peinte par Théodore van Thulden est au Louvre ; l'auteur du catalogue que nous avons sous les yeux ne paraît pas l'avoir comprise. Il y a bien plus de confusion, à cet égard, dans celui de Madrid, où, cependant, Navarete (El Mudo) a représenté très-clairement Jésus dans les limbes des pères. A Bâle est une grande gravure sur bois d'Albert Durer où le diable, à hure de porc, un épieu à la main, se présente à une fenêtre de l'enfer pour essayer d'empêcher le Christ d'y entrer.

D'autres peintures expriment d'une façon plus vague et plus mystique des croyances analogues : tel est un cadre du musée de Venise, où le Christ enfant est assis sur les genoux de sa mère entre Adam et Noé. Joachim Patinier, mêlant les deux ordres d'images chrétiennes et païennes, montre Caron emmenant dans sa barque une âme réprouvée dont l'ange gardien reste seul et triste sur la rive (musée de Madrid). Caron est souvent représenté dans le même cadre que Jésus. Le grand Michel-Ange n'a pas craint de le représenter avec Minos dans sa terrible et sublime fresque du dernier jugement. Il figure très-probablement aussi dans le triptyque cité plus haut.

NOTE B.

Sur le Credo dans la liturgie protestante.

Nous n'avons nullement contesté que le *Credo* n'ait été connu et usité dans nos Églises. Le point sur lequel porte le débat ac-

tuel entre les protestants des deux opinions en France, est simplement celui-ci : la lecture qu'on a coutume de faire du *Credo* à l'issue du service religieux, chaque dimanche, est-elle obligatoire? La question est grave, puisqu'il a suffi de ce seul prétexte pour fermer le ministère pastoral parmi nous à plusieurs des plus dignes. Or, nous affirmons : 1° que cette lecture n'a jamais été régulièrement prescrite dans les Églises réformées de France; 2° que c'est un usage génevois qui date de 1743 ; et 3° que, jusqu'à cette époque, aucune liturgie française ne prescrit cette lecture, ou n'en fait mention.

Voici le tableau des éditions nombreuses de nos liturgies que nous avons pu examiner ou faire examiner par des personnes sûres. Il aurait été trop facile de grossir cette liste en y indiquant les nombreuses éditions publiées en Hollande; ce serait inutile, puisque la lecture du symbole ne se fait pas dans ce pays. Même en renonçant aux éditions hollandaises qui, cependant, ont été employées par nos pères en maintes occasions, nous avons ici une liste de plus de cinquante éditions de la liturgie, soit en France, soit en Suisse, publiées, soit à part, soit avec la Bible, le Nouveau Testament ou le Psautier, et qui toutes n'ont jamais le symbole dit des Apôtres dans le culte du dimanche.

1542. Calvin, Forme des Prières et Chantz ecclésiastiques (*Op.* Brunswick, t. IV, 1867). Liturgie de Calvin très-souvent rééditée, par exemple à Strasbourg en 1545, en 1547 dans une édition sans titre (Calvin, *Op.* Brunsw., t. VI, XVII), dans une Bible de 1559, une édition en deux langues de 1561, un N. T. en 1562, etc., Genève, 1552, etc.

1560. A la suite d'un Psautier, publié par Devantes.
» — — à Lyon, par Jean de Tournes.
1563. — — — par le même.
1566. A la suite d'une Bible, à Lyon, par Zacharie Durant.
» — d'un Psautier, Genève (Lyon?), par Thomas Courtiau pour Antoine Vincent.
» — d'une Bible, Orléans, par Loys Rabier.
1567. — d'un Psautier, par François Estienne.
1570. — d'une Bible avec Psautier, Genève, par Sébastien Honorati.
1570. — d'une Bible s. l. Étienne Anastase.
1572. — d'un Psautier, La Rochelle, Pierre Haultin.
1582. Forme des Prières Ecclésiastiques, s. l., Antoine Chuppin.
1587. A la suite d'une Bible, Genève.

1588. A la suite d'une Bible et Psautier, Genève.
1592. — d'un Psautier, s. l. Les hoirs de Eustace Vignon.
1595. — d'un Psautier.
Sans date. — d'une Bible du XVIe siècle, sans titre (1), précédée d'un dictionnaire des noms propres.
Id. — d'une Bible sans titre, in-4, avec Psautier.
Id. — d'une Bible sans titre, in-4 (autre).
1605. — d'une Bible (Genève), Berjon, in-12.
» — d'une Bible (Genève), Mathieu Berjon, in-8.
1606. — d'une Bible (La Rochelle), les Héritiers de Hiérosme Haultin.
1608. — d'une Bible (Genève), Jean Vignon.
1614. — d'une Bible (Saumur), Thomas Portau.
1615. — d'un Psautier (Saumur), Pierre Pié-de-Dieu.
1616. — d'une Bible (La Rochelle), Haultin.
1619. — d'une Bible (Saumur).
1622. — d'un Psautier (Genève), Samuel Chouet.
1647. — d'un Psautier (Paris), Pierre des Hayes.
» — d'une Bible (Genève), Samuel Chouet.
» — d'un Nouveau Testament (Charenton), in-32.
1648. — d'un Psautier (Charenton).
1655. — d'un Psautier (Paris), Des Hayes et Cellier.
1656. — d'un Psautier (Paris), Des Hayes et Cellier.
1658. — d'un Nouveau Testament (Paris), Antoine Cellier.
1665. — d'une Bible avec Psautier, J. A. et Samuel de Tournes.
1666. — d'un Psautier (Charenton), Étienne Lucas.
1667. — d'un Psautier (Niort), Philippe Bureau.
1668. — d'un Nouveau Testament (Charenton), Lucas.
1675. — d'un Psautier (Charenton), Pierre Chouet.
1678. — d'une Bible (Genève), in-folio.
1684. — d'une Bible avec Psautier (Genève), Samuel de Tournes.
1688. — d'un Nouveau Testament (Charenton), Cellier.
1688. — d'une Bible avec Psautier, in-8, Londres (en français), Griffin et Everingham.
1701. — d'un Psautier (Berlin), Dusarrat.
1712. — d'une Bible (Genève).
1726. Liturgie (Genève).
1768. A la suite d'un Psautier (s. l.).
1784. — d'un Psautier, in-8 (Genève), J. L. Pillet.
1790. — d'un Psautier, in-8 (Vevey), Chenebié et Lörtscher.
1825. — d'un Psautier (Cambrai), Hurez.
1837. — d'un Psautier (Valence), Marc Aurel (2).

(1) On trouve souvent dans les familles protestantes des Bibles dont le titre a été enlevé. Comme la possession du volume sacré était interdite sous peine des galères, on rendait ainsi les saints livres moins faciles à reconnaître par le premier venu.

(2) Le *Lien*, 1860, 22 déc.

A cette longue énumération, nous ajouterons un mot encore. Un des érudits qui connaissent le mieux les livres qui concernent notre histoire protestante, M. le professeur Nicolas nous a déclaré n'avoir jamais vu le *Credo* dans une liturgie française du dimanche, ni du XVIe ni du XVIIe siècle.

Qu'oppose-t-on à des faits si nombreux, si clairs, si considérables ? Un seul argument qui n'a aucune valeur : Un psautier sans titre, et par conséquent, sans lieu ni date, en sorte qu'il peut avoir été publié en Allemagne ou en Suisse aussi bien qu'en France, et qui contient, dit-on, le *Credo* après l'Oraison dominicale. Mais est-ce bien dans la liturgie du dimanche ? Nous avons demandé que ce livre fût communiqué à un de nos amis qui se trouvait dans la localité où il existe; nous n'avons pu l'obtenir. Cette preuve unique, et si douteuse, d'une thèse soutenue avec passion, est jugée, du moment qu'elle refuse de se produire au grand jour (voyez l'*Espérance* du 5 juin 1868, p. 184).

On nous objecte encore une liturgie grecque et latine publiée par les Estienne, en 1551, 1563, 1575, et qui, en effet, place le *Credo* à la suite de la prière finale du dimanche matin. Mais que prouve ce fait ? que l'usage de lire ainsi le *Credo* était connu ? sans doute, nous ne le nions pas. Qu'il était obligatoire ? qu'il était général ? Est-ce sérieusement qu'on prétend le démontrer avec une liturgie en latin et en grec ? Les Églises réformées de France ont-elles jamais fait lire dans leur culte le *Credo* en latin ou en grec? C'est une liturgie française qu'il faudrait nous montrer ; mais on ne le peut, et nous en produisons plus de cinquante en notre faveur.

Enfin, à bout de raisons, on en est réduit à dire que les Églises de Hollande, qui ne lisent pas le *Credo* dans le culte, l'y chantaient autrefois les jours de communion d'après une décision du synode de Dordrecht. On imagine même que ce *Credo* chanté était le texte français du symbole en prose, ce texte qu'on voudrait ériger en Chibboleth et dont on ferait volontiers une formule cabalistique. « Le symbole que l'on chantait, dit le journal *l'Espérance*, n'était autre que la prose que nous connaissons, puisque le recueil intitulé *la forme des prières*, etc. (1545), qui renferme des psaumes en vers..., ne contient

d'autre symbole que celui que nous lisons nous-mêmes chaque dimanche. » (*Esp.*, 19 juin 1868, p. 199.)

Ce *puisque* ne prouve absolument rien. Si le psautier de 1545 est incomplet à cet égard, la magnifique édition de Jean de Tournes, 1563, contient les Commandements de Dieu, l'Oraison dominicale, la prière avant et après le repas, et enfin le *Credo* en vers, non sous le titre mensonger de Symbole des Apôtres, mais sous celui-ci : *les Articles de la Foy :*

Ie croy en Dieu le Pere tout-puissant
Qui crea terre et ciel resplendissant
Et en son fils unique Jesus-Christ
Nostre Seigneur, conceu du Sainct-Esprit
Et de Marie entière et vierge né,
Dessous Pilate à tort passionné,
Crucifié, mort, en croix estendu,
Au tombeau mis, aux enfers descendu
Et qui de mort reprint vie au tiers iour,
Monta la sus au celeste seiour
Là où il sied a la dextre du Pere
Pere eternel, qui tout peut et tempere,
Et doit encor de là venir ici
Iuger les morts et les vivants aussi.

Av Sainct-Esprit ma ferme foy est mise ;
Ie croy la saincte et catholique Église
Estre des saints et des fidèles vne
Vraye vnion, entre eux en tout commune,
De nos péchés pleine remission
Et de la chair la resurrection ;
Finalement, croy la vie éternelle :
Telle est ma foy et veux mourir en elle.

Nous ne conseillons à personne de remettre en usage dans nos temples le chant de ces vers trop naïfs. Une autre traduction en vers, sous ce titre : *Le Symbole qu'on appelle des Apôtres, sur le chant du Psaume* 128, traduction qui n'est remarquable que par une rare platitude, se trouve dans l'édition du Psautier, publié par le Consistoire de Paris à Valence, 1840. La descente aux enfers y est passée sous silence, et pour

y suppléer, deux strophes sont consacrées à la sépulture du Christ :

6. Dans une tombe obscure
On mit son sacré corps ;
Exempt de pourriture
Il fut entre les morts.

7. Privé de la lumière
Trois jours sans mouvement
Ce bien-aimé du Père
Fut dans le monument.

Hâtons-nous de dire que nous n'avons jamais entendu chanter dans aucun temple cette pitoyable complainte.

En résumé, nous affirmons de nouveau que la lecture du *Credo* dans le culte de tous les dimanches (dont on s'est prévalu pour fermer la chaire à plusieurs pasteurs) n'a jamais été établie en France légalement et ne l'est encore qu'en vertu d'un simple usage venu de Genève au XVIIIe siècle (1) ; que cet usage n'est devenu général que depuis la réorganisation des Églises sous Louis XVI et le Premier Consul, qu'il n'a jamais été que facultatif, et enfin qu'il n'était point pratiqué dans les temps les plus florissants de notre histoire, au XVIe et au XVIIe siècle. On n'a pu donner aucune preuve du contraire,

(1) Notre impartialité nous fait citer aussi un document manuscrit qui appartient à la bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français (21, place Vendôme à Paris). C'est la liturgie qu'avait composée, pour son usage particulier, un pasteur du Languedoc. En voic le titre : *Liturgie à l'usage d'un pasteur exerçant le ministère en France, sous la croix des afflictions, composée par M. Paul Marazel et pour lui-même. — Au Désert en* 1761.

Marazel dit, en tête de ce cahier, que les liturgies qu'il a vues en usage dans nos Églises, et qui toutes viennent de Hollande, de Berne ou de Genève, lui paraissant peu convenir à une Église persécutée, il a cru devoir en composer une. Il y place le *Credo* à la fin de la prière qui clôt le culte du dimanche, imitant sans doute en cela une liturgie de Genève ou de Neuchâtel. La liberté même que prenait un pasteur de se créer à lui-même une liturgie de son goût prouve qu'il ne régnait à cet égard, il y a plus d'un siècle, aucune contrainte parmi nous.

Nous avons trouvé aussi une *Liturgie pour les protestants de France*, dont il parut deux éditions à Amsterdam en 1758, et où se trouve le *Credo* dans la prière finale du dimanche, comme dans la plupart des liturgies génevoises de même date.

malgré les efforts les plus persévérants et les recherchess le plus actives (1).

NOTE C.

Sur les actes récents de quelques consistoires de France à propos du Credo.

Le *Credo* a été tout récemment, pour quelques-uns des corps qui administrent les Églises réformées de France, l'occasion de résolutions plus ou moins importantes.

La première que nous rappellerons n'a en elle-même aucune gravité : c'est ce fait que le Consistoire de Paris, dans les diverses éditions de la liturgie qu'il a publiées à la suite du psautier, a supprimé la lecture du *Credo* pour les jours de communion. Le seul motif de cette suppression a été d'abréger un office trop long. Mais on oppose cet exemple à ceux qui affectent de se scandaliser à la seule idée, soit d'un culte célébré sans lecture du *Credo*, soit d'une autorité quelconque se permettant la moindre atteinte à la liturgie. Ceux-là ont organisé contre les libéraux un système d'exclusion, par lequel nos liturgies, qui n'ont rien d'officiellement obligatoire, deviendraient une arche sainte à laquelle nul ne pourrait toucher, une sorte de fétiche redoutable. Telle n'était pas, il y a vingt ans, l'opinion du Consistoire de Paris.

Voici un second fait beaucoup plus important, en sens inverse.

Il existe malheureusement, parmi les protestants français le plus attachés à l'orthodoxie, un groupe de personnes qui tiennent moins à la piété et même au dogme qu'au principe d'autorité ; elles cherchent à faire prévaloir dans les Églises pro-

(1) Voyez l'*Espérance*, 1864, 17 et 24 juin, 29 juillet, 25 novembre; 1865, 26 mai; 1868, 24 janvier, 29 mai, 5 et 19 juin, 7 août; l'*Évangéliste*, 1868, 13 août; la *Revue de théologie*, 1re série, t. X, p. 152, article de M. Kayser; 3e série, t III, p. 192, article de M. Réville, et dans le même tome, p. 253, le travail de M. Nicolas sur la Descente de Jésus-Christ aux enfers; le *Lien* du 22 décembre 1860, article de M. Douen; du 24 septembre 1864, article de M. Dardier; du 4 novembre 1865, article de M. Ét. Coquerel.

testantes tout ce qui peut leur donner le moyen d'y gouverner les consciences administrativement, et par conséquent tout ce qui peut rapprocher notre Église du catholicisme. Sous l'inspiration de cette tendance au conservatisme, tendance plus politique encore que religieuse, le Consistoire de Caen a pris, le 10 janvier 1867, un arrêté illégal d'une extrême gravité, puisqu'il faisait d'une adhésion déclarée au *Credo* la condition *sine quâ non* de l'électorat dans l'Église ; en d'autres termes, ce Consistoire confisquait le droit de vote à tous les membres de l'Église réformée qui ne déclareraient pas arborer le *Credo* comme leur drapeau.

Voici les propres termes de l'arrêté consistorial :

« Art. 1er. A l'avenir, pour être inscrit au registre paroissial, l'impétrant devra...

» 7° Enfin, au moment même de l'inscription au registre, déclarer que, conformément à la liturgie de l'Église réformée de France, il adhère à la doctrine chrétienne révélée dans les livres sacrés de l'Ancien (1) et du Nouveau Testament, et dont nous avons un abrégé dans la confession de foi commençant par ces mots : JE CROIS EN DIEU LE PÈRE TOUT-PUISSANT, et la suite. »

Cette usurpation des droits de l'Église par un corps chargé d'une simple œuvre d'administration, cette abolition du suffrage universel, plaisait sans doute aux chefs du parti orthodoxe. Elle les rendait maîtres du scrutin en interdisant le vote aux libéraux. L'Église de Caen se sentit blessée; elle en appela à la loi dans une pétition adressée à M. le Ministre des Cultes qui cassa l'arrêté du Consistoire. Le Ministre maintint l'ordre légal dans l'Église de Caen en déclarant *nulle* une délibération « dont

(1) La doctrine *chrétienne* dans le livre sacré des Juifs ! Il était permis de parler ainsi dans le temps où l'on faisait de tout l'Ancien Testament un type perpétuel de Jésus-Christ et où l'on y lisait une prophétie presque à chaque ligne. Mais l'orthodoxie elle-même n'en est plus là. Elle sait que l'Ancien Testament est judaïque et non chrétien. Pourquoi donc aller chercher dans nos vieilles liturgies du baptême cette formule surannée et fautive, que la liturgie de Genève ne reproduit plus? C'est manquer à Jésus-Christ lui-même, qui a combattu l'esprit judaïsant, que d'appeler chrétiennes les lois qu'il a abrogées et dépassées.

l'effet serait évidemment de priver du droit de suffrage que la loi leur a accordé tels protestants qui refuseraient de s'y soumettre. »

Le Consistoire en a appelé devant le Conseil d'État. Il nous est impossible de croire ni que ce corps autorise chacun des cent quatre Consistoires de France à créer dans son ressort des conditions électorales de fantaisie; ni qu'il veuille dépouiller de leurs droits la moitié des protestants de France, ni enfin qu'il s'associe, en approuvant l'usurpation du Consistoire de Caen, à une tentative qui imposerait aux protestants de France le *Credo* catholique.

En effet, beaucoup de pasteurs regrettent d'avoir à lire en chaire chaque dimanche un *Credo* catholique, et bien des fidèles en murmurent. On a comparé cet étrange devoir, dont les prédicateurs se trouveraient chargés, à l'obligation qu'avait imposée à tous leurs prédécesseurs le gouvernement de la Restauration, de lire en chaire une fois par an le testament de Louis XVI, où la religion catholique et romaine était proclamée seule vraie. Plusieurs diacres et autres membres de l'Église de Tonneins adressèrent au Consistoire de cette ville une vive réclamation contre le caractère obligatoire qu'on prétend donner à cette lecture. Ce vénérable corps prit en conséquence l'excellente délibération qui suit, où la force des arguments est aussi grande que la résolution finale est modérée.

« Le Consistoire,

» Vu la lettre qui lui a été adressée par plusieurs diacres et fidèles de l'Église de Tonneins, pour demander la suppression ou tout au moins la lecture facultative du Symbole des apôtres;

» Après une longue et sérieuse délibération,

» Considérant que le Symbole, dit des apôtres, n'est pas des apôtres et ne remonte pas à la primitive Église; que c'est aujourd'hui un fait reconnu par tous les protestants sans distinction de parti;

» Attendu que ce formulaire n'est nullement un résumé de la foi chrétienne, mais qu'il est composé d'articles successivement ajoutés les uns aux autres pour combattre les hérésies qui ont surgi durant les premiers siècles; qu'il a donc été

avant tout une arme de guerre et un instrument de proscription ;

» Attendu qu'il renferme plusieurs articles obscurs, tels que la Descente aux enfers et d'autres qui sont en contradiction formelle avec l'esprit et les principes fondamentaux du protestantisme, comme ceux qui font dépendre la rémission des péchés et la vie éternelle de la sainte Église catholique ;

» Attendu que ce Symbole, d'origine essentiellement catholique, n'a jamais été admis dans toutes les communions chrétiennes ; que l'Église grecque ne l'a point reconnu et qu'il n'est pas en usage dans les Églises protestantes de France séparées de l'État ;

» Considérant, d'autre part, que le Symbole des apôtres ne faisait point partie primitivement de la prière qui se lisait à la fin du service dans les Églises réformées de France ; que ce fait est établi par le simple examen des Psautiers et des Bibles du XVI[e] et du XVII[e] siècle, qui renferment les prières ecclésiastiques, sans le Symbole des apôtres (Viguié, le *Symbole des apôtres*, p. 44) ; qu'on ne voit apparaître cette profession de foi qu'en 1733, dans un temps de décadence religieuse ;

» En droit,

» Attendu qu'on ne saurait contester la compétence du Consistoire en pareille matière ; qu'en vain l'on invoquerait l'article 6 de l'arrêté ministériel du 20 mai 1853, ainsi conçu : « Le Consistoire veille à la célébration régulière du culte, au maintien de la liturgie et de la discipline » ; que toute la question est dans l'interprétation du mot : « liturgie » ;

» Considérant que ce mot signifie purement et simplement la manière de célébrer le service divin ; que cette explication se trouve en tête de tous nos recueils de prières ;

» Que si l'on voulait donner au mot *liturgie* un autre sens, le législateur aurait attribué au Consistoire une charge impossible à remplir, puisque les recueils de prières varient d'un endroit à l'autre et qu'il y en a plusieurs d'usités à la fois dans la même Consistoriale ; que les Églises réformées se servent, en effet, de la liturgie de Genève de 1807, de la liturgie de Genève de 1828, de celle de 1861, de celle de M. le pasteur Roux,

d'Uzès, d'une réimpression faite par la société de Toulouse, de celle de Montbéliard et d'autres encore ;

» Considérant que, si le législateur avait voulu que les Consistoires maintinssent l'une quelconque de ces liturgies, il l'aurait expressément désignée ; que cette non-désignation suffirait seule à justifier l'explication donnée plus haut du mot « liturgie » ;

» Considérant, en outre, que le gouvernement ne s'est jamais inquiété des réfections et des révisions des prières ecclésiastiques ; qu'il n'a point interdit ni la liturgie de M. Roux, ni celle de Genève de 1861 ;

» Que cette dernière contient pourtant une modification importante, puisqu'il n'est plus parlé du Symbole des apôtres dans la liturgie du baptême ;

» Attendu qu'il ne servirait de rien de prétendre que ces divers recueils de prières renferment tous le Symbole dans la prière du dimanche ; qu'en effet, s'il est permis à un Consistoire d'adopter la réimpression de Toulouse où se trouve le Symbole, il ne saurait être interdit à un autre d'adopter une liturgie du XVI[e] siècle d'où le Symbole est invariablement absent ;

» Considérant, d'autre part, qu'en fait, les Consistoires se sont toujours crus compétents en ces matières ; que le Consistoire de Paris, dans la question même qui est soulevée, a pensé pouvoir supprimer la lecture du Symbole des apôtres dans les fêtes solennelles et les jours de communion ; que le Consistoire de Tonneins, en 1845, a publié une édition de la liturgie, enrichie de certaines variantes fort importantes, entre autres la prière qui précède le Symbole des apôtres, et augmentée d'une liturgie de la sépulture ; qu'un an après l'arrêté ministériel de 1853, le Consistoire, en publiant une nouvelle édition du Psautier de Tonneins, a encore réimprimé *sa* liturgie ; qu'il s'est donc reconnu compétent, et qu'on ne saurait dénier au Consistoire de 1868 les droits dont ont joui nos prédécesseurs de 1845 et de 1864 ;

» Considérant qu'on se sert du Symbole des apôtres pour attaquer la bonne foi et la sincérité des pasteurs libéraux qui le lisent ;

» Que ces accusations ne mériteraient sans doute pas qu'on s'y arrêtât, puisqu'il n'est pas un seul pasteur qui puisse lire

aujourd'hui le Symbole des apôtres sans le traduire, et que d'ailleurs la liturgie est plutôt la forme impersonnelle dont la tradition a revêtu la croyance de l'Église, qu'elle n'exprime l'opinion personnelle des pasteurs; qu'en présence des attaques réitérées d'un certain parti, il y a cependant des mesures à prendre;

» Mais, considérant que l'Église est travaillée par de profondes divisions et qu'on doit procéder avec les plus grands ménagements et la plus extrême délicatesse dans les questions qui touchent à la conscience et intéressent la foi des fidèles,

» Le Consistoire arrête, à l'unanimité, qu'à partir de ce jour, la lecture du Symbole des apôtres sera facultative dans les chaires de la Consistoriale de Tonneins, et laisse à chaque pasteur le soin de se décider d'après sa conscience.

» Cette délibération sera transmise à tous les Conseils presbytéraux. »

» La Conférence pastorale du Sud-Ouest, consultée sur cette délibération, a déclaré à l'unanimité qu'en la prenant le Consistoire de Tonneins a agi dans les limites de ses attributions (juillet 1868).

Les personnes qui ont imaginé de faire du *Credo* catholique le palladium de l'orthodoxie protestante soulevèrent au sein des Consistoires une opposition aussi vive qu'ils purent l'obtenir contre la décision de celui de Tonneins. Ceux qui se prononcèrent en ce sens furent les Consistoires de Bolbec, Caen, Calvisson, Ganges, La Tremblade, Marennes, Marseille, Mas-d'Azil, Négrepelisse, Nérac, Paris, Saint-Jean-du-Gard, Saverdun, Vallon, Vauvert et le Conseil presbytéral d'Orpierre; auxquels il faut ajouter une des cinq conférences pastorales réunies à Paris en avril dernier, la Conférence nationale orthodoxe de Paris.

Nous ne citons pas une prétendue délibération du Consistoire de Sedan, qui n'est pas valable.

D'un autre côté, nombre d'Églises, sans prendre à cet égard de délibération expresse, admettent en fait la pleine liberté quant à la lecture du *Credo* et les pasteurs usent de cette liberté, comme ils le jugent à propos Cet exemple excellent ne peut manquer de se propager de plus en plus.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

ERRATUM.

Page 131, ligne 20, xe siècle : lisez XIe *siècle*.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Relig.
Theol. [redacted] C.

116254

Author Coquerel, Athanase (fils)

Title Histoire du Credo.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU